PAROLES PEPS ET PRATIQUES SOCIALES

Sens du travail social et projets pour l'avenir

PEPS No 42 - avril/juin 1993 - 40 F

SOMMAIRE

5

P.E.P.S. dix ans après... par Mehdi FARZAD

LE SOCIAL EN MOUVEMENT

8

La notion de lien social par Brigitte HAINZ-GIRARD

12

Entre l'arbre et l'écorse : le travailleur social par M.P FOURDINIER

14

Le mouvement des assistantes sociales par Rachel KRAKOWSKI

Dossier

Sens du travail social et projets pour l'avenir

17

Introduction

18

Réflexions à propos de la formation des travailleurs sociaux par Faiza MAHJOUB

20

Pratiques d'écriture et pratiques professionnelles... par Eric AUGER

22

Dilemmes du travail social par Pierre MONTECCHI0

23

Ecrire : une démarche instituante par Max MANNIEZ

27

Evaluation des pratiques et conception de projets par Jacques LADSOUS

32

Réflexions à propos de la formation d'intervenants sociaux pour les banlieues par Mohamed TOUSSIRT et Gérard LEBLANC

35

Regards sur la journée du 7 mai par association 93 action banlieue

37

Travail Social et social médiatisé par Hugues BAZIN

41

Emmergence du rôle social du média télévisuel par Patick FARBIAZ

45

Rock multiréférentiel par Damien MABIALA

JEUNES ET INSERTION

47

La négation du social dans le scolaire par Maryline COSSA

49

Des vacances différentes par Michelle RIGALLEAU

52

La "nouvelle" violence par Georges LAPASSADE

TRAVAIL SOCIAL A L'ETRANGER

54

La formation dans la prévention par Léonardo Montecchi

Nous remercions pour leur soutien financier : le Fond d'Action Sociale, le Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité

ARTS ET CULTURES

56

Carnaval d'outre-mer par Christine ORNEME

57

Le canaval antillais : un jeu de rôles par Damien MABIALA

58

Musique rebelle par JMI

Illustrations de couverture tiré de l'ouvrage "Klee et la musique", centre Georges Pompidou, Ed du centre G. Pompidou et ADAGP, Paris et COSMOPRESS, Genève, 1985

EDITORIAL

Les mots cachés

Un mot peut en cacher un autre, cela devient parfois un art de la dissimulation... Le mot *intégration* largement usité dans la décennie précédente pour qualifier en particulier le travail auprès des populations immigrées a éludé une mise en oeuvre de la *citoyenneté*. En ne posant pas d'emblée ce principe, le débat des intellectuels et des acteurs de la vie politique et sociale s'est englué entre discours universaliste et antiraciste basé sur les droits de l'homme et la rhétorique nationaliste inspirée de la tradition républicaine. La confusion entre citoyenneté et nationalité contibue à concevoir l'intégration comme une culture où l'individu est poussé à renier une grande partie de ses racines.

Quand M Pasqua, son poste à peine occupé, dépose le projet de réforme du Code de la nationalité, le terrain est déjà labouré. En tant que citoyen cette proposition tourne à l'absurde. L'adhésion volontaire à la nationalité pour les enfants d'immigrés développe l'idée que pour les autres (les français dit de "souche"), il existe une transmission héréditaire de la citoyenneté républicaine (être "français" est "inné" ou de sang).

Les jeunes issus de l'immigration se positionnent sur un autre registre. En renvoyant des questions qui concernent chacun de nous, ils savent que la citoyenneté ne se transmet pas, elle se pratique, cela dès la naissance sur un sol commun à tous.

Renvoyer les questions qui touchent tout le monde en dévoilant les mots cachés, c'est la fonction de la revue PEPS. Ce n'est donc par hasard si celle-ci a consacré trois numéros sur le thème de l'immigration.

Autre mot, celui de *travail social* : comme le précédent exemple, son utilisation intensive le vide de son sens. Ainsi quand le titre de ce numéro pose la question du *sens du travail social* nous cherchons ensemble, avec vous, d'autres mots. Nous ne sommes pas des professionnels des mots mais des travailleurs des mots, comme le travailleur social n'est pas un professionnel de la solidarité mais travaille sur elle en réponse à une nécessité vitale, celle d'adapter la société à un contexte en perpétuelle mutation : *la construction de projets pour l'avenir.*

Hugues BAZIN

NUMEROS

No 10:....NUMERO SPECIAL SUR LES MUTATIONS DANS LE TRAVAIL SOCIAL
Assistants Sociaux, Educateurs, Animateurs et Formateurs ont écrit sur l'Avenir du social

No 11:....LES ELUS FACE AU SOCIAL: CONCURRENTS OU PARTENAIRES ?
Travail Social en Inde et en France. Justice et secret professionnel

No 12:....SYNDICATS, ASSOCIATIONS: REPONSES FACE AUX MUTATIONS DU SOCIAL ?
L'insertion douce. Quel avenir pour la désectorisation ? Militants ou Fonctionnaires ?

No 13:....POLITIQUE SOCIALE ENVERS LES IMMIGRES: LES T.S. SE MOBILISENT A PARIS
Du centre d'accueil et d'orientation au placement familial. Réflexion éducative en milieu ouvert

No 14:....TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU PSYCHIATRIQUE

No 15/16: A PROPOS... DE NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES ET ECONOMIQUES-
Economie Sociale. Relation Educative. Mutations dans le travail Social.

No 17:....PARTIS POLITIQUES ET TRAVAIL SOCIAL
Banlieues 89, des réponses de R. Castro. Rapports Psychologues-travailleurs sociaux

No 19:....SOYONS CREATIF !
Insertion par l'économique? L'avenir de l'Education Surveillée. Centres de Loisir en milieu ouvert

No 20:....TRAVAIL SOCIAL ET TRAVAIL POUR LA PAIX
Formation en marketing social. Travailleurs sociaux acadiens. L'image de l'AS en entreprise

No 21:....LES FORMATIONS INITIALES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
Approches de la toxicomanie. Les régies de quartier. La formation des Travailleurs sociaux.

No 22:....LE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN MILIEU RURAL
Travail en milieu psychiatrique. Service Social et réhabilitation. A.S. sanctionnées à Paris

No 23:....LE CODE DE LA NATIONALITE
Réseaux en travail social. L'aide alimentaire à Los Angeles. Réforme du diplôme d'A.S.

No 24:....QUE DITES VOUS APRES AVOIR DIT TOXICOMANIE ?
Des travailleurs sociaux et chercheurs s'expriment : éléments théoriques et pratiques.

No 25:....TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX
Répression de travailleurs sociaux au Chili. Insertion et emploi. La sécurité sociale en question.

No 26:....LIBERER LES IDEES POUR SORTIR DES PRISONS
T.S. et chercheurs s'interrogent sur les «pratiques prisonnières» et les effets de la prison.

No 27:....FORUM SUR LE R.M.I.
Enfance en Danger

No 28:....BANLIEUE CENT VISAGES
Actions menées par des jeunes dans des quartiers, analyse des politiques locales.

No 29:....REUSSITE SCOLAIRE
Formation des T.S. en Grèce. Le secret professionnel. Accompagnement en milieu carcéral.

No 30:....TRAVAIL SOCIAL ET BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION
Révolution et droits de l'homme. Révolution et institutions. Révolution et minorités.

No 31:....MALAISE DANS LE TRAVAIL SOCIAL
La vidéo sociale. Valse et travail social. Critiques culturelles

No 35..... INSERTION DES HANDICAPES ET TRAVAIL SOCIAL
La catégorisation des pauvres, Pratiques informelles en service social

No 36 ...LES CULTURES DE LA RUE
Réflexion collective sur les pratiques culturelles des jeunes et les mutation sociales

No 37 :..... EPUISEMENT PROFESSIONNEL DANS LE TRAVAIL SOCIAL
La mobilisation des assistants sociaux, police et politiques de préventions

No38.....LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DOIVENT-ILS DISPARAITRE ?
Mémoire & culpabilité, quels rôles & quels statuts, formation d'une identité

No39....."IMMIGRATION", dans quel sens ? (Figure Eclairée, Regard Etrange)
Los Angeles, Le Brésil, Les Cultues de la Rue, Etats Généraux des Educateurs

No 40..... FEMME IMMIGREE, D'UNE RIVE A L'AUTRE
Logement et exclusion, Toxicomanie : statégies de réduction de risque, Culture jeunes : ethnogalère

No 41..... LES FIGURES DE L'INSERTION
Ce qu'écrire peut vouloir dire, L'Allemagne : politique et travail social, Un éducateur pour la FAC ?

VIDEO

Une cassette vidéo retrace les temps forts de la RENCONTRE BANLIEUE CENT VISAGES (VHS, 35 mn). Voir aussi No 28 Banlieue Cent Visages

PEPS

Trimestriel - Association PEPS - Loi 1901 - J.O. du 11.04.82 - 163, rue de Charenton 75012 PARIS - Tél: 16 (1) 40 02 09 56

DIR. DE PUBLICATION :

Eric AUGER

REDACTEUR EN CHEF

Mehdi FARZAD

COMITE DE REDACTION :

Eric AUGER, Catherine BOULENGER, Raymond CURIE, Mehdi FARZAD, Damien MABIALA, Max MANNIEZ

Nous remercions pour leur participation à ce numéro :

Gérard Leblanc, Pierre Montecchio, Georges Lapassade, Maryline Cossa, Michelle Rigalleau, Brigitte Hanz-Girard, M.p. Fourdinier, Rachelle Krakowski, Mohamed Toussirt, Jacques Ladsous, Patrick Farbiaz, Christine Orneme, EJM, Association 93 action banlieue : Fadila, Jocelyne, Corine, Samira Tou, Caroles Creuset, Ricardo Coronado, Valérie Sandrissian, Monique BESSE, Thierry Bonnier, Groupe Zgab.

Imprimerie :

Rotographie 48.57.03.21

Reproduction des articles et illustrations autorisée avec mention de leur origine et adresse.

CPPAP 64819 - ISSN 0754-8761 - Dépôt légal : juillet 93

Conditions

Abonnements : Individuel (160 Frs), Institutionnel (230 frs), Soutien (300 Frs)
Numéro : 45 Frs (port payé)
Cassette vidéo : "Banlieue Cent Visages" : 150 Frs (+ 20 Frs de port)

A retourner à PEPS - 163 rue de Charenton - 75012 PARIS

Nom/Prénom _______________________________

Adresse _______________________________

____

Je désire prendre ..... abonnement(s)

Je commande les numéros suivants : .... ________Frs

Je commande la vidéo Banlieue Sans Visage : ________Frs

(chèque à l'ordre de PEPS) ________Frs

TOTAL : ________Frs

P.E.P.S. dix ANS APRÈS...

*l'Association **Paroles et Pratiques Sociales** est née en 1982. L'initiative est venue d'un groupe de travailleurs sociaux en formation dans une école d'assistantes sociales. Ce groupe voulait se donner un espace d'expression, un lieu de parole et un réseau de circulation d'informations et de réflexion. Ils ont très rapidement mis en place un projet de journal, réalisé par et pour des travailleurs sociaux.*

La nécessité de cette démarche par rapport aux autres revues, journaux ou manifestations s'inscrivait alors dans le constat qu'avait fait le "collectif" initial :

"Nous voulions casser cette attitude de consommateurs - un peu passifs - des travailleurs sociaux : c'est vrai qu'ils sont ou se sentent isolés et demandent beaucoup d'informations et de formation, mais on peut se demander ce qu'ils en font, s'ils s'en servent, si cela modifie effectivement quelque chose dans leur pratique. On voulait que le journal soit réellement un lieu de débats. Mais un journal passe par l'écriture et ça aussi c'est important ; car les travailleurs sociaux aiment bien parler, mais ils concrétisent rarement leurs paroles. L'idée était aussi de leur redonner confiance pour qu'ils osent écrire - même s'ils ne sont pas journalistes - et pour qu'ils osent théoriser - même s'ils ne sont pas sociologues" (1).

D'une part, la mise en place du projet de PEPS répondait à la nécessité de créer des situations d'échanges entre des personnes qui travaillent dans le champ social, et d'autre part, ces situations devaient trouver leur légitimité dans l'articulation entre la théorie et la pratique. Ces deux paramètres devaient s'enrichir mutuellement.

C'est dans cet esprit et afin d'instaurer cette relation circulaire, que les personnes engagées à PEPS ont consacré depuis plus de dix ans leurs efforts. Et, tout en s'adaptant à l'évolution de la situation sociale, elles ont eu le souci d'adapter la revue aux nouvelles situations.

SUR LA PLAN RÉDACTIONNEL

Cette évolution se caractèrise par plusieurs étapes :

• **les premières** années étaient essentiellement consacrées à **"l'écriture narrative"** des pratiques sociales donnant ainsi sens à un certain équilibre entre les concepts et le travail de terrain (2). Cette période était fortement liée à la conjoncture socio-politique des années 1980.

• **la deuxième période** se caractérise par la volonté de PEPS de s'investir dans une forme de travail en partenariat avec notamment des associations et des structures socio-culturelles. Cette ouverture rédactionnelle et inter-associative a donné lieu à des manifestations ciblées sur des sujets relatifs à des questions sociales.

On peut notamment citer la réalisation de plusieurs numéros spéciaux (Toxicomanie, Nouvelles pratiques économiques et sociales, Prisons, Banlieues, Droits de l'homme) en collaboration avec des associations telles que S.T.AJ., L.P.S., A.E.U.F., C.R.E.A..F., MEMOIRE FERTILE, OTAGE, Centres sociaux (3).

• **la troisième période** débute avec la nécessité de publier des numéros ayant un thème central. Cette période de thématisation visait à la fois une réflexion en profondeur accompagnée d'une rigueur méthodologique, mais en même temps la mise en place d'une politique rédactionnelle déterminée par un travail en équipe. Nous avons favorisé une dynamique telle, que les personnes souhaitant collaborer dans un numéro, puissent se rencontrer régulièrement et écrire leur article avec l'aide du regard des autres. Cette forme de travail avait aussi pour objectif de ne pas arrêter la réflexion à la rédaction d'articles, mais que ces productions écrites puissent se prolonger par des manifestations.

L'exemple des numéros consacrés aux "Banlieue cent visages", les "Cultures de la rue" rendent compte particulièrement de cette logique (4).

C'est dans ce cadre que PEPS a pu organisé un colloque en 1985 sur "Travailleurs sociaux, acteurs de l'avenir du social" et participer en 1988 à l'élaboration d'un colloque Inter-institutionnel sur "Politiques locales et Toxicomanie".

En mars 1990, elle a réalisé la Rencontre Nationale "Banlieue Cent Visages" et suite à la sortie du numéro 36 sur "les Cultures de la rue", elle a organisé un forum regroupant plusieurs associations de jeunes, des acteurs et des décideurs de

LA NOTION DE LIEN SOCIAL

Dans la Polyvalence de secteur

Les interrogations sur la polyvalence de secteur et la profession d'assistant de service social sont au centre des discussions sur l'avenir de travail social qui se poursuivent actuellement par de multiples acteurs du social, dans différentes instances.

Mais il importe aux professionnels que l'usager soit situé - ou resitué - au coeur du débat.

C'est ce qui a motivé une recherche (1) sur la manière dont le client du service social est pris en compte, en tant que personne, dans la pratique professionnelle des AS de Polyvalence (2).

LA POLYVALENCE DE SECTEUR, AU CENTRE DU DÉBAT SUR LA COHÉSION SOCIALE

Pour exemple, nous citons les réflexions engagées en vue de l'élaboration du XI ème Plan par la commission intitulée "Cohésion sociale et prévention de l'exclusion".

Antoine DURRLEMAN, délégué général aux Affaires sanitaires et sociales de la ville de Paris qui a dirigé le groupe "Travail social", s'exprimait ainsi en février 1993 (3) :

"Le maintien de la cohésion sociale et la lutte contre l'exclusion conduisent, précisément, à remettre au centre du travail social, l'écoute de l'usager, la manière de répondre concrètement à ses besoins, et la capacité d'entreprendre avec lui un véritable accompagnement dans la durée. Une dimension que tendent, justement, à ignorer les politiques sociales actuelles : venant souvent d'en haut et se superposant les unes aux autres, celles-ci conduisent à contourner le service le plus à l'écoute du bénéficiaire, à savoir le service social polyvalent de secteur. Pour nous, il s'agit de mettre fin à ce contournement."

Ces propos illustrent bien une certaine prise de conscience que la Polyvalence est à la fois un lieu où les symptômes de ce qu'on appelle généralement "la crise du travail social" sont les plus manifestes et à la fois un lieu possible d'articulation et de mise en cohérence des politiques sociales.

Que le service social polyvalent soit repensé en termes de modèles organisationnels, de missions ou de formation des travailleurs sociaux, la question de fond porte sur le sens du travail social, à travers une pratique professionnelle en pleine mutation dans le contexte de crise actuelle.

Cette crise est qualifiée ainsi par le sociologue Serge PAUGAM (4) qui parle "des figures nouvelles de la pauvreté" : Elles "sont liées à plusieurs évolutions structurelles qui se sont produites simultanément. La première est la dégradation du marché de l'emploi et la montée du chômage de longue durée qui frappe à la fois les jeunes sans expérience et les travailleurs plus âgés. La deuxième est l'affaiblissement des liens sociaux qui prend deux formes différentes : l'instabilité du lien familial qui engendre des situations d'isolement et de vulnérabilité ; le déclin relatif des solidarités de classe qui donnaient aux catégories populaires le sentiment d'appartenir à un groupe uni par le même destin et les mêmes revendications."

Or comment, dans ce contexte, préserver le sens du travail de l'assistant social qui est comme le réaffirmait la CONCASS en Décembre 1991 (5) "de viser à l'autonomie de la personne, c'est à dire de responsabiliser l'individu dans la société en lui permettant d'obtenir les moyens législatifs, juridiques, sociaux, psychologiques, d'assumer et de surmonter par lui-même ses difficultés et de s'adresser, s'il l'estime nécessaire, aux instances concernées." ?

DE L'AIDE INDIVIDUALISÉE A UNE INTERVENTION SOCIALE INTERDISCIPLINAIRE ET PARTENARIALE

Les statistiques du District de service social de Chalon sur Saône mettent en évidence la polyvalence d'intervenants et de réponses sociales. Sur l'année 1992, près de 40% des suivis effectués par l'ensemble des 17 assistants sociaux du District, le sont conjointement avec d'autres intervenants sociaux. Et si l'on considère les suivis qualifiés de lourds, on arrive à un pourcentage de près de 70% des suivis conjoints. Par autres intervenants nous n'entendons qu'un certain type relative-

ment restreint d'acteurs : AS spécialisés, éducateurs, CESF, puéricultrices ou travailleuses familiales. Ils sont actuellement au nombre approximatif de 80 appartenant à 24 services différents.

C'est donc sans compter les différents intervenants de l'ANPE, de la Mission Locale, du CCAS, des maisons de quartier, du DSQ et bien sûr tous les bénévoles des associations caritatives. Cela donne un certain aperçu du nombre d'acteurs ayant à un titre ou à un autre possibilité d'intervenir dans la prise en charge d'une situation individuelle, dans une ville moyenne (la population de Chalon sur Saône est de 53291 habitants).

Mais l'analyse de la pratique professionnelle, à travers l'étude des diverses modalités d'intervention dans huit situations sociales différentes, a permis aussi de mettre en évidence qu'un certain partage des fonctions et des rôles s'est instauré de fait sur le terrain :

L'intervention de l'ASP reste généraliste par rapport aux nombreux intervenants qui traitent certains aspects particuliers d'une situation. Mais sa fonction d'aide individuelle auprès d'une personne s'est élargie à une fonction de mise en oeuvre et de coordination d'une intervention sociale interdisciplinaire et partenariale.

LA POSITION PARADOXALE DE L'ASSISTANT SOCIAL POLYVALENT

En s'inspirant de la méthode d'analyse et de compréhension de la réalité sociale développée par le sociologue Michel CROZIER (6) , il est possible de montrer comment tous les acteurs sociaux et médico-sociaux impliqués dans une intervention sociale forment un ensemble relationnel autour de la personne et de la famille en difficulté, dont on peut mettre à jour le mode de fonctionnement.

Cet ensemble relationnel se décompose en deux sous-ensembles qui sont dénommés dans le cadre de cette recherche : le système d'accompagnement social et le système de protection des personnes.

• Le système d'accompagnement social :

Il est formé par l'ensemble des acteurs - personnes, groupes, institutions - qui, à un moment ou à un autre, interviennent dans une situation sociale, à la demande du client, ou tout au moins avec son accord.

Les deux premiers acteurs qui entrent en scène sont l'assistante sociale - qui intervient dans les huit situations, et la puéricultrice du service de Protection Maternelle et infantile (PMI) - qui intervient dans six situations sur huit. Leur intervention s'inscrit dans la durée. Ainsi dans les huit situations, le temps d'intervention varie entre neuf mois et treize ans.

Le troisième acteur qui entre en scène est la travailleuse familiale. Elle intervient dans cinq situations sur huit. Elle est l'intervenant le plus proche de la famille car elle passe plusieurs heures par semaine au domicile et sur des périodes longues. Par exemple pendant huit ans dans une situation, et sept ans dans une autre. A travers un accompagnement de la mère de famille, sur le plan de l'organisation matérielle et du budget, elle fait le lien entre la famille et les structures du quartier.

D'autres mesures d'accompagnement peuvent être mises en place, conjointement ou non : Conseillères en économie sociale et familiale (CESF) exerçant des actions budgétaires, éducateurs exerçant des mesures d'accompagnement visant l'insertion professionnelle, éducateurs ou assistants sociaux spécialisés du service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) exerçant des mesures d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO administrative) pour soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants. Ces mesures d'accompagnement se caractérisent par une forme contractuelle et sont exercées sur des durées déterminées et limitées, et éventuellement renouvelables.

L'assistante sociale polyvalente a une position centrale dans ce système d'accompagnement. Elle fait appel aux autres intervenants, en discutant préalablement des termes du contrat avec le client. Elle coordonne les différentes actions, soit en servant de relais pour l'échange des différentes informations, soit en organisant des rencontres de synthèse entre les intervenants. Elle fait aussi appel aux associations de quartier ou aux associations caritatives pour des aides ponctuelles ou des accompagnements bénévoles. Elle instruit les dossiers de demandes d'aides financières auprès des diverses commissions (commissions de l'Aide Sociale à l'Enfance, de la Caisse d'Allocations Familiales, de l'Association d'Aide au Logement). Elle fait aussi la liaison entre le client et les différentes institutions (administrations, hôpitaux, écoles), en lui indiquant où s'adresser, quelle personne rencontrer, en facilitant la prise de rendez-vous.

Par ces liaisons permanentes avec les associations, les commissions d'aides financières, les institutions, l'assistante sociale polyvalente joue un rôle de relais entre la personne en difficulté et l'environnement social. La bonne connaissance et la pratique de ces réseaux sociaux est devenue primordiale par rapport à la relation de proximité avec le client qui est déléguée à d'autres intervenants.

• Le système de protection des personnes :

Il est formé par l'ensemble des acteurs qui interviennent lorsqu'une personne est en danger ou met d'autres personnes en danger. La position centrale de l'assistante sociale polyvalente à l'intérieur du système d'accompagnement l'amène bien souvent à constater qu'une situation se dégrade, qu'il y a perception d'un danger pour les personnes majeures ou mineures.

Elle réunit toutes les informations nécessaires auprès de tous les intervenants et les institutions concernées (par exemple les travailleurs sociaux des autres services, les enseignants, l'équipe de la maison de quartier, les associations) pour présenter un rapport destiné aux autorités judiciaires.

Dans le cas de la protection de l'enfance, ce rapport est étudié en "commission de signalement" qui réunit l'assistante sociale, la puéricultrice et le médecin de PMI, les travailleurs sociaux du service de l'ASE et le responsable du service (attaché ou inspecteur). S'il est constaté un risque de danger pour les enfants et que les parents acceptent une inter-

vention de type contractuel, une AEMO administrative peut être mise en place. La situation continue alors d'être prise en charge dans le cadre du système d'accompagnement social. Mais s'il est constaté que les enfants sont en danger, le dossier est transmis aux autorités judiciaires. La situation relève alors du système de protection des personnes.

La commission de signalement fonctionne donc comme un sas de sécurité entre les deux systèmes, permettant à la fois un passage rapide des situations pour répondre à une situation d'urgence et de danger, et à la fois un passage contrôlé qui vise à garantir le respect des libertés individuelles.

Dans cet espace d'articulation entre les deux systèmes, l'assistante sociale polyvalente a une responsabilité importante car c'est à partir des informations qu'elle transmet qu'une décision peut se prendre. Or cette responsabilité n'est pas facile à endosser. Dans les huit situations observées, les principales interrogations des assistantes sociales portent précisément sur ce point : "Est-ce qu'il faut signaler ou non la situation ? Comment va réagir la famille s'il y a signalement ? Comment va réagir l'environnement social si des mesures ne sont pas prises ?" Les critères de signalement ou de non-signalement sont dans la majorité des cas discutables et discutés.

Lorsque la situation sociale est prise en charge dans le cadre du système de protection, l'assistante sociale abandonne son rôle de coordination au profit du travailleur social mandaté par la justice. Elle reste néanmoins l'un des intervenants, soit ponctuellement, soit dans des domaines précis (souvent pour des demandes d'aides financières). Par contre, lorsque la mesure judiciaire prend fin et qu'il y a ce qu'on appelle "retour au secteur", L'AS polyvalente reprend son rôle de coordination antérieur.

- **L'assistant social polyvalent**, dans un espace d'articulation entre un système d'accompagnement et un système de protection.

Ces deux systèmes sont complémentaires. Ils fonctionnent cependant sur des logiques différentes voire contradictoires.

Le système d'accompagnement a pour visée l'autonomie des personnes et leur insertion dans les réseaux sociaux. Il fonctionne sur un mode contractuel, formalisé ou non par un contrat écrit.

Le système de protection a pour visée la protection des personnes et la sécurité de leur entourage. Il fonctionne sur un mode coercitif dans la mesure où la liberté des personnes est limitée par une décision de justice.

Or l'AS polyvalente, parce qu'elle est située à la fois dans une position centrale dans le premier système et à l'articulation des deux systèmes, est amenée à gérer à la fois cette complémentarité et cette contradiction. On peut donc retenir que cette position paradoxale constitue l'originalité même de la fonction de l'AS polyvalente.

L'ASSISTANT SOCIAL POLYVALENT, UN "RÉFÈRENT SOCIAL"

Cette recherche a permis de fonder l'hypothèse qu'à partir de la prise en compte d'une personne appréhendée dans sa globalité, l'intervention sociale vise à constituer ou à reconstruire une chaîne de relations sociales autour d'elle.

La mise en place de cette chaîne de relations - nécessaire à toute personne pour résoudre ses problèmes, mener à bien sa vie sociale, retrouver ou sauvegarder son équilibre ou son autonomie - est devenue prépondérante par rapport à la relation duelle assistante sociale - client, qui a été longtemps l'essentiel du modèle traditionnel de l'intervention en polyvalence.

En ce sens, la fonction de l'assistant social polyvalent peut se concevoir comme une fonction de création ou de restauration du lien social. Le lien social étant ce qui unit les personnes entre elles, il peut s'analyser comme "le résultat de la constitution de relations d'entraide et de réciprocité aux fins de protection et de promotion mutuelle des individus qui s'y engagent" (7).

C'est dans cette dynamique des échanges relationnels que peut se concevoir la fonction de l'assistant social. Il est une sorte d'opérateur autour de qui l'intervention sociale peut s'ordonner pour permettre à une personne de sortir de son isolement et de résoudre ses problèmes en utilisant les ressources de son environnement social.

Le terme de référent a été utilisé jusqu'à présent, dans le champ social, principalement par les éducateurs pour désigner la personne qui prend en charge soit un résident dans un établissement spécialisé, soit un enfant accueilli au service de l'Aide sociale à l'Enfance.

Par extension et au vue des résultats de cette recherche, le terme de "Référent social" pourrait définir la fonction de l'AS polyvalent. Il permet de bien marquer que l'assistant social est au coeur d'une dynamique des échanges qui s'organisent autour d'une personne en difficultés. Le terme de social permet d'indiquer que l'AS polyvalent se situe dans un espace entre une personne ou une famille et l'ensemble des réseaux sociaux qui constituent leur environnement.

On peut ainsi mieux différencier la fonction d'accompagnement social qui s'exerce plutôt dans une relation de proximité avec le client, et la fonction de "Référent social" qui s'exerce plutôt dans un espace d'articulation entre différents réseaux sociaux . Cette recherche a montré aussi que l'AS polyvalent se situe de plus en plus dans cette fonction de "Référent social" en déléguant à d'autres travailleurs sociaux la fonction d'accompagnement individuel. Mais ces deux fonctions sont complémentaires. Bien qu'elles correspondent à des niveaux d'intervention sociale différents, elles contribuent ensemble à créer ou restaurer le lien social.

LA POLYVALENCE, COMME ESPACE DE RÉGULATION ET DE CRÉATION SOCIALE

La fonction de référent de l'AS polyvalent telle qu'elle vient d'être mise en évidence dans la prise en charge des situations individuelles devrait permettre de positionner la Polyvalence comme lieu d'interface entre toutes les institutions qui concourent à l'action sociale locale.

Chacun des partenaires, qu'ils soient politiques, associatifs ou administratifs ont des logiques et des fonctionnements propres. L'équipe de Polyvalence a la particularité de ne pas avoir de logique propre, si ce n'est celle d'utiliser toutes les ressources locales pour satisfaire au mieux les demandes des usagers. Sa position est donc toute indiquée pour l'exercice d'une fonction de recherche de cohérence.

L'équipe de Polyvalence pourrait représenter un espace de régulation entre un système d'accompagnement et un système de protection des personnes, en participant ainsi à la garantie des droits et des devoirs des citoyens. Elle pourrait représenter aussi un espace de médiation entre ceux qui organisent la solidarité locale et ceux qui en bénéficient. Elle pourrait enfin représenter un espace de création et d'invention sociale, en participant à l'élaboration d'autres modes de réponses sociales et à la construction de l'offre d'insertion.

Positionner ainsi, dans la réalité, la Polyvalence de secteur n'est certainement pas si simple. Cela suppose, pour l'équipe, de bénéficier d'une certaine marge d'autonomie institutionnelle, de pouvoir prendre de la distance pour ne pas être entraîné dans certaines logiques institutionnelles plus que dans d'autres. Cela suppose surtout d'avoir la volonté de gagner une certaine reconnaissance de la part des autres partenaires. Mais plusieurs éléments laissent entrevoir les possibilités de conquérir cette position.

En effet, si l'on se réfère au bilan d'activité du District de service social de Chalon sur Saône en 1992, on peut s'apercevoir que les assistants sociaux participent de plus en plus à ce qu'on peut appeler d'un terme générique "les interventions sociales d'intérêt collectif".

Ces interventions peuvent être classées en deux catégories :

• **les interventions collectives** en direct avec les bénéficiaires pour lesquelles les AS prennent en charge des groupes, le plus souvent conjointement avec d'autres acteurs sociaux : par exemple des informations collectives concernant le RMI et les contrats d'insertion, des modules d'éducation budgétaire, des informations collectives concernant les impôts ou les vacances.

• **les interventions auprès de partenaires** sociaux pour lesquelles le soutien technique des AS est sollicité pour concevoir ou mettre en oeuvre des projets d'interventions auprès de groupes : par exemple la participation à des comités de pilotage de stages d'insertion professionnelle ou de chantiers-écoles à destination de publics en grandes difficultés, la participation à l'élaboration d'actions spécifiques dans le domaine de l'illettrisme, la santé des jeunes, l'alphabétisation, la participation à la formation de bénévoles exerçant des mesures d'accompagnement social.

Dans cette deuxième catégorie les interventions sont de plus en plus nombreuses et correspondent à des sollicitations des différents acteurs locaux. Ceci tendrait à monter que les partenaires locaux de l'équipe de Polyvalence ont des attentes et manifestent par là une certaine reconnaissance des capacités des assistants sociaux à traduire des besoins individuels en termes collectifs, à apporter leur concours technique et méthodologique dans l'élaboration locale de réponses sociales.

LE SENS DU TRAVAIL SOCIAL ... A RÉINVENTER

L'un des intérêts de cette analyse de la pratique des AS polyvalents du District de Chalon sur Saône, a été de mieux différencier les éléments qui relèvent de la forme organisationnelle du travail social de ceux qui relèvent du contenu et du sens de la pratique professionnelle.

Les formes organisationnelles des équipes de polyvalence sont multiples et différentes d'une localité à une autre. Elles sont liées aux volontés des employeurs, aux contextes économiques et politiques locaux. Elles sont souvent imparfaites ou en pleine évolution. Les expérimentations de différents modèles sont nombreuses et privilégient soit la notion de "territoire" soit la notion de "missions". On peut constater aussi que les professionnels ont peu de moyens actuellement d'influer sur l'évolution de ces différents modèles.

Par contre le sens du travail social est constamment à réinventer en fonction de l'évolution du contexte social, afin de ne pas perdre de vue l'usager en tant que personne. Cette réflexion de fond représente un point d'ancrage de la pratique qui n'appartient qu'aux professionnels eux-mêmes. Elle peut constituer un élément essentiel d'une culture professionnelle commune au delà des différences institutionnelles ou locales.

Brigitte HAINZ-GIRARD

Assistante sociale, coordinateur de District de service social
Etudiante en DEA de Sociologie à l'Université de Franche-Comté

(1) Cette recherche a été effectuée dans le cadre d'une maîtrise de sociologie et d'un DSTS, soutenus en 1993, à l'Institut de Formation au Travail Social de Besançon, avec pour directeur de mémoire Bruno PEQUIGNOT, Professeur de Sociologie à l'Université de Franche-Comté.
(2) Le terrain de recherche est constitué par le District de service social de Chalon sur Saône, qui comprend 17 secteurs d'assistants sociaux, sous l'autorité de la Direction des Services sociaux (Conseil Général de Saône et Loire). Bien évidement, l'analyse présentée ici n'engage d'aucune façon la Direction des Services Sociaux, mais seulement son auteur.
(3) Propos recueillis par Isabelle SARAZIN, dans un article des Actualités Sociales Hebdomadaires N°1821 du 26 Février 1993.
(4) Propos tenus par Serge PAUGAM, Sociologue, dans son livre "La société française et ses pauvres" (Paris, PUF, janvier 1993), page 51.
(5) Citation dans un écrit de la CONCASS daté du 17 décembre 1991, suite au week-end de réflexion du 14 et 15 décembre 1991 pour approfondir la revendication : moyens pour un travail de qualité.
(6) Cette méthode d'analyse est exposée par Michel CROZIER dans son livre "L'acteur et le système" (Paris, Seuil, 1977) et notamment page 452 : il s'agit "de découvrir les caractéristiques, la nature et les règles des jeux qui structurent les relations entre les acteurs concernés et, partant, conditionnent leurs stratégies, et de remonter ensuite aux modes de régulation par lesquels ces jeux s'articulent les uns aux autres et sont maintenus en opération dans un système d'action concret".
(7) Définition du LIEN SOCIAL donnée dans la revue Actions et Recherches sociales, n°1, 1985

ENTRE L'ARBRE ET L'ECORCE :

LE TRAVAILLEUR SOCIAL

Tel est le titre d'une étude menée par un groupe d'étudiants et de formateurs de deux écoles de travail social : école d'assistants de service social et école d'éducateurs spécialisés.

Plusieurs raisons avaient présidé à ce travail en commun à trois groupes d'étudiants de formations différentes (ASD, ES, ME) en 1ère année d'études ; retenons qu'à la fois le choix pédagogique de rendre des étudiants acteurs dans la constiution d'un savoir, et la nécessité, dans une période où le secteur social est en ébullition, de se pencher sur les perceptions de nos professions par différentes catégories d'acteurs sociaux, ont été des arguments importants de mobilisation des étudiants et formateurs des deux institutions.

L'idée de départ est que le choix d'une profession sociale ne découle pas de facteurs uniquement objectifs, basés sur des attentes, des projets professionnels ou une connaissance des spécifités. Ces choix sont liés aux représentations sociales des professions, elles-mêmes reflets d'enjeux affectifs, sociaux, politiques.

En fonction de cette problématique, il a donc été prévu de réaliser une vingtaine d'entretiens auprès de sept publics différents : candidats à une formation du secteur social, prestataires de formation, orientateurs, usagers, élus politiques et professionnels en exercice, soit une centaine d'entretiens exploitables, qui ont été analysés, dans un premier temps par type de public, puis par thème de façon transversale.

Les conclusions de l'étude indiquent des tendances lourdes au maintien des professions issues de l'histoire ; l'identité du secteur social et de ses professions reste, au regard des résultats largement problématique.

Voici quelques unes des observations principales issues de cette analyse :

REPRÉSENTATION DES PROFESSIONS

Les professions du social unanimement citées sont AS et ES ; en second lieu viennent animateur et aide à domicile.

Il y a peu de contenus dans les tâches des différentes professions :

- l'AS s'adresse à la famille, a une tâche administrative ; elle est vue comme "plaçeuse" d'enfants.
- l'ES s'adresse aux enfants et aux adolescents et a une tâche éducative ; il est vu comme substitu tparental.

On constate donc une représentation des professions issues de l'histoire et une non existence de l'identité de travailleur social.

QUALITÉS ET COMPETENCES

Les qualités attendues des travailleurs sociaux tournent plus autour de la relation d'aide que des compétences techniques. En effet, les qualités humaines sont mises en avant : écout,e communication, compréhension, don de soi. Les qualités reconnues le sont pour l'ensemble des travailleurs sociaux. Le travail social n'est pas reconnu par l'ensemble du public comme une profession, mais plutôt comme une vocation où les qualités humaines prédominent sur les compétences techniques. Le concept de partenariat est peu évoqué ; même ceux qui l'estiment indispensable le reconnaissent quasi-inexistant.

PUBLICS

Le critère d'explication des problèmes des usagers vient en général du vécu des personnes interviewées. Les problèmes portent sur les registres suivants : logement, insertion, facteurs économiques et psychologiques. Il y a une forte tendance à stigmatiser les usagers.

Unanimement, la famille est représentée comme source de tous les problèmes cités (approche individualiste, familiale, mais pas collective). Les classes populaires sont estimées usagers potentiels des services sociaux.

Les professionnels sont vus comme réparateurs, palliatifs des problèmes des usagers. Idée (transversale) que les individus sont responsables de leur situation (pas d'interrogation sur le rôle de la société). Ceci est en opposition avec le principe, en travail social, de reconnaître l'usager acteur, partenaire.

REPRÉSENTATIONS DE LA FORMATION

La plupart des personnes interviewées considèrent les professions du social comme un sacerdoce,

une vocation et non comme un métier à part entière exigeant des références théoriques et une profonde connaissance de la réalité par l'ES ; l'importance est donnée aux stages ; pour eux, la théorie est axée sur la psychologie, la pédagogie et le droit.

Professionnels et formateurs connaissent peu le contenu des professions différentes de la leur : serait-ce un obstacle au partenariat ?

MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le secteur est perçu comme non affecté par le chômage à cause de l'accroissement des difficultés sociales (paupérisation) et de la pénurie de professionnels sur le terrain. Il n'y a pas de perspective de carrière pour ces professions, mais l'idée d'un turn-over important, pour éviter l'usure professionnelle. On reste avec l'idée d'une profession difficile, voire dangereuse, mais la question de la responsabilité du travailleur social n'est jamais évoquée.

La rémunération est jugée, insuffisante, compte-tenu de la qualité et de l'investissement personnel exigé.

Ces résulstats sont à expliciter et compléter par l'analyse par type de public.

Au regard des éléments, un certain nombre de questions se posent : comment expliquer, malgré une spécialisation des professions, le regard indifférencié des publics ?

Comment expliquer (et quelles conséquences) la tendance à réduire à deux professions (AS et ES) les professions du social ?

Le centrage du regard sur "famille" et "enfant" reste dominant. Cela n'invalide-t-il pas les tendances actuelles d'évolution du travail social ?

L'identité du travailleur social reste majoritairement ancré sur les qualités personnelles et peu sur les compétences ; ils sont pourtant jugés sur les résultats. Que signifie cette contradiction. Comment gérer et articuler ces deux pôles de légitimité ?

Ces professions semblent socialement valorisées et repérées comme difficiles. Cela n'est-il pas simplement dû à la prégnance de la dimension "qualité personnelle" ?

Les représentations sociales restent ancrées sur les rencontres personnelles des acteurs. Que fait la profession pour moduler celles-ci, forcément subjectives, à partir de critères plus objectifs ?

Ces questionnements serviront de base de réflexion lors d'une journée des professionnels organisée par l'ESS et l'ESSRN LE 1 OCTOBRE 1993 à LILLE.

L'ETUDE FAIT L'OBJET D'UNE PUBLICATION (35 francs, frais de port en sus)

Pour tout renseignement, s'adresser à M.P. Fourdinier, ESSRN, 68 bd Vauban, 59000 LILLE.

M.P. Fourdinier
formatrice, E.S.S.R.N.

Abréviations :
A.S. : assistant de service social
E.S. : éducateur spécialisé
M.E. : moniteur éducateur
T.S. : travailleur social

POUR RÉSOUDRE LA CRISE DU TRAVAIL SOCIAL...

Projet de programme de formation pour les assistantes sociales ; l'humour au service de la réflexion...

1) pour mieux jouer leur rôle
cours de théatre, d'inprovisation
cours de mise en scène pour les A.S chefs
2) pour faire apparaître des solutions là où il n'y en a pas
cours de prestidigitation, d'illusionisme
3) pour apporter la bonne parole
cours de diction
4) pour persuader et contrôler les usagers
cours d'hypnose, de suggestion
5) pour cibler les populations et les problèmes
cours de tir à l'arc, de pistolet
6) pour trouver des solutions
cours de pendule, de baguette de sorcier
7) pour faire des projets d'avenir
cours de tarot, de boules de cristal
8) pour se défendre contre l'agressivité des usagers
cours de boxe française, d'arts martiaux
9) pour se passer de secrétaires
cours de sténo-dactylo, de bureautique
10) pour courir après des solutions
entraînement au marathon
11) pour raccommoder le tissu social
cours de couture
12) pour assurer la cohésion sociale
cours de soudure
13) pour travailler en concertation
cours de savoir-vivre
14) pour classer les usagers
cours de psychomorphologie, création d'étiquettes auto-collantes
15) pour se repérer dans les dédales administratifs
cours de spéléologie, de navigation
16) pour financer l'action sociale
cours d'accordéon, de chant, de claquettes (autres possibilités en option)

Ces études se dérouleront en 3 années. L'accès aux écoles se fera par concours, suite à 2 années de classes préparatoires. Les études seront financées par des collectes et galas organisés par les étudiantes. Le salaire des assistantes sociales sera déterminé librement par les employeurs, et variera en fonction du mérite. Les assistantes sociales porteront une blouse rose pour mieux se faire reconnaître (symbolique : voir la vie en rose). Pour prévenir l'usure professionnelle les assistantes sociales auront droit à un abonnement illimité à Eurodisney.

Rachelle Krakowski

Le mouvement des assistantes sociales

Alain TOURAINE est le théoricien français des mouvements sociaux. Il ne s'est pas penché sur le mouvement des assistantes sociales mais j'ai retrouvé dans ses écrits plusieurs analyses qui éclairent son sens.

Pour lui la société est vue comme un système de domination de plus en plus puissant suscitant des mouvements de recherche d'identité chez les acteurs sociaux. Cette recherche d'identité s'effectue soit de façon isolée, soit au sein de groupes. A une conception pessimiste qui prévoit l'affaiblissement durable des mouvements sociaux, il oppose une conception qui restaure la capacité d'action du sujet et donc l'émergence de mouvements sociaux.

Plusieurs conduites, telles la recherche d'identité, peuvent être interprétées comme l'expression de conflits pouvant se transformer en mouvements sociaux. La notion d'identité est ambigüe, et peut inspirer des mouvements aussi bien rétrogrades que progressites. Elle peut être un obstacle ou le ferment nécessaire à la formation de mouvement des assistantes sociales. En ce qui les concerne, il y a, à la fois attitude défensive par rapport à la concurrence d'autres professions sociales et par rapport aux changements introduits dans les politiques sociales, mais aussi conduite offensive et rassembleuse productrice de revendications et d'actions radicales en direction du pouvoir politique. On peut dire d'ailleurs que le mouvement des assistantes sociales est une tentative de passage d'une identité défensive à une identité offensive.

A l'intérieur même du mouvement, toutes les assistantes sociales n'ont pas effectué ce passage, et pas au même moment. On peut illustrer ce passage par l'évolution de la plate-forme revendicative. La première

Manifestation du CASIF (20 septembre 1991)

revendication concernant l'homologation du diplôme d'Etat au niveau II est de style défensif puisqu'elle intervient en réponse au décret d'homologation. Il s'agit de défendre la représentation que les assistantes sociales se font de leur valeur à travers le symbole du niveau de qualification. L'ANAS ainsi que beaucoup d'assistantes sociales souhaitent se limiter à cette revendication. La deuxième revendication - revendication salariale - aurait pu prendre l'aspect d'une revendication syndicale classique dans un premier temps. Mais le fait qu'elle émane d'une profession féminine, basée historiquement sur une vocation non monnayable, et dans un contexte où les revendications salariales n'ont plus cours, lui confère déjà un caractère subversif.

Les différentes discussions entre assistantes sociales qui vont aboutir à chiffrer le salaire d'embauche à 10 000 francs net apportent une nouvelle dimension à la revendication d'homologation. De même que le passage du niveau III au niveau II est un processus discontinu, sans intermédiaire, de même le salaire réclamé suppose une rupture d'avec le système d'estimation antérieur. La troisième revendication - des moyens pour un service social de qualité - dépasse les reproches sur le corporatisme du mouvement et lui donne un contenu qui peut intéresser tous les pans de la société.

Le terme de qualité énonce à lui seul l'enjeu du conflit entre le pouvoir politique et les assistantes sociales. Ce sont les finalités de l'action sociale qui sont en cause. Ce conflit peut s'exprimer à partir du moment où les deux parties sont d'accord sur un point fondamental.

La nécessité de l'existence d'un service social.

Ainsi l'énoncé de ces trois revendications et de leur caractère indissociable suffit à déterminer au mouvement des assistanes sociales le label de mouvement social. La présence d'éléments non négociables dans les négociations (qui pour les assistantes sociales n'ont même pas lieu) est une preuve supplémentaire de cette appartenance.

Alain TOURAINE nous explique que dans la société post-individuelle l'Etat ne représente plus un principe d'unité de la vie sociale, mais est conçu comme un chef d'entreprise, un agent d'intégration des acteurs sociaux, et non pas comme un acteur dominateur qui tend à s'imposer à l'ensemble de la société. Les forces d'opposition apparaissent comme des minorités en voie de marginalisation. L'interventionnisme étatique et l'institutionalisation des conflits tendent à ramener les mouvements sociaux au niveau des "problèmes sociaux", eux-mêmes réduit à des problèmes de la vie privée. Le développement de la société de masse entraîne un affaiblissement du rôle de l'intelligentsia et une réduction de celui des intermédiaires. On assiste à un rapprochement entre la base sociale d'une action collective et ses moyens d'action au niveau social, et à un face à face du pouvoir central et des mouvements de base. Tout ceci se vérifie avec le mouvement des assistantes sociales.

La faiblesse des nouveaux mouvements sociaux et leur éclatement, car ce qui les unifie pour le moment ne peut être que leur attitude d'opposition. Les différentes discussions entre assistantes sociales sur la convergence avec d'autres professions aboutissent toujours à l'exigence que celles-ci soient en mouvement. Pour Alain TOURAINE, "aucune des luttes actuelles ne peuvent être désignées comme le conflit principal autour duquel pourraient s'agglomérer tous les autres" (cf "le retour de l'acteur, page 288). Pourtant, il me semble qu'il se dégage progressivement un objectif commun, la volonté de maîtriser l'historicité de la société, que l'on peut qualifier de volonté autogestionnaire, et de changer les valeurs fondatrices de cette société. A cet égard, on peut rapprocher les mouvements des infirmières et des assistantes sociales du mouvement des femmes.

Celui-ci pour Alain TOURAINE "qui commence par l'appel défensif à l'identité, à la différence, à la spécificité et à la communauté, ne sursoit et ne gagne en influence que dans la mesure où il se transforme lui aussi en mouvement dirigé contre un type de pouvoir social ; en une action menée par les femmes mais pas seulement pour elles, contre le règne de la puissance et de l'argent identifié au pouvoir mâle : ainsi l'identité devient-elle aux yeux du sociologue non pas l'appel à un être mais la revendication d'une capacité d'action et de changement" (Le retour de l'acteur, page 178). Ainsi les femmes essaient de transformer leur statut inférieur et leur culture privée en une force d'opposition à une culture instrumentale et productiviste. En tant que femmes ou en tant que professionnelles, elles luttent pour faire triompher d'autres modèles culturels que ceux qui sont actuellement valorisés.

Les nouveaux mouvements sociaux ont aussi en commun de vouloir vivre dès maintenant d'une manière conforme à ce que doit devenir d'après eux la vie sociale. Il ne s'agit plus de vivre pour préparer des lendemains qui chantent, mais de vivre différemment tout de suite. Une des raisons pour lesquelles le mouvement des assistantes sociales a été fort et long est que celles-ci ont pu y expérimenter de nouvelles manières d'être et de faire. Alors qu'elles sont supputées d'archaïsme il semble que ce soient plutôt les institutions sociales qui prorogent un fonctionnement hérité du 19ème siècle. Le fonctionnement de la coordination s'inscrit en faux contre les modèles d'organisation centalisés, bureaucratiques et autocratiques que sont en général les institutions sociales, et démontre les compétences des femmes pour le travail et la lutte, domaines réservés autrefois aux hommes.

Pour Alain TOURAINE le conflit central de nos société modernes est celui qui oppose deux mouvements culturels que l'on pourrait nommer l'objectivation (découvrir les mouvements sociaux, page 17). Les nouveaux mouvements sociaux ont en commun de défendre la liberté personnelle contre l'organisation rationnelle. On peut supposer que la perte d'autonomie des assistantes sociales a été l'un des déclencheurs dans leur mouvement de révolte, alors même que leur envie de participer aux conceptions et aux décisions augmente. Ce qui est stigmatisé dans les nouvelles lois sociales (RMI, Loi Besson...) c'est aussi l'atteinte à l'autonomie des usagers du service social. Le mouvement des assistantes sociales, avant de se manifester dans la rue, s'est exprimé sous différentes formes de résistance à l'application de ces lois. Il est rarement évoqué, dans les bilans d'évolution des nouveaux dispositifs, ce boycottage effectué par les professionnels et par les bénéficiaires eux-mêmes. Ainsi, le mouvement des assistantes sociales peut être assimilé à un mouvement de défense des droits de l'homme...(et de la femme !) contre le totalitarisme de l'Etat.

Rachel KRAKOWSKI
Assistante sociale, étudiante en sociologie

Alain TOURAINE, "Mouvements sociaux d'aujourd'hui", Les éditions ouvrières, Paris, 1992.

Alain TOURAINE, " Le retour de l'acteur", Fagard, Paris, 1984.

Alain TOURAINE, "Découvrir les mouvements sociaux", société française de sociologie, Paris, 1989.

ASSOCIATION PROSPECTIVE ET TRAVAIL SOCIAL AVEC LE CONCOURS DE :

- Ecole de Service Social Croix Rouge Française (Toulon)
- Centre de Recherches et d'Etudes Sociales du VAR (CRESV-La Seyne)
- Institut de Recherches et d'innovations Sociales (IRIS-Toulon)

Organise **le 7 et 8 octobre 93** dans les locaux de l'Université de Toulon et du Var, un **COLLOQUE sur le thème: Prospective et Travail Social.**

L'objectif est de comprendre les changements survenus ces dernières années et de cerner les tendances du futur à l'oeuvre dans le travail social.

Information : **Ecole de Service Social CRF - 37, Av, Lazare Carnot**

83000 Toulon - Tél : 94 91 93 81

Association Nationale des Travailleurs Sociaux pour le Développement du Travail Social avec les Groupes (A.N.T.S.G.)

qui a pour but de promouvoir les pratiques, la formation, la recherche et les échanges dans le domaine du Travail Social avec les Groupes décerne **deux prix de 1000F** pour recompenser tout mémoire, projet ou recherche réalisé par un étudiant en formation initiale ou continue ou par un travailleur social de terrain. Les travaux (en 4 exemplaires) sont à adresser avant le 30 novembre 1993 à l'A.N.T.S.G. - 1, Rue de 11 Novembre 92120 MONTROUGE.

36 17 OSIRIS

- Une banque de données **bibliographiques spécialisées** (action sociale, développement local, politique de la ville, prévention de la délinquance, animation, formation professionnelle, handicaps et inadaptations, etc).
- Une banque de données **juridiques** sur les mêmes thèmes, actualisée tous les jours (Journaux Officiels, Bulletins Officiels).
- Une banque de données de **fiches pratiques** sur les outils d'intervention sociale, les mesures ou les structures permettant un exercice informé du travail social.
- Une banque de données **recensant des articles** relatant des expériences et des pratiques professionnelles.

Et "Des quoi de neuf".

Pour toute information complémentaire :

CERIS-IRTS (Centre d'Etudes et de Recherches en Information Sociale de l'I.R.T.S. de Haute-Normandie Route de Duclair-BP.5

76380 CANTELEU- Tél : 35 36 32 29 et FAX : 35 36 16 95

36.17 PRISME

- Une base de données bibliographiques française sur l'action sociale, les politiques et le travail social. Ce réseau documentaire concerne :

Les travailleurs sociaux, les étudiants, les formateurs, les chercheurs, les documentalistes, les professionnels médico-social...

- 20 000 références en langue française : articles de revues, livres, littérature grise, sélection qualitative des mémoires des professions sociales...
- Une interrogation simple et rapide sur minitel de France ou de l'étranger à partir de 5 critères : type de document, mot-clé, date de parution, titre de revue, auteur.
- Les domaines couverts sont : l'action sociale, les politiques sociales, le travail social, l'éducation spécialisée, le handicap, la famille, la délinquance, le développement de l'enfant et de l'adolescent, l'insertion sociale et professionnelle.

Pour tout renseignement: **Association PRISME,** 44 Rue de Montmorency 75003 Paris

Tél: 42 74 44 70

LES 16 ET 17 OCTOBRE 93 SOLIDARITE AVEC LES ASSOCIATIONS POUR L'INSERTION DES AVEUGLES.

Pendant ces deux jours, les Associations reconnues se mobilisent pour lancer un appel à la solidarité de tous. Il s'agit de leur donner les moyens de poursuivre et de développer l'action qu'elles mènent pour l'insertion des aveugles et des malvoyants. 100 000 bénévoles prendront part à cette campagne à travers tout le pays.

L'insertion commence dès le plus jeune âge et à l'école, elle se réalise par la formation et l'emploi ainsi que par l'accès à la vie sociale et culturelle. Pour cela, les associations agissent sans cesse avec ténacité, en liaison avec l'Etat et les collectivités territoriales. Leur rôle est capital. Il se manifeste à travers les nombreuses réalisations qu'elles mettent au service des aveugles de toutes générations, mais aussi pour le développement de la prévention contre les accidents - principalement domestiques et de la circulation - et les maladies à l'origine de la cécité.

On peut citer notamment : les services d'aide aux parents, les instituts médico-éducatifs, les centres de vacances et de loisirs, l'apprentissage au guidage pour les accidentés, les cours de Braille et l'enseignement général par correspondance, les services d'enregistrement et la promotion de techniques informatiques adaptées, l'aide à l'orientation professionnelle et à l'emploi, les ateliers protégés, les foyers d'accueil, maisons de retraite, etc.

Pour tout renseignement : Comité d'entente des Associations, agrée par le ministère chargé de la solidarité pour l'organisation de la journée nationale. 21, Rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris

Tél: 49 28 54 54

Sens du travail social et projets pour l'avenir

Le travail social est-il dans l'impasse ? Peut-on le pratiquer autrement ? Quel sens nouveau lui donner ? C'est sur de telles interrogations que PEPS a organisé le 7 mai 1993 une rencontre nationale avec des travailleurs sociaux et des personnes qui de près ou de loin sont impliqués dans le champ social.

Nous sommes partis de l'idée que pour ne pas devenir des "observateurs silencieux" face à ceux qui sont confrontés aux handicaps ou à l'exclusion sociale, nous devions nous rencontrer afin d'échanger nos idées sur nos pratiques et partager nos aspirations.

Au cours de cette journée, nous avons tenté de rendre compte des expériences, des pratiques et des savoir-faire des uns et des autres pour témoigner d'une autre conception du travail social.

ATELIERS

La journée s'est articulée autour d'un travail en ateliers le matin sur les thèmes suivants :

Articulation entre savoir et savoir-faire

La recherche d'un savoir "instrumental" permettant d'acquérir des outils d'analyse adaptés aux pratiques, passe nécessairement par la production et la réappropriation d'un savoir par les travailleurs sociaux eux-mêmes, modifiant le rapport qu'ils entretiennent avec le "terrain". De même, comment rendre feconds les débats organisés autour de la formation des travailleurs sociaux ?

Écriture et travail de terrain

L'écriture constitue un outil de validation et de valorisation des pratiques. Et pourtant, les travailleurs sociaux éprouvent des difficultés à écrire. Si la nécessité d'écrire naît d'une recherche de sens, la pratique de l'écriture contribue aussi à cette définition de sens.

Evaluation des pratiques et conception de projets

L'évaluation dynamique des pratiques peut-être conçue comme un ajustement permanent des interventions qui, loin de reproduire les normes, permet de réinvestir du sens dans l'action. Comment alors l'évaluation peut-elle favoriser l'émergence d'un projet professionnel producteur de changement ?

Nouvelles pratiques sociales.

Comment favoriser des interventions sociales différemment orientées ? Deux exemples nous serviront d'illustration à la réflexion :
- les actions autours des entreprises intermédiaires ;
- les actions de prevention secondaires en toxicomanie.

INTERVENTIONS SUR LA COMMUNICATION

Après la synthèse des ateliers l'après midi était consacrée à la présentation de trois exposés sur les questions touchant aux rapports des médias avec le travail social.

Le travail de médiation des travailleurs sociaux est confronté à une médiatisation de plus en plus omniprésente. Deux articles retracent l'évolution et les enjeux de ces deux thèmes.

ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Le débat s'est poursuivi lors de l'A.G. du 12 juin 1993 à travers les points suivants :
- Analyse thématique des 10 ans de publication de PEPS ;
- Projets de formation (écriture professionnelle, nouvelles méthodes du travail social, la communication dans le champ social) ;
- Place et rôle d'une revue associative comme PEPS dans le champ social ;
- Rôle médiateur de PEPS par rapport aux réseaux de praticiens, aux associations et aux différents services concernés par le champ social ;
- Bilan de la rencontre nationale du 7 mai 1993 sur "Le sens du travail social et projets pour l'avenir" et suite à donner à cette initiative ;
- Perspectives et projets d'avenir de l'association ;
- Débat général autour des questions actuelles du champ social.

ET APRÈS ?

Ces rencontres constituent la première étape d'une dynamique que l'association PEPS développera à la rentrée 1993. Nous vous invitons à nous faire part de vos réactions et à participer aux réunions hebdomadaires qui se déroulent chaque mercredi soir. (1)

(1) Association Paroles Et Pratiques Sociales - 163 rue de Charenton - 75012 PARIS - Tél : 40 02 09 56

RÉFLEXIONS à propos de la formation des travailleurs sociaux

Nos réflexions proviennent d'un certain nombre de constats et d'observations faites à travers notre activité professionnelle d'assistante de service sociale et de formatrice. Elles se sont développées à l'occasion de la journée que PEPS a organisé le 7 Mai sur le thème "Sens du travail social et projets pour l'avenir".

Nous sommes partis des constats suivants : Les travailleurs sociaux se plaignent souvent semble-t-il du manque d'adaptabilité de leur formation à leur pratique professionnelle.

Sachant que depuis la décentralisation il est demandé aux travailleurs sociaux de s'inscrire dans divers projets, d'avoir une intervention impliquant un partenariat organisé ou de travailler encore par objectifs, de sortir des décloisonnements, et de concevoir une véritable territorialisation de l'action sociale, quels outils sont à leur disposition, pour ce faire, quels savoirs sont à acquérir, dans le cadre de quelle formation ?

UN DISCOURS MARQUÉ PAR DES CONTRADICTIONS

Nous n'allons pas dans cet article répondre à ces questions, mais il nous paraît utile de réfléchir sur certains propos tenus au sujet de la formation des travailleurs sociaux.

La formation initiale est souvent décriée, comme étant "décalée de la pratique", et ceci par les professionnels et les étudiants en formation.

On remarque par ailleurs une forte demande de formation par la suite par ces mêmes professionnels, dans le cadre de la formation continue ou supérieure.

Ce qui peut donc paraître paradoxal révèle peut-être la difficulté pour les acteurs de l'action sociale de reconnaître à travers les savoirs enseignés, leur "utilité". **Il y a là, la tentation d'obtenir des formations permettant de résoudre les difficultés que rencontrent les travailleurs sociaux**. Face aux difficultés structurelles auxquelles sont confrontées les travailleurs sociaux dans leurs institutions, "l'épuisement professsionnel" etc.., il semble illusoire d'espérer de la formation "des réponses" qui doivent aussi se traiter dans les institutions. Il y a là un leurre...

Le temps de la formation n'offre pas l'espace "miraculeux" où les problèmes des clients ou des travailleurs sociaux trouveront une solution.

LA FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX : UN ESPACE DE RÉFLEXION SUR LES PRATIQUES

Si les pratiques des travailleurs sociaux se réfèrent au moins

implicitement à une lecture de la réalité rendue possible par l'acquisition des savoirs, il n'est pas certain que ce processus soit reconnu comme tel par les acteurs de l'action sociale, dès lors que l'utilité de ces savoirs n'est pas posée en ces termes.

Si les pratiques, les dispositifs, les objectifs, les missions des travailleurs sociaux et les institutions ne sont pas examinés, interrogés comme doit l'être la formation des travailleurs sociaux, celle-ci ne sera pas appréhendée comme un temps d'apprentisage, de "retour" et de reflexion sur sa pratique. Des attentes injustifiées risquent alors de rendre peu fécond ce temps de travail privilégié.

Le "fameux" décalage théorie pratique, tant décrié y compris par les employeurs,s'il est si souvent dénoncé comporte à notre sens des risques qu'il n'est pas inutile de souligner.

En effet à travers ce type de discours, tout se passe comme si la "théorie "ne servait pas "la pratique", et que celle-ci n'avait que peu ou rien à voir avec ces savoirs dits "théoriques". Or, comme le rappelle M. BESSE directrice de l'Ecole d'Educateurs spécialisés (AFORTAS-CEMEA) dans la représentation des personnes, il y a cet écart entre la question que je me pose dans la pratique et la réponse suppposée de celui qui serait dans la théorie... **il n'y a d'"écart entre la théorie et la pratique" que celui de la représentation que l'on a de la théorie et de la réalité des pratiques.**" Et, comme il est écrit dans l'ouvrage "théories et pratiques en travail social", "toute pratique révèle les processus d'intervention d'une personne, d'un groupe, d'une institution; chacun agit à sa façon, et suit sa propre logique. Il est guidé par ses hypothèses, concernant l'interprètation des faits, sociaux et la nature de l'action à entreprendre. Toute hypothèse même implicite renvoie à des présupposés ou même à des théories..."

Or, n'est-il pas dangereux pour les travailleurs sociaux de ne pas reconnaître la nature de ses présupposés ? La théorie n'est-elle pas un instrument de distanciation, d'analyse permettant une compréhension de la pratique ?

Si les professionnels eux-mêmes, ne concourrent pas à faire valoir la nature de leur qualification acquise, (après une "pré-formation qualifiante", pourrait-on dire, la qualification s'acquièrant dans l'exercice professionnel, si on reprend les termes de la sociologue M. DADOY), qu'elles peuvent en être les conséquences ?

Certains diront que c'est toute la dimension du métier qui est ici mise à mal...

Celui-ci ne peut être réduit à un corpus de techniques utilisables selon des "demandes" ou des besoins". De plus,faire valoir sa formation comme un processus continu prenant en compte l'ensemble de la réalité sociale où viennent se fondrent les interventions des travailleurs sociaux, c'est aussi se faire reconnaître comme acteur à part entière de l'action sociale et ne pas tomber dans le piège qui consisterait sans le vouloir à contribuer à donner de soi une image de professionnel non qualifié.

L'UTILISATION DE L'OBJET "FORMATION"

En dehors de cette difficulté à reconnaître les fondements de l'articulation "théorie-pratique", nous pouvons remarquer comment l'objet formation est utilisé par des employeurs et/ ou l'Etat. A l'occasion des revendications de la CONCASS par exemple, l'Etat répondait en terme de formation aux problèmes que soulevaient les travailleurs sociaux. En effet alors que les AS descendaient dans la rue en 1991, pour protester contre l'homologation de leur diplôme, des salaires insuffisants, etc...l'Etat à travers le rapport BLOCKAU répond en posant la nécessité d'améliorer la formation de ces derniers.

Ici, à des difficultés que les travailleurs sociaux souhaitaient mettre en évidence concernant leurs conditions de travail, le sens de leur action, etc... l'Etat renvoie celles-ci à un "meilleur savoir-une meilleure formation". La dimension institutionnelle qui traverse l'intervention du travaillleur social est ici éliminée.

Et si l'absence de reconnaissance dont souffrent certains travailleurs sociaux, venait à expliquer le discours négatif qu'entretiennent certaines professionnelles sur leur propre formation ? Les travailleurs sociaux font le constat qu'ils ne sont pas reconnus. Comment valoriser alors ce qui fait en partie devenir "travailleur social" : la formation. D'autant plus qu'à "leurs revendications", on leur répond "il faut vous améliorer en vous formant mieux"... Les professionnels ont ainsi l'impression qu'on ne les entend pas .

Tout ceci signifie que l'on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur ce qui définie les pratiques des travailleurs sociaux, et les savoirs qui traversent leurs interventions; en dépassant les constats d'insatisfaction des professionnels, des employeurs, des formateurs, qui certes sont un point de départ, à prendre en compte, mais qu'il convient de transformer en propositions constructives afin de faire correspondre des attentes, des besoins, et des actions de formation. Afin que la formation peut-être, puisse être pensée comme le formule M . BESSE, en terme de "formation de généraliste visant à acquérir des instruments de pensée, de méthodologie qui permettent d'apprendre à penser, au lieu d'axer celle-ci sur des savoirs uniquement (dont la "validité" est relative et mouvante").

Faiza Mahjoub

Assistante sociale et formatrice à l'IRTS* de Montrouge

* Institut de Recherche et de Travail Social

PRATIQUES d'écriture et pratiques professionnelles...

Si l'écriture est une des composantes techniques de la profession elle obéit à des normes de communication qui oblitèrent les productions écrites. Inversement, l'écriture sur son travail peut modifier sa pratique professionnelle. Dans les deux cas, "ce travail d'écriture" opère une véritable transformation sur "l'écrivant".

Manuscrit du XVIIIème siècle

La pratique d'écriture sur son propre travail peut elle modifier sa propre pratique professionnell ? Tenter de répondre à cette question mérite d'abord de s'interroger sur la nécessité d'écrire sur sa pratique. Comment cette production écrite modifie les pratiques. Inversement, comment les pratiques professionnelles viennent elles opérer des distortions et imposer des normes de production écrite.

Y A T-IL NÉCESSITE D'ECRIRE

Après la formation initiale des travailleurs sociaux, ces derniers se retrouvent rapidement sur le "terrain", absorbés par la charge de travail. Ils doivent trouver des solutions à des demandes d'aide qu'ils ne peuvent souvent pas résoudre, tellement les manques des usagers sont importants. L'action, voir l'activisme prend insidieusement le pas sur la réflexion.

Ecrire sur sa pratique professionnelle ne se pose pas d'emblée en terme de nécessité, mais plutôt comme une velléité, ressentie au travers de certaines impasses auxquelles la pratique nous confronte. Si pour l'universitaire et plus encore l'écrivain, écrire c'est en quelque sorte exister, pour le travailleur social, l'écriture autre que "technique" ou "administrative" n'est pas valorisée, ni exigée. Dès lors, l'écriture acquièrt un statut de nécessité (quasi-existentielle) pour un individu lorsqu'il y a une conjonction de conditions, qui adviennent sur le mode de l'éprouvé et du ressenti, et qui sont, pour ma part, les suivantes :

- Un malaise diffu qui, loin d'être négatif, se transforme en une recherche de sens, en une interrogation sur la finalité de sa pratique professionnelle.
- Une certaine volonté de témoigner de son expérience (qu'elle soit positive ou négative) afin d'échanger avec d'autres personnes, d'ins-

taurer des dialogues et une confrontation.

- Le besoin ressenti de questionner plus rigoureusement la légitimité et la pertinence de sa pratique et d'interroger les présupposés théoriques qui la soutendent.

- Un besoin d'affirmer son identité professionnelle, permettant ainsi d'identitifer, dans le concert des autres discours, l'expression d'un point de vue professionnel, sur un sujet ou un thème.

- Un enjeu professionnel, qui au delà d'une recherche de reconnaissance, vise à montrer que le travailleur social à quelque chose à dire de différent à écrire. Sa parole, si elle ne veut pas être confisquée ou "médiatisée" (1) par d'autres, a besoin d'être énoncée et écrite par lui.

Ces conditions, loin d'être exhautives, se posent toujours de façon individuelle, pour chacun de nous. Elles s'inscrivent parfois dans un projet plus "élaboré", qu'il soit d'inspiration militante, politique ou éthique. Cette écriture-réflexion sur son travail, l'employeur ne la demande pas ; il la redoute parfois et la décourage si elle dérange. "L'écrivant" prenant le risque de déroger à son devoir de "réserve". Cette crainte des sanctions peut expliquer, en partie, la difficulté du passage à l'écrit, et corollairement, l'écriture peut être subversive quand elle va à l'encontre des idées "bien pensantes".

A l'opposé, l'envie d'écrire pour témoigner, informer, convaincre ou mobiliser rencontre l'obstacle de la clarté de la production écrite qui sera construite différemment selon l'interlocuteur ou le destinataire à laquelle elle s'adresse. De fait, elle impose de connaître certaines normes communicatives.

L'ÉCRITURE INSTITUÉE OU L'APPRENTISSAGE DE NORMES COMMUNICATIVES

La compétence d'écriture est une des composantes techniques des savoirs et des savoir-faire des travailleurs sociaux. Elle obéit à des normes de communication, comme le montre la revue "Etudes et Communication" dans son numéro sur les pratiques d'écriture et champs professionnels (2). Les auteurs démontrent notamment, comment, suivant la commande d'écriture (juge pour enfant, un inspecteur A.S.E*., C.D.E.S*,...), la place de celui qui écrit (éducateur, assistant social., ..) et l'institution qui l'emploie, s'opèrent des distorsions entre l'oral et l'écrit, entre ce qui est pensé et ce qui peut être entendu. Ces écritures professionnelles imposent l'apprentissage de normes en communication hétérogènes qui viennent modifier la pratique d'écriture, dans le sens d'une production instituée. Les enjeux institutionnels sont masqués, notamment pour produire des codes d'écriture "acceptables". Le contrôle de "l'écrivant" évite une prise en compte d'une réalité complexe.

De fait, l'écriture structure les pratiques et les rôles de chacun, permettant d'identifer aussi leur place. S'appuyant sur l'expertise demandée par l'autorité judiciaire, Michèle SIGUIER (3) montre, dans l'exemple de l'enquête sociale, que le travailleur social est dans le registre de l'argumentation (comme aide à la décision), tandis que l'expert (psychiatre ou psychologue) est dans le registre de la démonstration .

"Si ces différentes pratiques d'écriture permettent l'identification et l'expression des points de vue professionnnels de chacun, la difficulté pour l'écrivant est de se construire une stratégie compatible avec l'authenticité de son expression"(2).

L'écriture sur sa pratique ou dans sa pratique professionnelle, suppose l'analyse d'une réalité vécue comme fuyante et difficile à cerner et passe par une implication du sujet-écrivant.

LE TRAVAIL D'ÉCRITURE ...

Dans un précédant article (4), j'avais énoncé les différents effets de l'écriture, comme producteur de sens, d'identité et de liberté. J'aimerai développer un de ces aspects, à savoir l'écriture comme expérience de transformation de soi. J'emploie l'expression "travail d'écriture" par analogie au travail psychique qui s'opère chez le sujet, dans le sens d'une élaboration et d'une clarification de ses idées (5). Le travail d'écriture permet d'aider à penser, c'est à dire que l'on n'écrit pas seulement à partir de ce que l'on pense, mais on réfléchit aussi à partir de ce que l'on écrit. Aragon disait "on pense à partir de ce qu'on écrit et pas le contraire". L'écriture agit comme faisant naître le sens en le rendant visible.

Les effets sont bien évidement différents lorsqu'il s'agit d'une écriture codée, instituée et peu créatrice et celle où il y a un degré d'implication personnelle de l'auteur. Celle qui vise une écriture instituante et créatrice, non obligatoire (ainsi peu encouragée). Ces productions s'élaborent bien souvent, en dehors du lieu de travail et trouvent un exutoire dans les formations supérieures qui les encouragent. Cependant, ces productions perdent leur caractère subversif (en tant qu'analyseur institutionnel) de part l'absence de retombées sur le lieu de travail. Tout comme les mémoires des formations initiales, les réflexions universitaires ou assimilées permettent paradoxalement à la contestation ou à la critique de devenir à son tour instituée, c'est à dire sans craintes pour l'auteur et les acteurs impliqués dans le champ d'étude.

Cette réflexion sur l'écriture chez les travailleurs sociaux vise à s'interroger sur les raisons d'écrire. Elle prend sens quand elle rend compte de la problématique du travailleur social qui écrit sur sa pratique.

Éric AUGER

* ASE : Aide Sociale à l'Enfance

* CDES : Commission Départementale de l'Education Spécialisée

(1) Voir l'article de Hugues BAZIN dans ce même numéro.

(2) Bulletin du C.E.R.T.L.E.C., Université Charles de Gaulle, Lille III à Villeneuves d'Asq.

(3) Bulletin du C.E.R.T.E.C., n° 13, page 49.

(4) Eric AUGER, *"ce qu'écrire peut vouloir dire"* , in PEPS, n° 41, 1993, page 40.

(5) Sigmond FREUD "Remémoration, répétition et perlaboration, dans "De la technique psychanalytique", édition PUF, page 105.

DILEMMES du travail social

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous entendons dire qu'il y a un malaise dans le travail social.

Il ne se passe plus guère un mois voire une semaine, où nous ne soyions pas interpellés, par la terrible question de l'utilité du travail social, et surtout à propos de "son sens".

Chacun y va alors gaiement de sa plume pour nous expliquer, voire théoriser, conceptualiser ce malaise !

Après avoir séjourné de nombreuses années (depuis 1974) à l'intérieur de l'institution sanitaire et sociale, et après y avoir réfléchi justement la question du "sens", je me propose de vous livrer ici, au travers des résultats de mes recherches sur le terrain (1), le sentiment que j'éprouve.

J'estime qu'il convient de penser aujourd'hui non pas en terme de "plainte" mais bien plutôt en celui de "dilemme", à propos de cette "crise" du social.

En effet, si en fin de compte, le métier de travailleur social, n'était ni plus ni moins que la difficulté à gérer un "dilemme" : celui du rapport entre le "vécu" (oral) et "l'écrit"?

Car après tout, je ne connais aucun autre métier où il faille à la fois écrire sur (à propos de) une personne, et en même temps pour une autre personne.

Durant ces dernières années de recherche, j'ai occupé une posture que nous pourrions qualifier de socio-ethnographe(2) à l'intérieur d'institutions ; Je me suis référé pour celà à la technique amplement éprouvée du Journal Institutionnel (3) et à la lueur des théories de l'Analyse Institutionnelle, j'ai pu mener avec les personnes une analyse de l'intérieur.

Cette démarche de surcroît émanait de leur propre point de vue d'acteurs impliqués.

Tout cela m'amène à dire aujourd'hui que l'écrit est toujours déterminé par un ou des destinataires, et de ce fait devient un écrit institué en opposition avec l'écrit pour soi, pour penser les pratiques de terrain, l'écrit instituant.

Cette dialectique pourrait être schématisée, comme nous le proposons, de la manière qui suit en listant les diverses formes que prennent les écrits des travailleurs sociaux.

ECRITURE INSTITUEE	ECRITURE INSTITUANTE
administratif évaluations rapports de synthèse rapports de comportement dossiers familiaux cahier de liaison rapport d'activité	la tenue du journal institutionnel, qui permet l'analyse de la pratique ; Il permet de voir, garder le fil des processus.
projet pédagogique	c'est le projet professionnel.

Les praticiens du social sont trop souvent dépossédés de la pratique professionnelle, par un manque de saisie quotidienne de "leurs" savoirs-faire ; Le journal institutionnel se présente comme un véritable outil, une technique d'analyse des pratiques professionnelles.

Pour comprendre ce qui se joue de l'intérieur même, nous avons donc proposé de théoriser la pratique, en l'écrivant quotidiennement.

LEIRIS disait que "courir le risque d'écrire, c'est courir le risque de vivre" et à propos justement des écrits de travailleurs sociaux (que nous nommons pour notre part "institués") il disait qu'à trop parler des autres on oublie qu'on y est et pas pour rien !

Voilà donc à mon sens l'enjeu essentiel du travail social de demain : savoir traiter le "dilemme" qui se présente à lui ;

Ecrire ce que l'on dit, et vit dans une perspective instituante, porteuse de sens.

Le travailleur social peut et se doit de dire ce qu'il fait, autrement qu'en répondant à des commanditaires pour qui le "rendre compte" dénué de "sens" est depuis longtemps suffisatce.

PIERRE MONTECCHIO

Educateur spécialisé
Laboratoire d'Économie et Sciences Sociales appliquées à l'Education et au Développement, UFR d'Economie de REIMS

(1) Mémoire de DSTS, P. MONTECCHIO, *"Mémoires institutionnelles ou histoires des regards sur l'institution"*, Université Paris VIII, nov 1990. Voir également du même auteur, *"le Journal Institutionnel comme outil d'analyse"*, in "Les pratiques enseignantes deviennent-elles des pratiques de travail social ? " Mémoire de DEA en Sciences de L'éducation, Université Paris 8 et REIMS, oct 1992.

(2) Lapassade G., *L'ethno-sociologie*,, Ed. Méridiens klincksieck, 1991.

(3) Hess R., "le Journal Institutionnel", in *Perspectives de l'Analyse Institutionnelle*, Ed. Méridiens Klincksieck, sept 1988, p. 119 à 138.

ÉCRIRE une démarche instituante

La plupart du temps, le travailleur social dit "de terrain" joue un rôle médiateur : Entre le commanditaire - son employeur généralement - et un public - ses clients ; mais aussi ses collègues - l'animateur socio-culturel n'échappe pas à cette règle. Le travailleur social fait appel à divers champs de compétences et de savoirs théoriques; de même un certain nombre de règles s'imposent à lui, auxquelles il se réfère en permanence.

1° / En premier lieu sa formation initiale, ses expériences ;
2° / L'institution dans laquelle il est employé avec ses règles de fonctionnement ;
3° / La société avec ses cadres, ses normes.

C'est à partir de ces éléments que l'animateur va devoir créer ses propres outils de travail pour gérer les situations auxquelles il est confronté.

Charge à lui de repérer les limites de ses actions définies par un cadre institutionnel qui (bien qu'existant) n'est pas toujours explicitement posé par ailleurs. Il doit ainsi "intuitivement" définir sa marge de manoeuvre, sa liberté d'action.

C'est cette question que je me propose de traiter dans ce texte, à partir des éléments suivants:

- Le lieu de mes pratiques professionnelles ;

- L'université qui constitue un lieu de réflexion théorique.

LE CONTEXTE

Je suis animateur, responsable du secteur 16/20 ans d'un centre socio-culturel dans les Yvelines, depuis Février 1992.

Lorsque la directrice du centre m'a confié la charge de "monter" ce secteur, j'ai négocié avec elle, les moyens (financiers, logistiques, horaires) qui s'avéraient nécessaires pour sa mise en place.

Les orientations pédagogiques que je souhaitais développer étaient "de mon ressort", j'avais "carte blanche".

Je devais donc définir mon rôle ainsi que le cadre de mes actions en direction d'un public de jeunes de 16 à 20 ans et plus, jusqu'alors méconnus.

NAISSANCE D'UNE CRISE

Au mois de septembre 1993, un conflit très violent a éclaté entre la directrice et moi, avec en toile de fond une politique de réduction budgétaire de la ville due "à une conjoncture économique difficile". L'effet immédiat a été la décision unilatérale de la directrice de prélever, sans m'en informer, l'enveloppe budgétaire exigée par la mairie, sur mon secteur. Cette diminution représentait environ 50% de mon budget de fonctionnement, alors qu'il ne représente qu'à peine 1% du budget global du centre.

Cet acte constituait une remise en cause à la fois de mes pratiques (en direction des jeunes avec lesquels je travaille) et de ma place au sein de l'équipe éducative. Comment réagir face à cette situation de crise?

Plusieurs alternatives s'offraient à moi :

La stratégie de soumission

"Attendre que les événements se règlent eux-mêmes", c'est le sentiment de ne pas avoir les moyens d'agir, c'est aussi parfois la peur de la sanction, ou encore penser que le conflit n'apporte rien de positif (pas de solutions)_

La stratégie militante

"Lutter pour faire valoir ses droits", cette conception implique la volonté d'agir sur le cours des événements mais toujours en référence à des principe idéologiques que l'on souhaite préserver. Il s'avère que bien souvent la lutte devient un objectif en elle-même. Dès lors le dogme de la lutte prévaut sur la

raison pour laquelle on s'y engage, on en perd le sens, on s'écarte de la réalité.

La stratégie d'analyse

La démarche se distingue de celle du militant parce que le praticien cherche à produire un sens à la situation pour agir ensuite.

L'observation participante complète: Je suis *à l'intérieur* de l'institution et j'appartiens à la situation étudiée.

Je participe à la vie de l'institution, ma fonction d'animateur et mon statut (animateur permanent responsable de secteur) me donnent accès aux lieux de décision.(1).

Parmi les moyens à ma disposition, le journal Institutionnel se présentait comme un "outil pratique" adéquat pour comprendre les enjeux de ce conflit.

S'il est question ici de s'interroger sur la pratique de l'écriture, mon projet n'est pas d'en démontrer la légitimité mais d'exposer la manière dont on peut s'approprier cette pratique.

CONSTRUIRE UN OUTIL D'AUTO - ÉVALUATION ET D'AUTO - RÉFLEXION

L'originalité de cette démarche est de s'appuyer sur le vécu individuel des jeunes et de l'animateur, mais cette pratique ne se limite pas aux seuls résultats présentés dans ce texte, c'est une véritable pratique d'auto - formation qui s'inscrit dans la temporalité. Elle prend, à mon avis, sens pour le travailleur social en exercice, dans le cadre de ses pratiques, mais ne pourrait-on concevoir dans leur formation initiale un module de sensibilisation à l'utilisation de cet outil: Cette pratique a déjà trouvé sa place dans la formation des instituteurs dans quelques régions de France et à l'étranger. Qu'en est-il de la formation des travailleurs sociaux ?

Porter un nouveau regard

Il s'agit de passer d'une attitude passive voire de soumission aux événements qui parfois dépassent notre entendement à une volonté d'affronter cette réalité, en saisir la complexité.

Quelle différence entre le jeune qui "séchait ses cours" pour ne pas affronter la situation d'échec dans laquelle il se trouvait à l'animateur prêt à démissionner de son poste pour s'échapper de la situation anxiogène que génère un conflit ?

Une même démarche pour analyser deux situations, que seuls les individus, acteurs de la situation peuvent comprendre.

C'est finalement le sentiment, l'envie **d'intervenir sur le changement en cours** (2) qui va naître.

Je pense qu'il n'est plus satisfaisant d'être-là sans s'être posé la question de la définition du rôle que l'on joue.

Le journal institutionnel : un outil d'analyse interne

Je m'attacherais ici à en présenter les caractéristiques essentielles.

Il existe plusieurs formes de "journaux-outils":

Je me suis inspiré de la technique du journal Institutionnel élaborée par R. Hess elle consiste en trois points:

L'objet du journal Institutionnel réside dans "l'élucidation des implications d'un agent dans l'Institution dans laquelle il travaille"(3), l'auteur s'attache à analyser ce qui se joue sur le terrain de ses pratiques : Il devient un praticien-chercheur.

L'observation in situ, avec cette question centrale "qu'est-ce qui se passe ici ?".

On rompt dans une certaine mesure avec le quotidien, l'auteur est dans une nouvelle posture, il porte un regard aigu sur les situations qui se déroulent au jour le jour, dans le cadre de ses pratiques et plus largement dans l'Institution.

La description, il s'agit pour le praticien-chercheur de consigner un fait par jour qui lui semble particulièrement marquant -pertinent- dans le cadre de son analyse.

L'analyse devient alors possible, l'auteur au fil des jour prend du recul et s'autorise une réflexion à partir du contenu de son journal (la somme des faits consignés devient un matériau précieux, véritable mémoire écrite).

Il existe de nombreux autres travaux de recherche sur le Journal.

En Espagne notamment, Miguel A. Zabalza Beraza de l'Université de Santiago de Compostelles a proposé une forme de journal qui entre dans la formation des maîtres. "Leur axe de recherche est d'explorer les virtualités formatives du journal comme instrument d'analyse professionnelle". (R. Hess 1989)

Le journal de recherche de René Lourau où des chercheurs ou étudiants tentent de comprendre l'échafaudage de leur recherche en restituant leurs remarques dans leur chronologie. Dans son ouvrage, il développe au travers de l'étude quelques journaux (le sien compris) les dimensions de l'implication du chercheur dans son objet de recherche(4).

Le journal d'itinérance développé par René Barbier (5), s'appuiera sur la rédaction d'un ensemble de faits autour d'un vécu individuel ou collectif et mettra plus particulièrement l'accent sur la dimension imaginaire de l'auteur.

Parmi les moyens dont je disposais pour comprendre les enjeux de ce conflit, le "journal Institutionnel" se présentait comme un outil pratique adéquat pour entreprendre une analyse interne du centre socio-culturel.

Le journal un outil pédagogique

Environ une vingtaine de jeunes fréquentent le centre régulièrement. La moyenne d'âge est de 18 ans. Ce groupe est composé de jeunes scolarisés dans des filières techniques dites "professionalisantes" d'autres sont inscrits dans des programmes "d'aides à l'insertion", dans un processus de marginalisation inquiétant.

Je diffusais mon journal dans le centre à certains de mes collègues, mais aussi aux jeunes qui, me semblait-il étaient tout aussi concernés que moi par la réduction budgétaire dont faisait l'objet leur secteur.

Au cours de nos discussions, je leur en avais parlé et certains souhaitaient le lire.

N'y avait-il pas là une action éducative à mener ?

Mais pourquoi le journal, dans quel but et pour quels résultats ?

En quoi ce dispositif d'écriture peut-il répondre à des besoins de formation des jeunes ?

L'axe central de ma démarche était la réconciliation des jeunes avec l'acte d'écrire et plus largement de les aider à porter un "regard analytique sur leur environnement".

La plupart d'entre eux associent l'écriture à l'Ecole, avec toutes les images qui viennent s'y greffer, l'obligation, la notation, une méthodologie (voire une rigidité) que certains n'ont jamais réellement intégrée, les règles d'expression de toutes sortes, l'orthographe.

D'autre part, le rapport que ces jeunes ont entretenu (et entretiennent encore) avec l'Institution scolaire est complexe. "on a le sentiment d'être des pions, je n'ai jamais choisi de me faire orienter là où je suis"

L'Ecole est vécue par eux comme une succession de cours, passages obligés dans leurs parcours de lycéens (pour ceux qui sont arrivés jusque là), mais ils n'évoquent à aucun moment, la question de leur rapport au "savoir scolaire". On fuit le lieu Ecole mais aussi toutes ses représentations.

"ÉCRIRE MAIS POUR QUOI FAIRE ?"

Phase 1: *Etape de sensibilisation à "l'acte d'écrire".*

Il fallait dépasser les blocages face à l'expression écrite; on peut les décomposer en deux points: Le fond et la forme.

L'instantanéité de la parole, les modulations que l'on peut apporter au discours que l'on tient s'adapte aux destinataires (dans une situation de communication), les précisions quant aux termes employés sont autant de paramètres qu'il est difficile de maîtriser lorsque l'on passe à l'écrit. L'évanescence de la parole s'oppose au caractère définitif de l'écrit.

Mais sensibiliser ces jeunes à l'écriture ne signifie pas développer un discours philosophico-théorique sur les vertus de l'écrit, il s'agissait de proposer un dispositif interactif qui libère l'expression avant tout. la question du sens de l'écrit se faisait jour:

Phase 2 : *L'organisation du dispositif*

Deux organisations complémentaires se sont profilées; une démarche individuelle pour certains:

A la lecture de mon journal deux jeunes ont émis le souhait de tenir leur propre journal, nous nous sommes donc attelés à définir l'objet de leurs écrits, il fallait répondre à leur demande: "Je veux bien écrire, mais sur quoi ? je n'ai rien à dire"

La deuxième forme d'organisation revêtait un caractère plus collectif :

Avec un petit groupe nous avons décidé de penser un atelier d'écriture ouvert où chaque jeune intéressé pourrait assister, intervenir, participer sans qu'il soit nécessairement impliqué dans une production écrite.

Le principe du volontariat était une règle que nous avions fixée, c'est à dire que les jeunes avaient le loisir d'écrire des textes chez eux, ou durant les ateliers que nous avions mis en place.

De l'oral à l'écrit

Tout projet d'écrit passait, dans un premier temps par l'oral, afin d'enrichir le contenu mais aussi dans la perspective de mobiliser les non-écrivant à la démarche dans laquelle les autres s'engageaient. Un nouveau dispositif s'est alors mis en place sous la forme de conférences de rédaction ; les thèmes de réflexions se sont alors élargis. Nous avons, notamment puisé dans les journaux individuels (ceux des jeunes, le mien compris), dans la presse.

Le cadre organisationnel posé, il fallait inciter les jeunes à écrire sur les sujets qui les touchaient. Je n'avais pas l'intention d'homogénéiser le contenu de l'atelier mais au contraire de proposer un outil, un espace de formation à la démarche d'écriture.

Le texte libre (6) me semblait être le dispositif le plus approprié compte tenu de l'ensemble des "handicaps" des jeunes.

En quelques mots, l'idée est de partir des centres d'intérêts des jeunes, ils choisissent les sujets, thèmes qu'ils souhaitent traiter.

L'intervention de "l'éducateur" se limite aux apports "techniques" (orthographe, expressions) à la demande des auteurs.

Cette pratique, maintes fois expérimentées dans divers contextes, est particulièrement efficace notamment dans le rapport que vont entretenir les jeunes avec l'expression écrite (7).

La forme qu'ils souhaitent donner à leur écrit importe peu dans un premier temps tout au moins. Simplifier la forme permet à l'auteur de s'exprimer librement.

LES EFFETS DE CE DISPOSITIF

Même s'il s'agit d'un projet ambitieux dont je n'aurais pas nécessairement le loisir de mesurer les effets à long terme, je m'attacherais ici à présenter quelques résultats:

Pour les jeunes :

L'intérêt du dispositif réside tout d'abord dans la démarche d'écriture.

Les effets mesurables à "court" terme, sont l'amélioration de l'utilisation du langage écrit - des outils - qui paralysaient les jeunes auparavant: "Ecrire ce n'est plus aussi angoissant".

Les jeunes vont "penser" l'écrit comme un outil d'expression au même titre que la parole.

En épurant le style dans la rédaction des journaux, les jeunes vont se dégager de l'association écriture/littérature qu'ils rejetaient. L'intérêt que je manifestais à propos de leur implication (au sens institutionnaliste du concept, c'est à dire le rapport qu'ils entretenaient)

TABLEAU 1 **Schéma de construction et de développement d'un projet institutionnel**

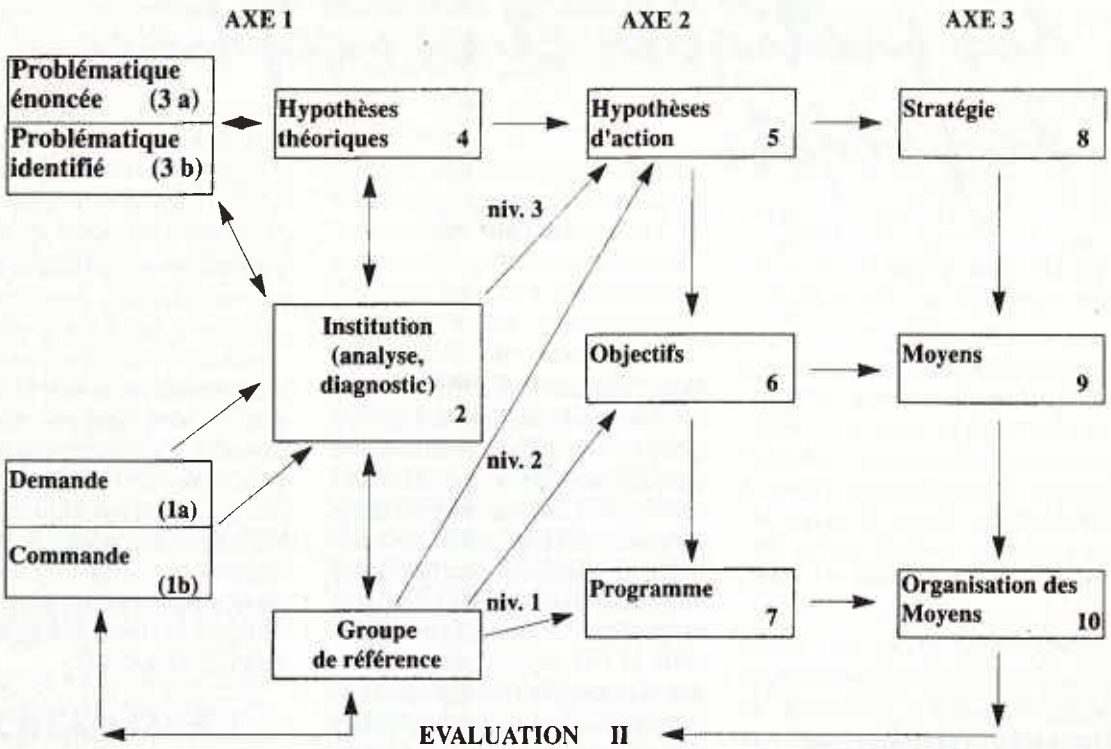

participent pleinement de la stratégie du soupçon. Il n'en n'est pas de même pour l'évaluation qui renseigne avant tout les acteurs sur la qualité du travail engagé. Elle est donc plus ouverte sur la capacité de transformation, d'adaptation de chacun. Elle est pour les acteurs concernés un atout et non une menace.

3 - Les contrôles peuvent déboucher sur les sanctions si la puissance publique estime que son aide est mal utilisée et que la mission confiée n'est pas réalisée dans de bonnes conditions. Dans l'évaluation, les informations obtenues servent aux acteurs à préparer des actions nouvelles ou renouvelées, après avoir pris conscience des difficultés, des contradictions, des imperfections de l'action et en avoir débattu après les avoir analysées.

L'évaluation n'est pas un jugement de valeur doctrinale.

Il ne s'agit pas de savoir si le dogme théorique ou philosophique est respecté et si les acteurs sont fidèles ou hérétiques. Cela reviendrait à nouveau à une question de contrôle dont le protagoniste principal serait un chef d'école ou un chef d'église, soucieux de l'orthodoxie de ses disciples dans la mise en oeuvre des actions. Il n'en est pas moins l'expression d'un jugement. "Or le propre d'une société démocratique est d'entourer tout jugement d'un maximum de garanties, afin d'en éviter les abus" (5).

Ces garanties tendent à réguler le pouvoir de ceux qui s'instituent ou sont institués ou **Chargés d'évaluation** dont la mission est délicate. Ils peuvent être, sans le vouloir vraiment, la puissance occulte et magique dont dépendent les acteurs dans leurs actions, entraînant des réactions de passivité ou de rejet incompatibles avec le renouvellement et l'innovation.

Le **Chargé d'évaluation** est un professionnel compétent qui fournit des matériaux en vue de l'évaluation, aide à les recueillir et à les mettre en valeur mais qui n'a pas la légitimité pour juger seul de la valeur de la politique institutionnelle mise en oeuvre. Il soumet ses propres analyses, voire même ses propres conclusions, à des instances qui disposent d'une légitimité démocratique générale (instances habituelles de l'institution) ou spécifique (instances créées à cet effet) qui ont à utiliser ces travaux, en ont fait la demande et doivent prendre les décisions concernant la poursuite de leurs actions. Dans bien des cas. le rôle du **Chargé d'évaluation** est "aussi celui d'un médiateur" qui permet aux acteurs engagés dans la réalisation de porter un regard neuf sur leur action. Son "objectif est moins de formuler un jugement que d'aider les formateurs d'un programme à améliorer l'efficacité de leurs actions et de leurs procédures" (6).

On demande aux Chargés d'évaluation une bonne connaissance des méthodologies utilisables. On ne leur demande sûrement pas de prétendre "dire le vrai" de façon exclu-

sive au titre d'une méthode réputée neutre et scientifique. On leur demande encore moins de confisquer les connaissances de chacun au profit d'un prétendu savoir dont ils auraient le monopole. En aucun cas, l'évaluation ne saurait devenir un instrument de pouvoir supplémentaire mais un moyen de partager dans l'institution la maîtrise du savoir et du pouvoir.

Toutes ces réserves étant faites, nous pouvons affirmer que l'évaluation est indispensable et souhaitée.

Pour pouvoir tenir dans une profession usante comme celle qui consiste à s'occuper d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté, il faut d'abord comprendre le sens de ce travail. Il faut donc être capable de conduire son action avec réflexion et faire preuve d'esprit de recherche pour adapter cette conduite à l'évaluation des personnes et des situations.

QU'EST-CE QUE L'ÉVALUATION ?

C'est la possibilité de faire le point pour favoriser la dialectique et nourrir le projet.

Toute action évaluative repose donc sur l'existence d'un projet, formel ou informel, colonne vertébrale de l'action. Appuyé sur l'histoire, le projet utilise le présent pour préparer l'avenir. C'est une force dynamique, "l'élan vital" de tout groupe humain. Quand une institution ne repère plus clairement son projet, c'est que la vie commence à s'en retirer.

Un projet s'articule autour de trois axes.

• Un axe essentiel : c'est celui qui sert de base à l'action. Il s'agit de la philosophie de l'action, de la finalité poursuivie, des théories qui servent de référence à la pratique éducative.

C'est cet axe qui donne du sens au travail de chacun. Celui qui permet aux acteurs, quelle que soit leur place, de comprendre ce qu'ils font et pourquoi ils le font.

• Un axe contractuel : celui qui permet à une équipe de proposer des hypothèses d'action intégrant toute une série d'objectifs à l'intérieur d'un programme pour une durée déterminée. Il est évident que tout contrat implique des vérifications, des bilans périodiques, et que l'évaluation fait partie du contrat, faute de quoi on ne maîtrise plus rien. Le contrat se passe aussi bien avec ceux qui commanditent l'action qu'avec ceux pour lesquels l'action est entreprise. Il n'a pas la même forme avec les uns ou avec les autres, mais il n'en nécessite pas moins une évaluation pour les uns comme pour les autres.

• Un axe opérationnel : qui définit la stratégie utilisable, en même temps que les moyens, et l'organisation des moyens nécessaires pour obtenir un résultat.

Le tableau 1 montre de quelle manière s'articulent ces trois axes dans la dynamique d'un projet.

Au commencement, se trouve la demande originelle d'un sujet ou d'un groupe de sujets "souffrant" **(Ia),** demande qui peut s'exprimer directement ou indirectement à travers des comportements signifcatifs qui sont les symptômes de cette souffance. Lorsque cette demande est suffsamment forte par le nombre des sujets ou i intensité avec laquelle elle se présente, la société fait une commande **(Ib)** à un groupe institutionnel **(2)** de statut public ou privé pour qu'il s'en saisisse et propose une ou plusieurs réponses capables d'apporter des solutions. L'institution le fait à travers son histoire, son idéologie, ses théories de référence **(4)** qui lui permettent d'identifer les problèmes à solutionner **(3a)** et d'énoncer clairement les problématiques qui s'en dégagent **(3b)**. Tout ceci constitue l'axe essentiel.

En deuxième étape, sont énoncées les hypothèses d'action **(5)** ainsi que les objectifs poursuivis **(6)** et le progamme qui les structure **(7)**. Si les hypothèses d'action peuvent être larges sans pour autant cesser d'être claires, les objectifs doivent être très précis ainsi que le programme de travail qui va permettre de les atteindre. Ces trois éléments sont les repères **indispensables** du contrat formel ou implicite qui va exister entre l'institution et ceux et celles qui l'utilisent.

C'est le contrat qui fournit les éléments d'action, la stratégie à utiliser avec le sujet ou le groupe de sujets concerné, les moyens indispensables **(9)** pour atteindre les objectifs et la manière dont ces moyens sont organisés pour atteindre la plus grande effcacité **(10)**. Nous avons appelé cet axe, l'axe opérationnel, celui sans lequel toute idée, aussi intéressante soit elle, reste du domaine de la pensée et ne s'incarne dans aucune action humaine susceptible d'être évaluée. L'évaluation (Il relie la réponse à la demande à travers l'interrogations des termes du contrat.

Toute institution qui s'en donne la peine a les moyens d'une évaluation à trois niveaux :

– **celui des programmes** : écart entre ce que l'on se propose et ce que l'on fait ; analyse quantitative de l'énergie institutionnelle dépensée ;

– **celui des objectifs** : d'autant plus mesurables qu'ils sont plus détaillés ;

– **celui des hypothèses d'action et des stratégies** qui reposent sur les études de cas et les études de situation.

A tous ces niveaux correspondent des outils à construire en équipe avant d'être bien au claire sur les informations qui seront recueillies et analysées ce qui suppose le concours sinon de tous, au moins du plus grand nombre des personnes concernées. Pour faciliter ce concours, l'évaluation sera conduite le plus souvent par un acteur extérieur (**Chargé d'évaluation**) n'ayant aucun statut hiérarchique dans l'institution et dont le rôle sera d'écouter, de comprendre, de recueillir des données, de préparer des outils d'analyse, en collaboration avec un groupe de référence où seront représentées toutes les catégories de personnel, élues ou désignées par l'ensemble et si possible une personnalité extérieure qui accréditera de son autorité le

TABLEAU 2 **De l'évaluation des projets personnels à celles du projet institutionnel**

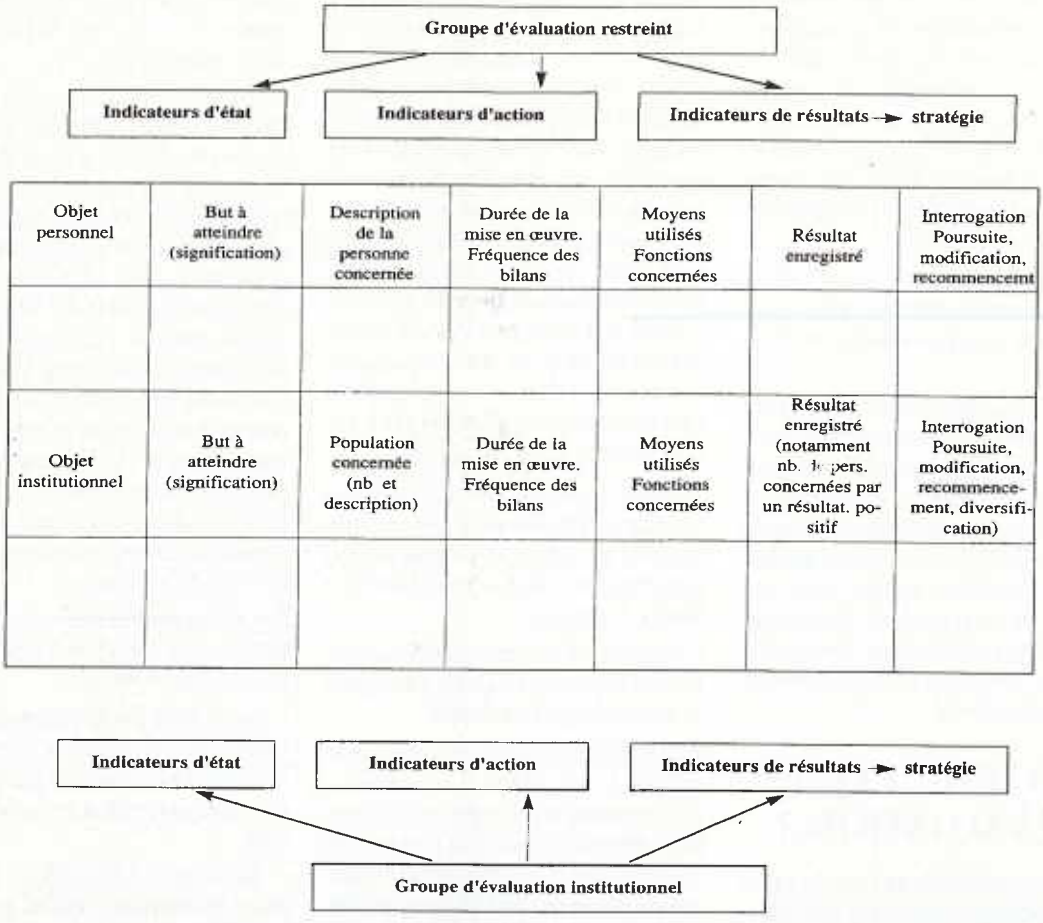

travail mené et posera les questions qui lui sembleront utiles à la compréhension de l'action.

L'EVALUATION AU NIVEAU DES PRORAMMES

Elle concerne la gestion des moyens et leur organisation. C'est une **analyse quantitative**. Il s'agit d'essayer de comprendre si l'énergie institutionnelle mise au service du progamme est conforme, dans sa quantité comme dans son mode d'utilisation, aux intentions du programme. Elle repose d'abord sur l'analyse des fonctions institutionnelles.

On appelle fonction un ensemble de moyens mis au service d'un ou plusieurs objectifs groupés.

Le premier travail du groupe institutionnel est d'apprendre à les repérer. Plusieurs procédés peuvent être utilisés :

– on peut réunir l'ensemble des travailleurs et leur demander d'énoncer, dans le désordre, toutes les fonctions qui leur paraissent être en présence dans l'institution. On assiste alors à un très large "brainstonning" d'où surgiront de très nombreuses propositions aux formulations les plus diverses et qu'il faudra préciser, classer, regrouper pour aboutir à un répertoire acceptable par tous.

• mais on peut aussi les faire surgir d'études de cas ou de bilans d'activité qui sont des représentations partielles ou globales de l'activité institutionnelle.

On appelle :

– **fonctions-actions**, celles qui servent directement les usagers,

– **fonctions-supports d'action**, celles qui permettent l'action et sa progression.

Une fois élaborée ensemble la grille des fonctions, on étudie comment chacun des membres de l'équipe de travail contribue à ces fonctions. La méthode préconisée est celle du journal de bord où chacun des membres de l'équipe consigne au cours d'une semaine ce qu'il fait dans la quotidienneté de son action. On choisit institutionnellement une semaine qui sera valable pour tous et les livres de bord sont acheminés d'une manière anonyme vers la personne qui est chargée de les analyser. Trois semaines judicieusement choisies dans une année suffisent à donner de l'institution et de son action une image précise qui sera analysée en commun.

De même seront analysés les documents financiers comme révélateurs de l'importance accordée à chaque fonction (dans le pourcentage de moyens mis à son service). Si l'on appelle **T** la masse budgé-

taire totale, on admettra que chaque fonction institutionnelle utilise des lieux **(1),** du personnel **(p)**, des matières et des matériaux **(m)** dont le total partiel **(t)** rapporté à **T** donne un pourcentage, qui peut être considéré comme le reflet de l'intérêt **(i)** manifesté par l'institution **(I)** pour cette fonction. Selon la formule suivante :

F1= I (1) + p (1) + m (1) = t (1)
t 1 / T = i 1

F2 = 1 (2) + p (2) + m (2) = t (2)
t 2 / T = i 2

etc...

En différenciant les fonctions - actions et les fonctions supports d'action (gestion, administration, formation, etc...) on apprécie la part relative des actions et des supports indispensables.

Trop d'importance accordée à l'action entraîne un risque de non maîtrise.

Trop d'importance accordée aux supports entraîne un risque de bureaucratie.

L'évaluation au niveau des objectifs

Tout objectif doit pouvoir s'énoncer clairement. Il faut percevoir clairement les indicateurs d'état au moment où démarre l'action, inventorier les indicateurs d'action qui seront utilisés à travers diférentes fonctions, et repréciser les indicateurs d'état au bout d'une certaine durée pour voir ce qu'ils sont devenus. Plus l'objectif est précis, plus le travail en est facilité.

Le choix des objectifs se fait en commun. La construction des grilles qui vont permettre de noter les variables à évaluer se fait aussi en commun, soit en collectif, soit en utilisant le groupe de référence, le plus souvent en analysant le discours tenu par les uns et les autres à propos de ces objectifs.

Il reste alors à choisir des personns et des moments à partir desquels les grilles seront remplies et à comparer leurs résultats sur une durée convenue.

On pourrait me faire remarquer que cette évaluation des sujets ne conduit pas forcément à l'évaluation institutionnelle qui ne peut pas être la somme des évaluations faites sur les sujets. C'est exact ! Même si l'on peut cependant affirmer que les démarches sont identiques. Si l'on se rapporte au Tableau 2 nous voyons apparaître une grande similitude dans la façon dont sont posés les indicateurs d'état, les indicateurs d'action et les indicateurs de résultat. Raison de plus pour que les indicateurs soient très précisément formulés tant du côté des sujets concernés que de l'institution, ce qui nous ramène au projet et à la clarté qui le garantit.

L'EVALUATION AU NIVEAU DES HYPOTHESES D'ACTION

Pour éviter que cette évaluation ne soit qu'un débat idéologique sans fondement précis, il est indispensable qu'elle ne se fasse qu'en troisième temps, c'est à dire appuyée sur les données d'informations fournies par les deux premiers niveaux. Nous sommes amenés à mieux connaître certains aspects donc à substituer une certaine forme de connaissance à un pré-supposé qui est le plus souvent le produit de non-dits institutionnel. Les questions que ces données nous renvoient par rapport à non intentions, par rapport à certaines normes connues par ailleurs, permettent la dialectique institutionnelle et facilitent les choix ou les réorientations.

L'INDÉPENDANCE

Le **Chargé d'évaluation** ne peut travailler en bonne intelligence avec l'ensemble de l'équipe d'une institution que s'il est indépendant de tout pouvoir institutionnel repérable. Il ne peut être à la discrétion ni du Conseil d'Administration, ni du Conseil de Direction, ni du Comité d'Entreprise, etc. Il doit être également indépendant de toute autorité extérieure ayant à exercer sur l'institution une fonction de contrôle.

La compétence

Il va de soi que le **Chargé d'évaluation** doit posséder des qualités qui inspirent la confiance à travers la compréhension des phénomènes qui agissent dans l'institution et sur elle.

Cette compétence sera reconnue à travers la manière dont les propositions sauront intégrer les préoccupations réelles de l'institution.

La transparence

Ces propositions devront d'ailleurs être écrites, claires et donner lieu à un protocole d'accord dans lequel chacun pourra se reconnaître et qui pourra être reproductible par d'autres **Chargés d'évaluation** au cas où celui qui aurait été choisi deviendrait indisponible.

Le pluralisme

Le groupe de référence que nous avons proposé peut être une garantie complémentaire pour l'institution de ne pas se laisser manipuler malgé elle par l'influence d'une seule catégorie de personne. Les "extérieurs" du groupe et leur regard "candide" sont là pour poser les questions que d'aucuns voudraient pouvoir éviter.

Mais je le répète ceci n'est qu'une démarche, une manière de faire ; en aucun cas je ne la considère comme un modèle à répéter. Elle est à la disposition, parmi d'autres, des groupes et des équipes qui voudraient s'en emparer. Je l'ai écrite (7) pour rendre service, non pour en faire une nouvelle contrainte. Je reste à disposition de ceux qui voudraient l'expérimenter.

Jacques LADSOUS

Président de l'Ecole d'Educateurs Spécialisés AFORTAS-CEMEA

(1) J. Ladsous, "l'évaluation en question", in EMPAN, 1992.
(2) Patrick VIVERET, L'évaluation des politiques et des actions publiques, Paris, la Documentation Française, Coll., des Rapports Officiels, Juin 1989.
(3) Patrick VIVERT, op. déjà cité.
(4) Patrick VIVERT, op. déjà cité.
(5) Patrick VIVERT, op. déjà cité.
(6) Patrick VIVERT, op. déjà cité.
(7) J. LADSOUS, *Travail social, gérer c'est aussi évaluer*, ACTIF, Rue de l'Esplanade, 34000 Montpellier, 1990.

RÉFLEXIONS

à propos de la formation d'intervenants sociaux pour les banlieues

La dernière rencontre de PEPS et plus particulièrement le déroulement de notre atelier a été pour nous la confirmation d'impressions concernant la formation des travailleurs sociaux. Voici quelques réflexions concernant cette formation qui nous paraît inadaptée aux besoins actuels.

Nous proposons ici de former les futurs intervenants sociaux dans les universités tout en étant très conscients des limites qu'on rencontre dans les universités actuelles. Nous pensons cependant qu'une immersion de ces travailleurs dans un milieu universitaire quel qu'il soit permettrait certainement de changer certains comportements, de les assouplir, de faire de ces travailleurs sociaux ces "praticiens-chercheurs" qu'ils refusent d'être pour le moment, sauf quelques exceptions intéressantes.

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

Les travailleurs sociaux ont été formés, et le sont encore, pour s'occuper d'une société qui n'est plus la même, du moins dans certains de ses secteurs. Cette formation, en effet, était souvent à base essentiellement psychologique (elle l'est encore dans certains établissements). La culture de ces intervenants est, en gros, faite d'héritages du mouvement de mai 68 et de ses suites, de la culture rock pour nombre d'animateurs socio-culturels, etc.

Leur rôle était, souvent, de jouer les passeurs entre l'échec scolaire et le monde du travail qui pouvait cependant accueillir les jeunes en difficultés scolaires. Si le système scolaire les rejettait ou ne leur convenait pas, ces éducateurs pouvaient les reprendre pour les placer dans le monde du travail. Mais il n'y a plus de travail, aujourd'hui, pour ces jeunes.

La réalité actuelle dans les banlieues est faite de chômage, de désintérêt pour la scolarité, de nouvelles formes de toxicomanie, de sida, de mise en place d'une société duale, à l'américaine; sa structure fondamentale et sa dynamique ne sont plus celles de la société de classes dont le conflits et les régulations s'organisaient autour des rapports de production. Ce monde est aujourd'hui déstabilisé, les parents au chômage n'ont pas l'espoir de retrouver du travail et les jeunes n'ont plus de projets d'avenir.

UNE FORMATION EN VASE CLOS

La formation des intervenants appelés à intervenir dans ces quartiers d'exil est archaïque et inadéquate. Elle est presque exclusivement assurée par des institutions (écoles d'assistantes sociales, d'éducateurs, d'animateurs, etc) dans lesquelles, qu'il s'agisse de formation en cours d'emploi ou de formation initiale, ces travailleurs restent en vase clos en dépit des contacts qu'on leur aménage avec "le terrain". D'où leur isolement culturel.

C'est pourquoi nous pensons que les travailleurs sociaux en formation auraient au contraire tout intérêt à se former dans le cadre des universités où le système souple de validation des acquis permet d'envisager des entrées sur la base d'expériences acquises, d'un passé professionnel sans exhiber le bac à l'entrée). On devrait faire en France ce qui se fait ailleurs, et par exemple en Allemagne, en Italie, en Espagne: intégrer la formation des travailleurs sociaux dans les universités comme on l'a fait pour les futurs enseignants avec l'institution des IUFM. Créer des IUFTS pour les futurs travailleurs sociaux.

UNIVERSITÉS ET BANLIEUES

Nous ne disons pas pour autant que nos universités sont actuellement bien préparées à une telle tâche. Indiquons dès maintenant quelques limites qu'on peut apercevoir en la matière: nos réflexions se limiteront à l'Université de Paris 8, cas exemplaire dans la mesure où sa localisation en banlieue devrait la placer aux avant-postes d'un travail en ce domaine.

On rencontre dans cette université des chercheurs qui s'intéressant aux banlieues, ont souvent une formation et une orientation qui convenaient bien à cet objet : la "banlieue", quand les banlieues étaient "rouges" avec ce que cela comportait de sociabilité, de scolarisation, de vie associative, syndicale et politique... Mais, on le sait, ce temps est aujourd'hui fini: cette société n'existe plus. Les anciennes banlieues ouvrières se sont transformées progressivement en "quartiers d'exil"; celles qui seraient encore "rouges", comme le "93", ne le sont plus, en fait, que par leurs appareils politiques, et non par la structure sociale.

DES ANALYSES EN DÉPHASAGE

Outre les bénéfices de la connaissance et de la carrière, l'analyse des banlieues en termes de classes sociales procurait à ceux qui en avaient la pratique un statut d'intellectuel engagé et, par là, "participant". Ce statut s'est 'écroulé, à la fois par le changement de société et par l'implosion récente de l'univers dit "socialiste".

Mais ça n'est pas seulement en ouvrant une crise chez les chercheurs des banlieues que cette implosion a produit un handicap pour leur travail; il s'y ajoute une distance accrue entre eux et les nouvelles populations "dualisées".

Ces chercheurs sont maintenant d'une autre ethnie que ceux qu'ils devraient étudier, la distance culturelle entre eux et ces populations d'exclus est bien plus grande que jadis, lorsque l'intellectuel militant allait à la rencontre de la classe ouvrière et de ses organisations. Il est bien plus difficile, aujourd'hui, de "participer" à la vie des cités que ne pouvaient le faire les intellectuels militants amis des banlieues rouges.

Et cela, on le voit bien à l'Université Paris 8 malgré l'absence de débats sur la question des implications des chercheurs (on n'en parle pas davantage que des difficultés pédagogiques à la fac, ce sont là des sujets tabous). On constate cependant qu'on aboutit de fait à une sorte d'impasse quand on s'acharne à vouloir mettre en oeuvre sur le terrain - tout comme les travailleurs sociaux formés en vue d'une autre société - des modèles d'analyse et des comportements inadaptés aux nouvelles circonstances.

L'UNIVERSITÉ VOUDRAIT VIVRE, ELLE AUSSI, EN VASE CLOS...

Il faut encore remarquer, et nous l'avons montré déjà dans PEPS, que le milieu universitaire dans son ensemble n'est pas très disposé à s'ouvrir à son environnement de banlieue. On refuse l'évidence: le fait d'être prof dans une fac *de* banlieue (et pas seulement *en* banlieue)., - une fac dont cependant la mission majeure, mais non prévue et non voulue, est de travailler notamment à l'intégration des jeunes issus des immigrations. Comme pour ne pas le voir, certains professeurs arrivent en voiture jusqu'au sous-sol de l'université, prennent l'ascenseur, montent directement dans leur département, font leur cours et puis s'on vont.

Il en est même qui, anciens militants, refusent catégoriquement d'ouvrir l'université sur son environnement comme on l'a vu au cours d'un débat (en juin 92) concernant l'éventuelle implantation d'un café musique sur le campus.

On ne saurait par conséquent affirmer qu'une installation des formations de travailleurs sociaux dans les universités permettrait, comme par miracle, de former des intervenants sociaux subitement compétents pour ces secteurs là.,Il y aurait sans doute au départ des blocages dont nous avons pu mesurer déjà l'ampleur par une expérience limitée, mais exemplaire.

C'est ainsi que la tentative de mettre en place, au cours de l'année universitaire 92-93, à Paris 8-Saint-Denis, un petit "laboratoire" d'ethnosociologie et de recherche-action avec des travailleurs sociaux suivant une formation en cours d'emploi nous a montré l'intérêt (cf Article de Mustapha: "Un éducateur pour la Fac?"; dans PEPS n° 41), mais aussi les limites institutionnelles de la démarche.

On peut certes penser que c'était la première année et qu'on a essuyé les plâtres; mais rien, pour le moment, n'autorise à espérer qu'on pourra perfectionner l'an prochain ce dispositif expérimental, tant paraissent contradictoires les exigences d'une recherche de type universitaire d'une part, et celles de la formation en école, d'autre part.

A PROPOS DE L'ETHNOLOGIE

Nous considérons en outre que dans la formation actuelle des chercheurs on ne fait pas une place suffisante à l'anthropologie urbaine et à sa méthodologie ethnographique, proche pourtant des pratiques de cer-

tains intervenants sociaux (nous pensons ici à l'observation participante de rue, notamment). Mais ce problème ne se limite pas aux écoles de travail social. Dans l'université française, l'ethnologie est souvent associée à l'étude des objets traditionnels et "exotiques" de l'anthropologie classique. Les départements d'ethnologie, eux aussi plutôt routiniers, croient devoir laisser aux sociologues le soin d'adopter la démarche ethnographique à la société moderne.

Mais dans les départements de sociologie et aussi d'éducation, cette démarche, qui n'est pas absente tout à fait, reste minoritaire. Il manque ici cette longue tradition de travail de terrain (fieldwork installée aux USA et ailleurs depuis longtemps déjà).

S'y ajoute chez nous la tendance, assez générale dans les pays latins, à préférer les discours et les grandes "théorisations" - y compris sur et contre le travail de terrain - à l'épreuve des faits.

Les travailleurs sociaux ont eux aussi du mal à prendre le tournant que nous préconisons en la matière, à la fois au niveau des idées et des méthodes d'intervention sociale; d'où le mal qu'ils éprouvent à redéfinir leur situation actuelle, à chercher des nouvelles solutions par de nouvelles pratiques. Mais c'est sans doute parce qu'ils ne sont pas, dans leurs écoles et leurs revues, invités à le faire.

LA QUESTION EST AUSSI POLITIQUE....

La situation est pire encore au niveau des politiques municipales.

Au niveau local, la régulation des banlieues par les partis politiques, les syndicats, les associations et les discours des intellectuels militants ne fonctionne plus. Elle n'a plus de prise sur la nouvelle réalité.

Les décideurs politiques, cependant, tendent à agir en fonction de résultats de recherches qui ont du mal, on l'a vu, à faire un diagnostic du local. On rappelera ici qu'en 1981, lorsque la crise des banlieues est venue au premier plan de l'actualité, on a découvert que la masse des recherches accumulées sur ces sujets ne servait pratiquement à rien pour comprendre la situation et tenter d'y faire face.

Les politiques, d'ailleurs, ne réagissent que sous la pression de crises aigües: par exemple lorsque, dans un contexte de campagne électorale, on "découvre" l'organisation mafieuse du trafic de drogues dans une cité ou lorsque des jeunes mettent le feu à un collège. On ne fait que du replâtrage, même en recrutant sur le tas des travailleurs sociaux issus des communautés, ce qui pourrait être positif si ces intervenants étaient formés.

On pourrait trouver un indice visible du décalage entre la formation idéologique et culturelle des animateurs et la réalité des banlieues, dans la non prise en compte, trop longtemps, de la culture hip hop: on voulait s'en tenir à la culture rock parce que c'était celle des animateurs socio-culturels formés dans les années 70.

Ce blocage pouvait trouver aussi des arguments idéologiques lorsqu'à la direction régionale des affaires musicales on hésitait à faire sa place à la culture rap pour éviter, nous disait-on alors, la question de l'ethnicité dont on risquait de renforcer le développement. On sait qu'on n'a rien empêché en la matière. ..

LA QUESTION DE "L'ETHNICITÉ"

Cette question de l'ethnicité devient particulièrement d'actualité avec les possibles effets du nouveau code de la nationalité: rejetant 800. 000 jeunes, surtout des banlieues, dans une non-identité pour la durée de l'enfance et de l'adolescence, ce code pourrait contribuer au repli ethnique de ces jeunes et de leur entourage et donc à la ghettoïsation de ces quartiers.

L'affirmation ethnique y était déjà en route; elle pourrait être accélérée par la segrégation contenue dans ce code bien qu'on ne puisse pas trouver en France, pour le moment, un quartier noir, un quartier pakistanais ou un quartier marocain.

Il n'y a pas encore en France, à notre connaissance, un débat de fond sur ce changement de société que nous vivons et qui atteint l'ensemble de la société française, touche les écoles, bouleverse les conditions des interventions sociales. Pas de débat qui pourrait aider à mieux saisir le sens profond de la crise des travailleurs sociaux, de celle, parallèle, des ex- "intellectuels de gauche", des chercheurs, des enseignants...

Mohamed Toussirt
Gérard Leblanc

Pour entrer dans la question de la société duale on peut recommander la lecture de quelques ouvrages récemment parus:

- F. Dubet et S. Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil*, Seuil, 1993.
- P. Bourdieu et al: *La misère du monde*, 1993.
- et quelques rapports dont celui, excellent, de Julien Dray sur *la violence dans les banlieues*.

Des particpants à la journée du 7 mai, membres de l'association 93 action banlieue, ont désiré nous faire part de leurs réactions.

REGARDS sur la journée du 7 mai

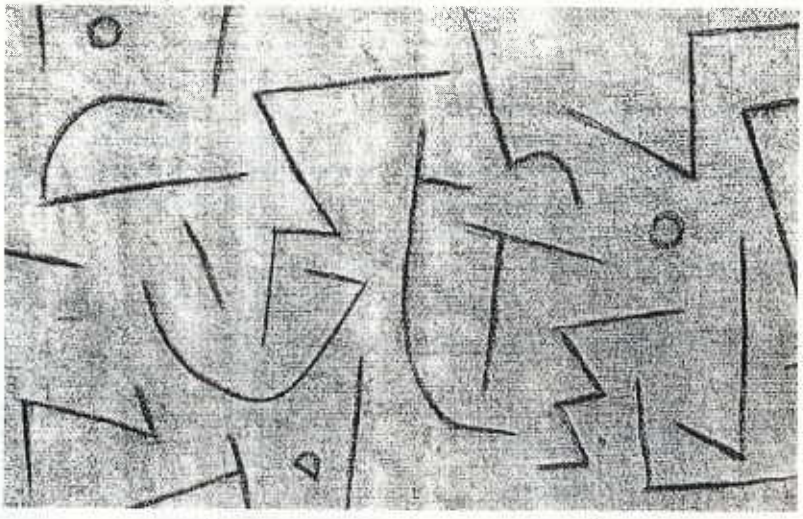

"Pertubations harmonisées (fusain 1937)

Plusieurs faits ont marqués cette rencontre, d'abord, l'ambition des intervenants qui l'ont animée avec une verve presque magique et qui malgré leur sérieux ont fait preuve d'une grande convivialité. Ces éléments réunis ont contribué à fabriquer une rencontre vivante et instructive.

A consommer sans modération...

SAVOIR ET ECRITURE

1 - Articulation entre savoir et savoir-faire, quels enjeux ?

2 - Ecriture et travail de terrain

En assistant aux ateliers 1 et 2, j'ai pu obtenir des informations aussi bien théoriques que pratiques quant à la mise en place d'un projet de formation des formateurs.

Ainsi, les deux ateliers, en insistant respectivement, l'un sur la nécessité d'une formation de base (savoir) et d'une formation sur le terrain (savoir-faire) ; l'autre sur l'importance de l'écriture, m'ont permis de clarifier la relation du travailleur social à sa profession.

De plus, l'intervention de Léonardo MONTECCHI responsable du service toxico-dépendant USFLO à Rimini, a retenu toute mon attention dans le sens où celui-ci a défini la démarche entreprise par son service de prévention. Ce dernier part du concret (observation) pour aboutir à l'élaboration d'un projet de formation de formateurs.

Enfin outre les informations que j'ai pu directement lier à notre projet, les ateliers ont été d'un apport personnel tout aussi grand.

Samira TOU

EVALUATION ET CONCEPTION

L'atelier n° 3, concernant l'évaluation des pratiques et la conception des projets, nous a été d'une aide considérable.

Etant membre d'une jeune association, nous avons été confrontés, il y a encore peu de temps, aux difficultés que peut engendrer la rédaction de projets.

Un concept fondamental nous avait alors échappé : celui de l'évaluation. Mr LADSOUS, éducateur, nous permis de mettre à jour ce qui avait rendu notre réflexion aussi laborieuse. Lors de l'élaboration de nos projets, nous n'avions pas pensé à utiliser la méthode évaluative, qui aurait permis a chacun de se resituer dans le contexte de travail. Dans un même temps, nous aurions dû aussi prosséder à l'évaluation des demandes qui nous étaient faites : apprécier, par exemple, l'implication des parents lorsqu'ils désirent ou acceptent que leurs enfants suivent des cours de soutien scolaire ; ou de la même façon, évaluer l'investissement des jeunes qui participent aux campagnes toxicomanie/SIDA. Tout cela, afin d'ajuster nos projets de travail à la demande de départ.

En tant que membre d'une association nous pouvons dire que cet atelier nous a permis d'acquérir des bases théoriques solides, nécessaires au bon fonctionnement de notre groupe.

D'un point de vue plus global, nous pensons que les travailleurs sociaux présents à cet atelier, ont eux aussi trouvés des réponses aux questions qu'ils se posaient, pour certains, depuis plusieurs années. Sans prétendre résoudre tous les problèmes, l'atelier nous a permis de nous recentrer de façon plus précise sur nos objectifs particuliers.

Fadila,
Corinne et Jocelyne

NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES

Question de fond...

Suite à notre rencontre du 7 mai, nous avons pu tirer parti d'une série de débats variés, parmi lesquels, celui concernant les nouvelles pratiques sociales qui a porté sur des problèmes actuels rencontrés par les travailleurs sociaux. Cet atelier a donné lieu à une quantité de réactions de la part des participants qui attendaient réellement des réponses face à une situation qui se dégrade de jour en jour au coeur même de la société.

Face aux besoins de la population la plus défavorisée, leurs inquiétudes sont compréhensibles de part la carence existante des moyens d'actions donnés.

Ce sont pourtant les travailleurs sociaux qui tentent de colmater les brèches pour redonner à la société un certain équilibre, un semblant d'humanité.

Parmi les grandes problématiques abordées comme la question du RMI, le travail au noir, la toxicomanie, le logement ; la mission, le statut du travailleur social fut longuement discuté. Il apparaît en effet, que ce dernier est directement impliqué dans la politique, il s'insère dans ce nouvel ordre économique et social dont la finalité n'est autre que d'éviter l'éclatement de la société.

Selon l'ONU, depuis 1970, sans que cela n'ait été remis en question, la base de travail des travailleurs sociaux doit porter sur la Normalisation et l'Autonomie de la population or, la réalité reste incompatible avec un tel projet, les mesures prises ne contribuant qu'à conditionner l'individu par rapport à des règles de vies, derrière lesquelles tout le monde s'abrite...

Bien que la situation s'enlise, le système fonctionne, la remise en cause du travailleur social est nécessaire, ce dernier doit se demander plus que jamais par qui il est payé...

Pourquoi est-il payé ? A quel niveau peut-il transgresser, déposer son mandat ?

Question de forme ?

Ce vaste thème a donc déchaîné les passions dans cet atelier 4.

Mais il s'est dessiné, au delà des divergences sur la question de fond deux groupes bien distincts, division qui, pour nous symbolise un problème fondamental. Que faire devant des travailleurs sociaux qui s'insurgent parce qu'un Universitaire tente d'expliciter son expérience avec sa propre logistique ?

Faut-il intervenir pour interrompre cette personne ou bien demander à l'auditoire provisoire de tendre une oreille attentive ?

Chacun défend ses terres arguant d'y habiter, et rompant ainsi un dialogue naissant.

Guerre ouverte...

Pour nous, cette situation n'a rien de surprenant et ne fait que continuer entre la théorie et la pratique.

Les travailleurs sociaux ne peuvent en partie à cause d'une forte relation d'implication aller vers le savoir et le théoriser, préférant parfois rendre la dialectique muette.

Le discours théorique, un peu provocateur, prononcé durant cette rencontre a opéré comme un acte de violence symbolique rendant les

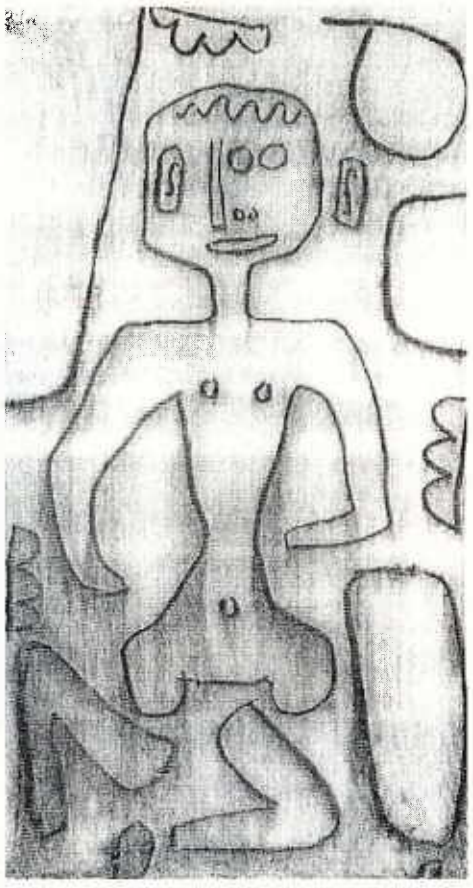

"Se dresser - se ressaisir, être un homme" (fusain 1939)

travailleurs sociaux presque coupables et le clivage tout à fait net.

Il ont dû assurer leur défense non pas en s'appuyant sur des questions de fond mais sur des questions de forme, renvoyant les intellectuels à leurs livres...

Cependant la réflexion passe immanquablement par une période "d'arrêt sur image" où chaque individu doit penser ses actes et non plus se contenter de rejeter inlassablement les mêmes fonctions.

Parfois des cours magistraux seraient utiles, non pas à l'aboutissement de la recherche de son identité sociale mais à la mise en lumière d'une certaine façon de concevoir son rapport au travail.

Le propre de l'homme n'est-il pas de se remettre en question ?...

Mais peut-être aurait-il fallu préciser que cela n'avait rien d'une théorie de groupe...

Carole CREUSET, Ricardo CORONADO, Valérie SANDROSSIAN

TRAVAIL
Social et social médiatisé

Il est convenu de parler aujourd'hui de société "hypermédiatisée" et de relever le rôle croissant des médias dans les rapports sociaux. En réaction, les travailleurs sociaux se définissent parfois eux-mêmes comme des "travailleurs de l'ombre". Implicitement cette référence s'oppose à ce qui serait l'éclairage de l'actualité donné par les médias.

Ces notions d'ombre et de lumière appellent plusieurs remarques :

- Elles s'inscrivent dans une vision dichotomique. Le travail social serait aux antipodes du travail opéré par les médias : la profondeur, la quotidienneté, le non-spectaculaire pour le premier, la superficialité, l'immédiateté, l'événementiel pour le second. Deux pôles différents de nature agiraient sur le social.

- Elles introduisent les concepts de visibilité et de non visibilité. Et dans ce cas, qu'est-ce que veut dire être "visible" ou non-visible dans une société dite de "communication de masse". De plus en plus se réalise une fusion entre espace public(lieu du débat politique) et visibilité (ce qui passe par les médias).

- Elles posent la question de l'image, en particulier celle du contexte social où les professionnels et les usagers du travail social vivent et agissent. Or les images n'ont d'existence que dans un rapport au temps. C'est la durée ou son absence qui donne à l'image un sens ou un non-sens.

APPROCHES DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

Brève présentation suivant trois angles d'analyse.

La communication de masse

Nous connaissons les éléments du paradoxe : plus la communication est massive plus les individus souffrent de non-communication. Pris de façon séparée et indifférenciée, ils perdent leurs caractères distinctifs et la possibilité d'interagir entre eux : pas de coutumes, de traditions, de règles établies, de sentiments d'appartenance, de structure organisée : la communication de masse se définit par l'ampleur, l'hétérogénéité, l'anonymat.

L'institution médiatique

Si nous appréhendons les médias comme *institution*, il est possible d'en décrire les fonctions principales :

- la surveillance de l'actualité, le filtrage de l'événement,

- la hiérarchisation et l'interprétation de l'information,

- La codification et la valorisation ou non d'un fait social,

- la séparation des faits "déviants" des faits "normaux" contribuant à l'élargissement du contrôle social

- la transmission d'une culture dominante

- la distraction

La société du spectacle

En portant notre analyse sur le *système* médiatique, nous posons la question d'une aliénation. C'est à dire la séparation de l'individu du sens de son action : le désir de vivre est projeté sur une image fabriquée ; cette image, séparée de la vie, prend son autonomie. Il s'opère un aménagement de la sur-vie : l'identification à une existence imagée procure la satisfaction d'une vie vécue par images interposées. "Plus le spectateur accepte de se reconnaître dans les images dominantes du besoin, moins il comprend sa propre existence et son propre désir." (Guy DEBORD, 1967)

A l'instar de l'aliénation/travail, l'aliénation/communication contribue à une plus value, la capitalisation de l'information au profit de l'industrie culturelle.

Le rapport à l'image

En posant notre attention sur le *rapport à l'image*, nous observons une nouvelle façon d'aborder le réel.

Le passage de l'image, celle du cinéma par exemple, était avant tout séquentiel, chronologique. Il impliquait une inscription dans le temps où la durée constituait un vecteur de compréhension; La combinaison des moments était liée par une raison extérieure et permettait ainsi un rapport subjectif à l'image.

Aujourd'hui cette forme de passage cède le pas à la superposition des regards : une continuité parallèle ou les morceaux de réel, les incrustations d'icônes se juxtaposent sans signification. C'est l'abolition de la durée, le règne du journal télévisé où la représentation du monde s'obtient dans la simultanéité des regards : pas de passé, ni d'avenir, ni de causalité, ni de détermination...

Ainsi le zapping devient plus qu'une simple méthode d'utilisation des programmes pour se transformer en culture "zapping", un mode de rapport à l'image qui crée son propre défilement visuel.

La banlieue

Illustrons en partie ces différentes approches théoriques par la présentation exemplaire de la "banlieue médiatique".

Séparons-la tout d'abord de la "banlieue réelle". Ban-lieue signifiait les villages environnant d'une lieue où s'exerçait le pouvoir seigneurial du ban. Il s'agit de la zone périphérique du centre ville, cette dernière pouvant être une partie d'une grande ville - Ménilmontant pour Paris par exemple -, ou bien des communes périphériques. Près de 3000 communes de banlieue recoupent en France des réalités bien différentes, aussi bien sur le plan urban ou économique. Elles se différencient du centre par un mode de vie autre. Des formes d'organisations sociales et des pratiques culturelles apparaissent en réponse aux bouleversements provoqués par la concentration urbaine.

La banlieue médiatique, elle, dessine une zone indécise, martelée par les mots "violence", "crise", "fièvre", "mal-être", "malaise" ; zone peuplée de groupes étranges et exotiques, ...

Regardons les titres de certains journaux : "Chicago sur Seine", "Le Bronx de la Défense", ... Cette terminologie fait appel au vocabulaire nord américain qualifiant le "ghetto". Ici la référence/repoussoir américaine est appelée pour désigner ce que serait un ghetto. Pourtant le ghetto ne correspond pas à une réalité ethnologique en France mais l'utilisation de ce qualitatif contribue à provoquer une discrimination ethno-résidentielle.

S'il existe des régions paupérisées ou fragilisées par les problèmes socio-économiques, la banlieue ne représente pas l'unique lieu de fixation de la crise. Or, c'est cela qui caractérise la banlieue médiatique : la création artificielle d'une zone où se concentrent toutes les peurs, de l'avenir, du chômage, du sentiment d'insécurité, ...

Il serait intéressant de reprendre l'analyse de Michel Foucault. Ce dernier décrivait en particulier la création par "l'univers carcéral" (système qui dépasse les murs de la prison) d'un groupe spécifique, celui des "délinquants", permettant de concentrer l'attention et la punition sur une forme d'illégalisme populaire estampillé tout en couvrant l'illégalisme des possédants.

Il semblerait que nous trouvions ici une fonction du même ordre pour ce qui concerne "l'univers médiatique" qui franchit les limites des médias audiovisuels ; ce que nous appellerons la "médiatisation".

NOTIONS DE MEDIATISATION

La médiatisation procède par l'introduction d'un élément dans la relation. La relation médiatisée est une relation détournée, parasitée par un média particulier : un stéréotype, un préjugé, une image au sens large qui échappent au raisonnement, à la destruction et à la reconstruction de l'analyse et viennent se coller dans le regard posé sur l'autre.

"Le Blanc infantilise le Noir, il lui parle petit nègre. Le Noir essaie d'être Blanc : oblige le Blanc à reconnaître l'humanité du Noir". Ainsi fut présentée la médiatisation du rapport colonial par Frantz Fanon.

Au même titre nous aurions pu, à propos des banlieues médiatisées, parler de racisation d'une part entière de l'imaginaire collectif. C'est à dire la création d'une catégorie raciale, prenant une différence - ici, la couleur banlieue, là-bas la couleur noire - comme différence absolue : caractère unique définissant et formant un groupe appelé "race".

La "peau banlieue" appartient à la même famille que "l'odeur des immigrés", expression rendue célèbre par M Chirac, qui, dissertant sur les nuisances de voisinage, qualifiait ainsi l'art culinaire en le réduisant à la différence absolue d'odeurs de cuisine.

Encore faut-il rendre ce discours "normal" pour qu'il serve de justification à un rapport de domination. Normal, c'est à dire acceptable par la communauté. Pour cela le *médiatiseur* utilisera les mots/images en cours qui s'infiltreront dans la "grammaire de la pensée" du moment.

Au début des conquêtes coloniales, à la fin du XVe siècle, c'est la grammaire religieuse qui offrit la légitimité au préjugé esclavagiste. L'esclave christianisé devenait enfin un "pêcheur" : "Le pêcheur est nègre comme la vertu est blancheur" (Fanon). Ainsi se forme une grammaire : la noirceur, le mal, la chute, la servilité, ... face à la blancheur, la pureté, le bien, la lumière, ...

Revenons à notre époque. Les lieux de passage des mots se dessinent autour d'une autre forme de religiosité : les médias audiovisuels. Les journalistes se muent en spécialistes, les présentateurs en psychosociologues, jusqu'aux simples fidèles introïnisés grands clercs grâce aux réality show.

Il existe donc un lieu de polarisation des mots. Qualifions-le d'ethnocentrisme médiatique" ou "culture dominante médiatisée" :

une grammaire où le préjugé racial classique est remplacé par l'image/visuelle qui prend son autonomie d'image/objet.

Regardons la publicité, observons ces images, nous nous apercevons que le Noir/noir est toujours présent, il a traversé l'histoire : ange-démon, lumière-obscurité, beauté-laideur, civilisation-barbarie, progrès-obscurantisme, homme-animal, maitre-serviteur, bref, le Blanc et le Noir.

Le noir (la couleur) est la différence absolue du Noir (l'individu). Etendons ce principe de racisation : le mot ("noir") apporte une qualification (une couleur). Il renvoie à une image (la couleur du Noir) qui érige le mot en symbole ("noir" = noirceur de l'âme). Le mot est un symbole, l'image est un mot. La communication de masse envoie l'image médiatisée comme autant de flashs anodins, liés par aucun sens apparent. Pourtant, en surimpression, dans la mémoire ils formeront une grammaire de la pensée.

Les caractères qui rendent visibles le Noir/noirceur, les circonstances qui l'éclairent sont différents mais le processus de médiatisation répond aux mêmes critères. Un diagramme traverse les strates historiques offrant aux mass médias la possibilité de le diffuser et de le recomposer suivant d'autres pôles.

De la colonisation de l'espace terrestre, nous passons à la colonisation de l'imaginaire à l'échelle planétaire. C'est la société du spectacle : "Le spectacle n'est pas un ensemble d'images, mais un rapport social entre des personnes, médiatisées par des images".

Comme un mauvais rêve, nous aimerions sortir de cette emprise de l'image qui s'immisce dans les moindres interstices de notre vie. "Là où le monde réel se change en simple image, les simples images deviennent des êtres réels". C'est "l'affirmation de l'apparence et l'affirmation de toute vie humaine, c'est à dire sociale, comme simple apparence" (Guy Debord, 1967). La médiatisation rend visible ce qui n'est qu'un reflet de la vie et affadit le désir de vivre. C'est l'aménagement de la sur-vie.

LE TRAVAIL SOCIAL EMPRISONNÉ

La médiation dans laquelle s'inscrit le travailleur social n'est pas celle entre une population exclue et la "société" mais la création du "lien social" entre usagers du travail social. La médiation décrit la fonction principale (idéale) du professionnel : l'impulsion de solidarité. La solidarité rend consistant l'existence : elle répond à la nécessité d'exister.

La médiatisation renvoie à une autre réalité qui procède par renversement : pour être "réel", il suffit d'avoir une image. Il n'est pas nécessaire d'exister, c'est à dire qu'il n'est pas utile de répondre au besoin de solidarité. La médiatisation aménage la survie en remplaçant ce besoin vital par l'entretien d'une demande indispensable à l'écoulement des produits de consommation.

La télévision, ne construit pas de médiation. Le présentateur qui s'auto-présente comme médiateur est un usurpateur. L'illusion est maintenue par l'emprise de l'image sur l'espace public. L'espace public, nuancé et complexe, celui où s'exerce la citoyenneté et où intervient le travailleur social est relégué tandis que le politique intervient dans un autre espace, l'espace médiatique où il n'est pas obligatoire d'agir pour le bien commun, simplement soigner sa communication, pour toucher les dividendes électoraux. Ainsi nous aboutissons au paradoxe où "tout est politique" puisque le débat politique, par l'intermédiaire des médias, s'immisce dans le moindre interstice de nos vies et, conjointement, où les politiques n'ont plus aucune emprise sur l'espace public.

Le travailleur social médiateur n'est pas reconnu. La médiation n'est pas une image, c'est son caractère subversif.. Le travail social n'a pas d'existence "officielle" parce qu'il n'a pas d'images/symboles pour le représenter. Cette semi-clandestinté pourrait être un atout pour échapper à la domination que nous venons de décrire si l'espace où il exerce n'était emprisonné par ces images qui imposent une définition de l'action sociale.

L'aide sociale ou l'action sociale n'entre pas dans le champ des valeurs polarisées par le champ médiatique. Le social et ceux qui s'en occupent, -bien souvent cantonnés sous la rubrique "faits divers"-, sont décrits de façon misérabiliste. Pour qu'il y ait une image, un média, il faut donc une valeur positive et un corps pour l'incarner : une valeur médiatique qui éclaire une figure emblématique.

Prenons l'histoire du "mouvement des camionneurs". Sans représentant, sans médiateur, sans leader, sans syndicats, il a pu s'incarner grâce à la figure "éclairée" de "Tarzan" dont le surnom/image "parle" de lui même : grand, fort, moustachu, il répond à l'imagerie du camionneur, de sa "médiation" il ne restera que cette image. C'est le risque des faiseurs d'images : être utilisé et rejeté comme tel. Mais les exemples les plus "réussis" sont bien sûr ceux de Bernard Tappie, Bernard Koutchner, et l'Abbé Pierre.

Le premier a réussi à franciser l'image du "gagneur", le second à faire prendre la mayonnaise humanitaire, le troisième donner corps à l'assistance spirituelle.

Intéressons-nous à la valeur "humanitaire", mélange gélatineux de droit de l'homme et de sanitaire. L'humanitaire est une création entièrement médiatique : elle offre d'autant plus une identification qu'elle n'a pas d'existence réelle. Une valeur insistante, pour une action inexistante, c'est l'achèvement d'un processus. La seule chose réelle est le désir d'humanité, désir créé par la médiatisation humanitaire et dont elle se nourrit. Mais l'humanitaire n'introduit par l'homme dans sa dimension politique (citoyenneté), puisque l'on ne reconnaît que sa souffrance. Imaginons des travailleurs sociaux distribuant des sacs de riz dans les banlieues à dos d'homme ? Cela friserait l'absurde mais ils prendraient une place honorable au JT de 20h,... c'est ce qui se passe dans d'autres pays.

En ce qui concerne l'Abbé Pierre, il focalise une conception sentimen-

tale de la politique, des idées éphémères comme les émotions qu'elles inspirent. L'adhésion cède la place à l'identification. On s'émeut avec l'Abbé sur la situation des sans-logis, cela pourrait être tout autant l'attaque de la forêt amazonienne avec le chanteur Sting.

Enfin le tapisme, se veut une "culture de la réussite individuelle" symbolisée par l'homme providentiel qui ne-perd-jamais. Sa seule réussite réelle est d'avoir suscité l'envie de croire, sublimant une réalité sociale qui, elle, n'a pas changé.

Le social est à la fois sans image et prisonnier de ces trois pôles médiatiques formés par le triangle Kroutchner-Tapie-Abbé-Pierre : l'humanitaro-social, l'économie de la réussite, la compassion-politique.

Sans image, sans valeur médiatisée, le travail social est dépossédé de la réalité de son action, de son rôle de relais, porte parole, catalyseur, analyseur : de sa légitimité de médiateur social.

Le social déborde des limites habituelles de l'action sociale, échappe au travail social pour être récupéré par les valeurs médiatisées économico-humanitaro-spirutelles.

QUEL SENS DU TRAVAIL SOCIAL ?

Nous parlions d'aliénation, mais retrouver un sens à son action exige d'adopter une stratégie de rupture : rupture avec le visuel par les mots en cherchant une nouvelle grammaire de la pensée, un nouveau marronage culturel à l'instar de la négritude.

S'engager dans cette voie nécessite de développer une réflexion et une action sur les formes d'organisation sociale. En d'autres termes le marronage culturel doit s'accompagner d'un marronage social : la lutte contre l'esclavage de la pensée s'obtient au prix d'une redéfinition de sa citoyenneté et des notions qui l'accompagnent : "solidarités de proximité", "échanges réciproques du savoir", etc. Il s'agit donc d'opérer une nouvelle "alphabétisation" susceptible de décoder les situations, résister à la domination, instaurer un nouveau rapport à l'image et aux manières de communiquer.

Les mots écrits sont minoritaires face à l'audiovisuel mais les images syncopées ne sont que des incrustations, des impressions ponctuelles, bref du visuel. Elles n'inventeraient rien s'il n'y avait des mots pour les valoriser, leur donner un sens. Cependant les mots, quand ils existent, ceux du commentaire télévisuel par exemple, trahissent l'image, ils n'expliquent pas, ils ne font pas le raccord nécessaire avec la mémoire pour une compréhension du présent, liaison que l'image/visuelle n'est plus capable de faire seule. Nous l'avons observé dans les commentaires sur la guerre du Golfe et actuellement en Bosnie : l'indignation sans une pensée politique pour la soutenir reste aussi éphémère que les images qui l'ont provoquée.

Les revues qui portent l'écrit gardent leur efficacité. Rejetées à la marge elles posent un acte de résistance : elles ouvrent un espace pour penser librement. La revue garde une trace, c'est-à-dire une mémoire nécessaire à la reconstruction du réel puisque celui-ci a été vidé de sa substance par la médiatisation.

Nous terminerons donc notre propos sur l'existence d'une revue associative. A quelle pertinence ou impertinence peut prétendre une publication comme PEPS dans l'univers médiatisé ?

La revue PEPS est un témoin dans les deux sens du terme :

- Elle passe le relais, transmet un savoir, qui n'est pas seulement un savoir de professionnel du travail social, un savoir-faire mais aussi un savoir instituant. Par une prise de parole écrite, elle cherche un accord commun à travers des valeurs, une éthique, une charte. Elle transmet et construit de la culture, ce dont est incapable le média audiovisuel qui se nourrit des déchets de la société. "Regarder la télévision, c'est faire les poubelles" (Serge Daney, 1992).

- Elle témoigne d'une réalité sociale dans un sens politique, celui d'une interpellation, d'une invite à la réflexion et à l'action. S'il y a un "sens du travail social" (titre de la journée de travail organisée par l'association PEPS le 7 mai 93), il est bien celui-ci : réintroduire la réalité dans le social où celui-ci n'est plus un cache-misère de la société, statique et peuplée de RMistes mais un mouvement en perpétuelles mutations.

Créer l'événement permanent, un lieu de mouvance, une aventure collective, n'est-ce pas la plus belle des ambitions ?

Hugues BAZIN

AMIEL V., Des images de mondes superposés, In Esprit No 182, Paris, 1992, p 95 à 101

DANEY S., Le salaire du zappeur, P.O.L., Paris, 1993, 192p

DANEY S., Trafic au jeu de Paume, In Cahiers du Cinéma No spécial juillet/aout 92, Ed de l'Etoile, Paris, 1992, p 60 à 71

DEBORD G., La société du spectacle, Gallimard, Paris, 1967, 180p

DEBORD G., Commentaire sur la société du spectacle, Gallimard, Paris, 1992, 120p

LAZARD J., Sociologie de la communication de masse, Armand Colin, collection U, Paris, 1991, 240p

WOLTON D., Les contradictions de l'espace public médiatisé, Espaces publics, traditions et communautés, In Hermès No 10, Edition du CNRS, Paris, 1991, p 95 à 114

Se référer aussi à l'article de Patrick Farbiaz "L'émergence du rôle social du média télévisuel", dans ce numéro de PEPS

ÉMERGENCE du rôle social du média télévisuel

Les journalistes concurrencent rudement les médiateurs qui les ont précédés : instituteurs, curés, élus, travailleurs sociaux, et ceux-ci le ressentent durement, l'expriment parfois amèrement, allument des contre feux, ou tentent de retourner la force du système médiatique à leur profit, en se soumettant à sa logique

Les médias se succèdent en se superposant, n'éliminant jamais totalement ceux qui les ont précédés, réorganisant un système d'interdépendances, dont l'impact politique et social de chacun d'eux, plus que leurs caractéristiques techniques, explique la hiérarchie. *"Qu'est-ce que fondamentalement que la télévision ? Des images, et du lien social"* résume Dominique WOLTON (1). Avant d'analyser les mécanismes de production médiatique de l'exclusion dans la société française des années 90, nous resituerons la place et le rôle du média télévisé par rapport à d'autres grands systèmes d'intégration sociale.

Si les mass-média jouent aujourd'hui une partie du rôle d'intégration, de médiation, et de normalisation qu'honoraient autrefois l'école républicaine et les structures associatives, les causes en sont avant tout sociales et institutionnelles. Ce n'est pas la télévision qui a détruit les veillées dans nos campagnes. C'est l'industrialisation, la modernisation, la mobilité obligée (cf PETONNET 1985) (2), l'éclatement des liens traditionnels qui en résulte, qui a préparé les conditions du *"regroupement médiatisé"* autour du petit écran. La télévision n'est pas à l'origine de la destructuration sociale, mais elle a répondu à des besoins nés d'elle, et permis la recomposition sociale sur les nouvelles bases de la société urbanisée.

Trois étapes marquent l'avènement du média télévisé comme dépositaire de la fonction du lien social. Dans un premier temps, l'espace public qui émerge du processus révolutionnaire de 1789 se polarise autour du média nation de l'école républicaine. L'école, grand média de la III ème République, alphabétise les campagnes, réalise l'unité culturelle des français, forme les citoyens sur la base de la laïcité et des valeurs fondatrices de la Déclaration des droits de l'homme. Le média-nation se décline localement grâce à une information descendante, structurée autour du gendarme, du curé, du garde champêtre, du moine et de l'instituteur. Ce quadrillage social exclut les classes dangereuses, et celles-ci, regroupées autour des usines, produisent leur propre système de représentation à travers les bourses du travail, les syndicats, les partis, et les associations d'éducation populaire.

Dans un second temps, l'école, vidée de son projet républicain, se range à une fonction normative et sélective, tandis que s'impose le vaste appareillage social, comme "grand intégrateur". La fin du monde paysan, le démantèlement de l'Empire, et la politique gaulliste de modernisation industrielle entraînent l'effacement progressif du modèle d'intégration républicain au profit de l'avènement de l'Etat providence (3). Les années soixante voient arriver dans le monde du travail une triple vague de nouveaux salariés composés par les paysans des campagnes françaises, les immigrés du Maghreb, de l'Arique Noire et du Portugal et les femmes salariées. L'Etat providence intègre les exclus tout en formalisant leur exclusion (CASTEL Rokrt 1984) (4). Foyers pour immigrés, foyers pour handicapés, foyers pour cas sociaux, foyers pour personnes âgées, cités ouvrières, c'est l'ère du "zoning", de la prise en charge par l'Etat dans le cadre des procé-

dures et des équipements spécialisés (JOBERT Bruno 1981) (5). Les systèmes clientélaires traditionnels ne fonctionnent plus; l'Etat court-circuite les systèmes de médiation de la République parlementaire, intrônise le nouveau média-nation constitué par la télévision d'Etat, tandis que se mettent en place, avec l'aide de la nouvelle petite bourgeoisie urbaine (cf GARNIER 1979)(6), les procédures de la communication municipale, et celles complémentaires de la vie associative.

Dans un troisième temps, le succès même de la société de consommation, acculturant et atomisant les individus, rend nécessaire de nouvelles formes de sociabilité, conformes à la nouvelle société médiatico-marchande. Les mass-media s'imposent comme nouveaux agents socialisateurs, au détriment du "média" école et des "médias" sociaux. "La conséquence immédiate de la prolifération des objets de consommation est en effet la fragmentation individualiste du corps social : là où il y avait échange social, il y a désormais consommation privée, rétractation individualiste, atomisation des êtres. L'univers des objets et du bien-être fonctionne comme machine de dissémination sociale, de repli sur la sphère privée."(Gilles LIPOVESTKY(7). Tandis que le pôle marchand dissémine et atomise, le pôle média réunifie et rassemble. Et pendant que l'école républicaine et les médiateurs sociaux perdent du terrain, le média télévisé investit le champ social.

LA FIN DU MÉDIA-NATION ET LE SPLEEN DES INSTITUTEURS

Le modèle d'intégration majeur de la III ème République est l'école. L'école républicaine, l'école primaire gratuite, laïque et obligatoire de la III ème République a joué un rôle décisif dans la formation sociale française : constitution d'une nation homogène, affirmation d'institutions démocratiques et républicaines comme règles communes du jeu social. L'intégration des français originaires de contrées et régions fort différenciées, et de plusieurs vagues d'immigrants se réalise grâce à l'école, sur un fond idéologique bien établi : l'école forme des citoyens sur la base de la laïcité et de la République. L'école est le grand "média" de la république. Il réalise l'unité culturelle des français, leur donne un langage commun par lequel ils peuvent communiquer, un cadre de référence par lequel ils peuvent échanger.

De cette forme républicaine d'intégration que reste-t-il aujourd'hui? Toujours officiellement revendiqué, ce modèle est désormais porté par un mode bureaucratique d'intégration, une intégration neutre, sans projet de société ni projet idéologique. L'administration, la police, l'école, l'armée, les équipements sociaux et culturels sont autant de moyens institutionnels qui concourent à cette intégration-normalisation.

"...les enseignants ont perdus, notait Edgar MORIN, leur mission culturelle du début du siècle, qui visait à transmettre les valeurs laïques. Aujourd'hui avec la généralisation de l'alphabétisation et la concurrence des médias, ils se sentent vraiment frustrés et dans l'incapacité de renouveler le sens de la laïcité, c'est-à-dire la problématisation généralisée, la mise en question et le dialogue des idées." (Edgar MORIN) (8). Le grand mécanisme d'intégration politique et républicain subsiste sous une forme bureaucratique, a-politique, vidée de contenu civique, et de portée idéologique. L'école sans projet républicain subit de plein fouet l'arrivée, puis le triomphe de cet autre grand médiateur et agent socialisateur qu'est le média télévisé. Le rapport de Jacques POMONTI (9) évoque très justement les deux logiques opposées de l'école et de la télévision qui s'expriment "au travers de complexes socio-culturels, administratifs et économiques distincts", précisant que, si les élèves en difficultés scolaires sont désorientés par les cours abstraits de l'école ils n'ont pas l'air de l'être par la culture télévisuelle dont ils sont "imprégnés". C'est le choc de deux modèles d'intégration, la lutte entre deux grands complexes de médiation, en situation de vive concurrence, dont les effets d'intégration ou d'exclusion ne se recoupent pas, non seulement parce qu'ils procèdent de manière différente, mais parce qu'ils se réfèrent à des modèles différents d'intégration, sous-tendant des modèles différents de société.

Bien sûr l'école n'a pas tout perdu de l'impulsion de Jules Ferry, et elle joue encore un certain rôle d'intégration, mais celle-ci fonctionne dans le cadre d'un système de réflection et de reproduction des inégalités. Et lorsque, suivant les lieux et la mobilisation des acteurs, par exemple dans quelques Zones d'Education Proiritaire, l'école se réclame de sa vocation d'intégration, elle le fait en référence à des modèles pluri-culturels alternatifs à l'intégration républicaine, modèles d'intégration propres aux intervenants sociaux, fonctionnaires de l'Etat providence et acteurs du mouvement associatif. Le média école se plie alors à un autre modèle d'intégration, lui même mis en brèche par la médiation télévisée.

LA MARGINALISATION DES MÉDIATEURS SOCIAUX

L'Histoire de l'après-guerre est en partie celle de la croissance du social : fonctionnaires des équipements collectifs et salariés des associations forment un vaste ensemble de gestion, de traitement et de médiation du social. Ce système social, fait de mécanismes institutionnels et de mouvements associatifs, joue un rôle intégrateur fondamental, resocialisant des groupes un peu vite classés "hors-normes", maintiennent, réadaptent, recréent un tissu social désarticulé par la modernisation technocratique. L'avènement de ce vaste secteur social, tout à la fois fort conservateur et innovant, accompagne le mouvement d'urbanisation, adapte la société au projet modernisateur de l'Etat. Société civile et Etat technocratique forment, ensemble et contradictoirement, une machine assez effi-

cace d'intégration sociale et d'homogénéisation.

Ce modéle d'intégration par le social, entre à son tour en crise, et est directement concurrencé par le média TV. "Outre leur fonction d'information, les médias jouent un rôle traditionnellement dévolu aux associations : celui de mise en relation, porte-parole de revendications, catalyseur d'identités. Dès lors une partie de la vie sociale (réseaux locaux, vie de quartier, militantisme et vie communautaire) historiquement prise en charge par des institutions très diverses, oeuvres ou associations, a été directement investie par les médias. Leur fantastique développement, conjugué à leur professionnalisme et à un certain savoir-faire marketing ont permis à la presse et à la télévision de ravir une partie de la place occupée par les associations. Les associations en ont été déstabilisées, ébranlées, coupées de leur base. Elles ont ressenti cette intrusion comme une gesticulation inopportune, une concurrence déloyale". (10)

L'animateur du prime-time ravit la vedette à l'animateur du quartier. Ce sont Patrick SABATIER et Jean-Pierre FOUCAULT qui donnent un peu de chaleur aux veillées dans les cités ; ce sont eux qui organisent des "soirées culturelles" pour la population des campagnes et des banlieues ; ce sont encore eux qui donnent la parole à des gens simples, un voisin, une voisine, et font appel à la solidarité en faveur d'un malade ou d'une personne âgée. Ils permettent aux parents de retrouver leur fille perdue, au couple déchiré de se remettre en ménage, et au chômeur de trouver enfin un employeur!

L'icône cathodique est investie de pouvoir quasi magique : solution instantanée des problèmes sociaux, résolution miraculeuse de la maladie ou de la misère (11). Par la grâce de la "télé", le malade chronique recevra la prothèse qui facilitera sa vie, et dont la sécurité sociale refusait obstinément la prise en charge!

Grâce à sa médiation, le citoyen recouvrera ses droits, face à une administration qui ne veut rien comprendre ni rien entendre! La télévision se présente comme le modèle effiicace de la gestion du social ; le recours contre la froide bureaucratie de la DDASS. Au petit écran, les institutions du social figurent souvent au banc des accusés. Jean-Luc LAHAYE se fait porte-parole des enfants abandonnés, balayant au passage "l'inhumanité" de la DDASS. Tournant le dos aux ministères, le téléthon en appelle directement à l'opinion publique pour aider et soigner les enfants myopathes ; le marché du don opère plus vite que la médiation associative ; l'audimat paraît plus démocratique que la définition des politiques sociales.

Cour-circuitant les médiateurs sociaux traditionnels, maître de la gestion du symbolique (ce niveau fondamental de toute gestion du social (12), la télévision apparaît comme la seule médiation légitime entre la société et ses exclus.

Le rôle social de la télévision s'est forgé au sein d'un monopole public, où l'écran noir et blanc revendiquait clairement un rôle pédagogique et éducatif, d'éveil, d'information. de prise de conscience du public. Mais le pouvoir, redoutant l'impact de ce média dans la population, tentait d'en garder un étroit contrôle politique.

La préfiguration de ce rôle éducatif et culturel de l'Etat, son brouillon, son effet d'annonce, peut se voir dans l'action culturelle de l'Etat, qu'André Malraux voulut promouvoir par le biais des Maisons de la Culture. Malraux voulait, par la culture, réaliser la même oeuvre d'éducation et d'unification sociale que la IIIé république avait réalisé avec l'école.

On le sait, les maisons de la culture ne réalisèrent pas ce grand dessein. C'est le petit écran noir et blanc, qui s'introduisant peu à peu dans chaque foyer, se montre en mesure de jouer un temps ce rôle et introduit une telle révolution au sein même de chaque famille, qu'on peut à bon droit comparer la fonction intégratrice de l'école ét celle de la TV. Mais à mesure que l'emprise télévisuelle de l'Etat éducateur s'élargissait à un public toujours plus vaste, le système marchand investissait la télédiffusion publique. On le sait maintenant, ni les maisons de la culture de Malraux, ni le petit écran culturel de la télévision publique n'ont réellement pu concurrencer l'école daus son rôle intégrateur. C'est la télévision plurielle et marchande qui réalise ce tour de force, acculturant et intégrant les individus atomisés dans la société de masse médiatico-marchande.

A une société dont les rapports sociaux sont rapportés à l'étalon commun des rapports marchands, correspond une culture définie à l'étalon commun des besoins. BAUDRILLARD a montré comment la notion de besoin n'est que le support idéologique qui masque la finalité du systéme global de production (13). Le développement de l'action culturelle de l'Etat, s'accompagne du refus de définir la culture autrement qu'en terme de réponse aux besoins culturels (GAUDIBERT, 1977) (14), préparant le terrain au triomphe du marketing culturel, c'est à dire au marketing de loisirs. L'audimat est l'aboutissement de cette logique, même s'il a fallu dix ans d'évolution pour en arriver là. Production et diffusion culturelles sont régulées par la demande, c'est à dire en fait par l'offre (le facteur déterminant de l'offre de produit sur la formulation des demandes a été établi en de nombreuses circonstances). L'auditmat est la tautologie du système médiatico-publicitaire. Les Maisons de la culture de Malraux, et l'action culturelle de l'Etat préparent sur un autre terrain le triomphe de la télévision de masse.

La télédiffusion d'Etat réalise au prix de sa démocratisation sous forme domestique, le programme culturel de Malraux, prolongeant la fonction éducative et intégratrice de l'école publique, laïque et obligatoire.

La laïcisation et nationalisation de la production culturelle n'a qu'un temps, celui de préparer la voie à la culture marchande, libre et sans prétention ni éducative, ni civique. C'est la TV marchande que nous connaissons aujourd'hui. La "démocratie culturelle" "projetée par la

Résistance est aujourd'hui réalisée avec la TV, agent culturel introduit au sein de chaque foyer, vu par 96% de la population, tous âges confondus ; mais la culture dont il s'agit est un précipité de bris culturels, une soupe sans hiérarchie ni référent. Le mythe de la réponse aux besoins remplace le mythe de la démocratisation culturelle : voilà la culture marchande et exportable, première culture réellement universelle. Au modèle illusoire d'une intégration authentique par la culture, succède le modèle efficace de l'intégration illusoire à la société médiatico marchande.

LE GRAND MÉDIATEUR SOCIALISATEUR

En quoi le média télévisé joue-t-il un rôle d'intégration sociale, comparable, concurrent, voire déterminant par rapport à l'école publique, aux équipements spécialisés de l'Etat, ou aux médiateurs sociaux que sont les associations ? Le média télévision joue un rôle majeur dans la reproduction, l'évolution et l'homogénéisation de la formation sociale française en ce qu'il constitue le nouvel espace public de notre démocratie de masse, qu'il est un puissant producteur d'homogénéité culturelle et de consensus, qu'il est constituant d'une force de lien social, et à l'occasion, puissant intégrateur de contestation et de marginalité.

Premièrement, le média télévisé occupe une place majeure dans l'espace public contemporain ; il a constitué un espace public de masse, à bien plus grande échelle que les journaux, plus large encore que celui constitué par les radios. La télévision est devenue inséparable des démocraties, constitutive d'une démocratie de masse, au point que le parlement perd son rôle de lieu majeur des débats politiques. Seule la télévision touche l'ensemble des citoyens d'un pays, contrairement aux journaux fort peu lus dans les couches les plus défavorisées et notammment dans les quartiers les plus démunis. Les médias "et surtout la télévision, sont un des rares lieux politiques qui subsistent dans ce pays, où gouvernés et gouvernants se rencontrent et dialoguent encore" (15)

Deuxièment, comme l'école, mieux que l'école semble-t-il, la télévision assure la cohésion idéologique -le consensus- autour des valeurs de la société médiatico-marchande et des références moyennes de la classe moyenne. Au jeu de l'homogénéisation culturelle et sociale la télévision marchande coiffe tous les autres médias au poteau : les images et valeurs implicites des médias télévisuels irriguent tout le sol de la quotidienneté, accompagnent les moments les plus banals de l'existence, rythment la vie privée de la gestion domestique aux expériences les plus intimes.

Troisièmement, comme le montre Dominique WOLTON, "la télévision consitue une des formes du lien social" (16). Ce lien social est certes ténu, moins contraignant que les situations institutionnelles. La télévision offre une fonction de participation et une fonction de pont entre les classes sociales et les classes d'âges. Elle est le "passeur", le grand "messager" de la société des solitudes organisées, réduisant les exclusions très puissantes de la société de masse." La télévision est constitutive d'un ensemble social : le grand public, et joue ainsi un "rôle intégrateur fondamental" (WOLTON 1990) (17).

Quatrièmement, c'est au sein de la famille que le poste TV prolonge l'action de l'Etat, ou de la société médiatico-marchande. REICH a montré comment la famille est l'unité déterminante de reproduction de l'idéologie dominante, et de l'ajustement des structures psychiques des individus à la hiérarchie sociale. La télévision d'Etat réunissait la famille au grand complet autour du téléviseur domestique. La télévision marchande d'aujourd'hui reflète et structure la famille marchande : tout est question de zapping affectif, d'échanges et de négociations internes. Elle accompagne, par essais et erreurs, la redéfinition des rôles hommes-femmes et de la nouvelle homéostasie familiale.

Cinquièmement, le média télévisé intègre et récupère, plus rapidement que l'école ou les appareils de l'Etat providence, plus rapidement souvent que les médias sociaux et associatifs, les nouvelles modes, nouvelles expressions, nouveaux mouvements. Avec la télévision "tout rentre dans le jeu" sans possibilité de subversion ou d'opposition. "La récupération, rappelle Pierre GAUDIBERT, c'est ce mouvement social pour lequel une agressivité qui se veut subversive se trouve apprivoisée, édulcorée, émasculée, assimilée, digérée par l'idéologie de la culture dominante" (18).

Patick FARBIAZ

(1) Dominique Wolton, éloge du grand public, une théorie critique de la télévision, Flammarion 1990, page 12
(2) Colette Petonnet, On est tous dans le brouillard, ethnologie des banlieues, Ed Gallimard 1985
(3) Rosanvallon Pierre, la crise de l'état-providence, Ed Point seuil 1981
(4) Castel Robert, la gestion des risques, Ed de minuit, 1984
(5) Jobert Bruno, le social en plan, Ed ouvrières 1981
(6) Jean-Paul Garnier, Denis Goldsmidt, la comédie urbaine, Maspéro, 1979. Jean-Paul Garnier, la socialisme à visage urbain, Ed. Rupture, 1979
(7) Gilles Lipovetsky, Espace privé, espace public à l'âge post-moderne, in citoyenneté et urbanité, Ed Esprit 1991, p 106
(8) Edgar Morin, Le Monde 13/11/1990
(9) Jacques Pomonti, Education et télévision, rapport au ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des sports, 1989
(10) Jean-Claude Bardout, les associations à la conquête de l'espace public, in Union Sociale No 34, janvier 1991
(11) cf les propos du père Di Falco, rapporté par Alain Woodrow in Information Manipulation, Ed du Felin 1990, p99
(12) cf Christian Bachmann, in Le social et les médias, actes du colloque de l'AVVEJ et des ASH, p 25
(13) Jean Baudrillard, la génèse idéologique du besoin, in Cahiers internationaux de sociologie, v47, 1969
(14) Pierre Gaudibert, opus cité, p 8
(15) Alain Touraine, revue Passage, 17, 1991
(16) Dominique Wolton, éloge du grand public, une théorie critique de la télévision, Flammarion 1990, p 125
(17) Dominique Wolton, idem, p 139
(18) Pierre Gaudibert, opus cité, p 116

ROCK multiréférentiel

Rarement j'ai assisté à un colloque qui se termine par un concert de rock alternatif. C'est la surprise que le comité d'organisation de la Revue PEPS a réservé aux participants de sa "rencontre Nationale à Paris".

Photo BIERRA

Le groupe : **"LE SZGAB ET LES STANDARDISZTES"** est, installé dans la salle même où a eu lieu la "Rencontre Nationale". Quant aux spectateurs ils sont assis ou debout en u autour de "la piste". Nous sommes dans le sous-sol de l'immeuble qui abrite l'Ecole Supérieure de Travail Social. La salle est éclairée avec les ampoules domestiques nues. Le public est composé exclusivement de de travailleurs sociaux, de chercheurs ou universitaires. En faisant un tour de salle, je me rends compte de l'incommodité de celle-ci.

C'est sans compter sur les capacités scéniques du groupe et de sa tête d'affiche et porte-parole : Pascal Szgab chanteur-guitariste- accordéoniste devant son vieux micro des années 60. On se la joue à l'authentique ? Au niveau du look, rien ne distingue les musiciens du public : pas de cuirs, ni vêtements crasseux ... Pascal annonce le répertoire avec son accent toulousain, démarre par une adaptation de Francis Lemarque du folklore russe. Après ce morceau, il troque sa guitare électrique pour une sèche et enchaîne avec un morceau intitulé "Les flingues de Stanligrad"; je retiens ce court extrait : "*...pas besoin de panier à salade, un corbillard suffira...*".

A travers les chansons, Pascal avec humour nous livre quelques anecdotes. Ensuite on aura droit successivement à une chanson qui se rapporte à la vie des marins, "L'O.N.U. des Bourgeois", "Le R.P.R. a enlevé mon amie" en reaggae, voici un extrait :

"*...elle est partie un après-midi à Paris, je l'ai jamais plus revue, le R.P.R. a enlevé mon amie, je ne sais pas ce qu'elle est devenue, j'ai appelé le maire de Paris....*"

Au niveau son, on est loin du hardrock cher au groupe Anglais "Anthrax". Au fil des heures et des morceaux, je découvre la qualité musicale de ce groupe, mis à part les petites défaillances techniques dues au locale inapproprié.

L'originalité de ce groupe vient de son approche musicale. Voici son concept "multiréférentiel" comme

dirait J.Ardoino (1) : "*punk folklorique, rock musette, flamenco de Paname, reggae petit blanc et jazz rural, c'est le rock des truies Ramoniaque et Clashieux ! un cocktail anti-dépressif*" ouf! tout cela pour le bonheur des spectateurs qui jusqu'à présent sont restés "silencieux et sérieux". Pendant l'intermède, les musiciens prêtent des instruments au public. Tout le monde s'y met et le concert repart sur un autre ton et un autre son ; tant pis pour le rythme décalé, l'essentiel étant de jouer. Mais, il reste un autre obstacle à faire franchir au public : celui de la danse, pour que l'interaction devienne totale. Un des organisateurs aura l'idée géniale d'éteindre quelques lampes à proximité de la "piste", créant ainsi une ambiance. Cela permet aux masques institutionnels de tomber. Certains abandonnent provisoirement leurs instruments pour exécuter quelques pas de danse. Les refrains des chansons de Gainsbourg, Brel, Vian sont repris en choeur dans la salle. La diversité musicale fait que chacun s'y retrouve. L'ambiance devient chaude, la température monte... Pascal, une terreur scénique, dialogue avec le public. Jorge (colloborateur de PEPS) joue de la batterie et c'est la deuxième surprise... Pour ce qui est du son : le groupe sort du schèma classique du rock surtout dans sa version hard. S'il faut catégoriser: je dirais qu'il s'inscrit dans la lignée des célèbres groupes tels que : Le "FFF", "Mano-Negra", "Noir Désir", "Les Négresses Vertes", "Les garçons bouchers" ou encore "Les Fabulous Trobadors" constituant ce qu'on appelle le rock alternatif.

Ces groupes régénèrent me semble t-il le rock français, en imposant un style "made in France" et interculturel.

Le "Szgab" veut exister d'une manière autonome me confiera Pascal. Il a déjà auto-produit en underground un 45 tours "POURVU QU CA DURE..." en 1986 et un autre : "Le R.P.R. A ENLEVE MON AMIE".

Leur clip a été diffusé sur FRANCE 3 et TV 6. Ils se produisent souvent à Paris, dans les quartiers populaires, multiplient les performances sur scène car l'heure est à la fidélisation d'un public. Leur projet : poduire un C.D., en "live", raison pour laquelle, ils enregistrent leur concert en D.A.T.

Alors, qui sont-ils ? Galériens ? Pas du tout ! Pascal Szgab est informaticien, Jorge de la Barre (batteur) est sociologue-informaticien, quant à Emmanuel (guitariste) et François Boots (guitare basse), ils sont respectivement étudiant, l'un à l'école des Mines et l'autre en musicologie.

Damien MABIALA

1. Pour la notion de "multiréférentialité" lire le n°25-26 avril 93 de la revue "Pratiques de Formation-Analyses" éditée au P.U.V. Université de Paris 8 - Formation Permanente

La Dèche

Elle a 21 ans,
2 enfants.
Elle est "tombée" enceinte à 17 ans.
"J'ai pas pu passer mon C.A.P dactylo".
S'est mariée à 17 ans 1/2.
Elle est grande,
mince, maigre,
un air un peu pômé.
De longs cheveux,
des grands yeux,
bleus,
un air d'élève de LEP.
Son mari à quelques années de plus qu'elle.
Il est au chômage.
Il ne va pas pointer à l'ANPE, n'est inscrit nulle part.
"Alors on touche pas les assédic", dit-elle tristement.
Il part le matin,
rentre le soir,
bourré,
Il n'a pas d'argent,
mais ses copains lui paient des canons,
compréhensifs les copains.
Elle, elle se démerde toute seule,
avec des millions de dettes.
"J'en dors plus"
l'électricité coupée régulièrement,
et tout à l'avenant.
Certains matins, elle n'a pas de quoi donner à manger à ses enfants,
3 ans et 2 ans.
Elle se demande comment elle va faire.
Alors, elle prend ses gamins sous le bras,
elle n'a pas de permis de conduire, et de toute façon,
il y a longtemps qu'il n'y a plus de voiture à la maison.
Alors, elle s'en va chez sa mère.
"Là au moins, je suis sûre qu'ils auront à manger".
Pourtant ce n'est pas la gloire, chez sa mère.
Elle a bien sa dose la maman,
le père va aller en taule,
des conneries,
il a fait des conneries.
La fille, elle, elle se fait soigner pour les nerfs.
Elle dort plus,
elle mange plus,
elle ne sort presque plus de chez elle.
Elle ne va pas en ville.
"- il y a trop de choses dans les vitrines, ça me ferait trop envie -"
Pas un rond,
quotient familial = O.
L'huissier aux trousses.
La voiture saisie.
etc...etc...
Et bientôt l'huissier viendra prendre les meubles.
"- on n'a pas fini de les payer -"
"- on les avait achetés à crédit -"
"- si l'huissier les prend, nous, on va continuer à les payer,
pour rien...
et on n'aura plus rien pour ranger nos affaires -"
La dèche
La vraie dèche
A la limite de la caricature.

AMD

LA NÉGATION DU SOCIAL DANS LE SCOLAIRE

Dans les situations éducatives et pédagogiques, les questions sociales peuvent-elles être considérées comme importantes, faisant partie des programmes scolaires? La communauté scolaire ne néglige-t-elle pas les interrogations d'ordre psychologique, familiale ou sociale qui sont tout aussi essentielles que celles reconnues officiellement par l'institution scolaire ?

Dans le cadre de ma pratique professionnelle (surveillante) et de mes études ethnographiques à l'Université, j'ai voulu m'interroger sur la place du travail social en milieu scolaire. Ce travail se réalise en général par les assistants sociaux qui doivent être en mesure de résoudre des problèmes financiers, familiaux ou psychologiques des élèves. Pour ce faire, j'ai fait l'hypothèse que le collège comme tous les établissements scolaires doit être considéré comme un lieu de vie et de développement de la personnalité de l'adolescent. La place du travailleur social dans cette tâche éducative et d'insertion ne peut pas être oubliée.

Il ne s'agit pas de faire le procès des enseignants, loin de remettre en cause leurs compétences professionnelles en qualité d'instructeurs, je me suis cependant interrogée sur leur fonction de médiateurs dans un lieu de vie. L'acte de l'enseignement peut se limiter à une simple transmission technique des savoirs et des connaissances ou bien, peut-il comprendre aussi les questions diverses de la vie de l'adolescent ?

Le médiateur peut jouer alors un rôle continu et primordial dans les préoccupations des jeunes et peut les accompagner une prise de conscience des contraintes de leur réalité quotidienne.

L'établissement scolaire que j'ai choisi pour développer ces questions, se situe en banlieue parisienne et reçoit plus de 800 élèves. Il est semblable à la plupart des collèges français.

La tâche éducative des enseignants ne peut faire l'impasse des préoccupations sociales des élèves. Elle doit s'intéresser également à l'élève dans sa globalité d'être humain (son histoire de vie, sa situation familiale, sociale et ses motivations, etc).

Une mission éducative basée uniquement sur les résultats scolaires de l'élève, ne pourrait favoriser que sa classification et son orientation erronée.

L'élève qui ne correspond pas au "profil type" de l'élève s'intégrant et s'accommodant de l'enseignement général, est orienté dans des filières appelées volontairement par le corps enseignant : "les voies dépotoires".

LA DÉSORIENTATION

Les conséquences de cette situation sont multiples :

- La mauvaise orientation, accentuée par un réel mépris de certaines disciplines manuelles par l'institution scolaire et par la société. La valorisation du système de compétition et d'émulation privilégie les jeunes qui poursuivent des études Littéraires ou Scientifiques.

Cette valorisation s'inscrit dans une culture élitiste et provoque des carences éducatives chez l'élève.

- Le collège ne sera pas considéré par ces acteurs comme un lieu d'échanges où le traitement des préoccupations quotidiennes pourrait être pris en compte.
- L'orientation vers un échec scolaire puis social. Pour certains élèves cette situation pourra mettre en place le processus d'un parcours déviant.

L'étude que j'ai effectué au sein d'un groupe de jeunes adolescentes, troublées par le départ d'une de leurs camarades du fait de sa grossesse, m'a permis de me questionner sur l'absence de lieux pour un travail à caractère social dans le collège. Il s'agit dans un premier temps de donner les caractéristiques du groupe étudié pour comprendre les mécanismes de déviance en situation scolaire.

La population expérimentée se compose de dix adolescentes âgées de 16 ans considérées sur le plan comportemental comme "déviantes" par l'ensemble de l'institution scolaire. Il s'agit d'une classe de troisième où l'on trouve les élé-

ments les plus contestataires du collège. De ce fait, l'institution leur attribue un statut d'anti-scolaire auquel ces adolescentes s'identifient et cette appartenance à une "contre-culture" est l'aboutissement d'un "étiquetage" abusif de ces élèves.

J'ai pu alors observer que l'adolescente mal intégrée manifeste une opposition croissante à l'autorité scolaire. Ce phénomène a provoqué certains malaises :

- un manque de communication entre les adolescentes et leurs professeurs ;

- un manque de compréhension de la réalité considérée par les jeunes comme étant imposée. Ils sont convaincus qu'ils n'ont jamais participé dans à l'opération d'évaluation les concernant. Selon H. Becker "le transgresseur peut estimer que ses juges sont étrangers à son univers"(1) ;

- un renforcement de la solidarité dans le groupe qui aboutit à la création d'une ou plusieurs bandes de jeunes rejettant la norme scolaire. Ils n'ont sûrement pas répondu positivement aux attentes de l'école, mais ils possèdent des savoirs-faire que l'école a toujours refusé de prendre en compte dans les pédagogies proposées et dans les contenus de l'enseignement (2).

Mes rencontres et mes observations des différentes interactions de ce groupe ont permis, d'une part d'évaluer l'image que le collège reflète aux yeux des adolescentes et d'autre part de tenter de saisir leur interprétation du désir de maternité.

Une partie analytique des données obtenues lors de mes entretiens avec ces jeunes, m'a permis de constater que ces adolescentes formulaient une demande d'écoute et une plus grande reconnaissance de leur statut surtout lorsqu'elles se sentent en période de transition. Cette demande va au delà de leur situation scolaire et dépasse le cadre du collège.

Au sein du collège, il n'existe aucune permanence de travail sur le terrain des assistants sociaux. Cette situation est révélatrice du manque de lieux d'écoute et de structures efficaces pour s'occuper des élèves dans leur réalité quotidienne. Cette lacune est peut-être à l'origine de la rupture de cette adolescente avec son milieu scolaire.

Cette considération m'a amenée à un autre type de dialogue avec ces adolescentes et à connaître leurs préoccupations actuelles. Elles s'interrogeaient à la fois sur leur identité de "femme", mais aussi sur leur fonction de mère. L'idée de maternité a donc toujours été évoquée et associée à la grossesse de leur "copine de classe".

Une partie thématique est composée d'un aperçu général sur ce qu'elles pensent et ressentent de la maternité. Elles ont une vision assez bien organisée et même idéalisée pour tout ce qui concerne le futur, les projets à long terme et une pensée plus décousue de leur vécu immédiat.

FEMME ACTUELLE

Etre femme, c'est se définir par la maternité, se trouver en pleine possession de ses possibilités sur le plan de la vie sociale et de la vie affective.

Etre femme, c'est aussi se situer par rapport à l'homme. Elles pensent, qu'en réalité, la femme est plus sensible, plus émotive que l'homme : "la femme est l'être fait pour l'amour". Il s'agit là de l'amplification du stéréotype du rôle de la femme dans notre société.

Elles ont toutes tendance à éluder la réalité physique de leur corps en tant que femme. Mais que représente pour elles la réalité physiologique de la maternité ?

L'idée de la maternité semble être tout à fait acceptée par ces adolescentes. Elles la voient comme une fonction spécifique de la femme à travers laquelle celle-ci prend toute sa valeur. La maternité est considérée comme un "cap à passer" tout en étant une fonction "naturelle" et "normale". C'est un événement de transformation profonde de l'être et une grande richesse. Il peut y avoir dans ces paroles la marque de toute une culture qui donne à la femme un rôle procréateur important auquel elle ne peut se soustraire, celui-ci s'accompagne toujours du plaisir ; mais qu'est-ce qu'un plaisir obligatoire ?

En évoquant la maternité, elles ont parlé d'elles, soit à travers la projection de leur enfant, soit en faisant référence à leurs parents et en se plaçant alors en tant qu'enfant. C'était leur manière en tant qu'adolescente de se situer face à la maternité. Ce basculement est constamment ressorti dans la réalité que représente leur quête d'autonomie associée au besoin de dépendance à la famille qui se concrétise pour la grande majorité par le sentiment de vivre une double vie.

Rappelons que ces adolescentes se sont apparentées à une contre-culture (auto-exclusion, violence symbolique). De cette notion émerge des phénomènes de résistance face à la légitimité des savoirs construits. Il faut donc accentuer une réification qui accorderait de l'importance aux objets sociaux.

Il s'avère important de favoriser les liens qui développeront de fortes relations entre la formation scolaire et la place du social. Au yeux des élèves, l'école est perçue comme un lieu social dans lequel l'aspect inter-relationnel est prédominant. Mais il n'est pas fait allusion à sa dimension institutionnelle dont le rôle est de répondre aux exigences sociales en terme d'apprentissages didactiques et culturels.

Mais aujourd'hui encore l'enseignement se fait à travers un ensemble d'organisations dont le fonctionnement est conditionné par des normes, des statuts et une hiérarchie. Cette rigidité institutionnelle du système rend les organisations éducatives inaptes à répondre aux besoins de cette jeunesse en pleine évolution.

Maryline COSSA

(1) Becker. H. S, *Outsider*, Etudes de sociologie de la déviance, édition Métaillé, 1985.

(2) Farzad. M., et Hess. R., "*Idées pour une formation des jeunes à une nouvelle culture technique*", in, Brochure semestrielle du M.A.D.I.F. (Mission d'Animation et de Développement de l'Information sur la Formation en Ile de France), n° 7, Janvier 1992.

DES VACANCES DIFFERENTES

POUR L'INSERTION DES JEUNES DE 16 - 25 ANS

Recherche et développement de formules innovantes pour l'aide aux vacances sont les missions confiées à la Fondation Vacances Ouvertes dès sa création en 1990 par son président, Edmond Maire.

L'objectif de la Fondation Vacances Ouvertes est d'aider au départ en vacances de ceux qui en sont aujourd'hui exclus pour des raisons aussi bien économiques que culturelles. Les publics ciblés sont les familles et les adultes d'une part, les jeunes de 16 à 25 ans d'autre part.

Juridiquement, la **Fondation Vacances Ouvertes** est composée de deux structures :

- D'une part la Fondation proprement dite qui est un **fonds social d'aide aux vacances**, placée sous l'égide de la Fondation de France. Elle est financée par les ministères des Affaires Sociales, du Tourisme, de la Jeunesse et des Sports et par le FAS. La Caisse des Dépôts et Consignations et VVF (Villages Vacances Familles) sont les deux fondateurs initiaux.

- D'autre part par **l'Association Vacances Ouvertes** qui, elle, assure le fonctionnement de tout l'organisme et diffuse les formules mises au point et expérimentées au sein de la Fondation. Cette association est agréée par Jeunesse et Sports.

AU DELA DU DEPART EN VACANCES, UN OBJECTIF D'INSERTION

Les vacances ne constituent pas pour nous, une fin en soi, mais un levier, un moyen **d'insertion sociale**. Elles permettent aux individus de retrouver leur place dans l'espace et le temps collectifs. Leur préparation donne matière à se projeter dans un projet. Elles sont l'occasion d'acquérir la mobilité et l'autonomie essentielles à l'insertion en général et notamment à la vie professionnelle.

COMMENT AIDER AU DEPART EN VACANCES ?

En évitant surtout la distribution aveugle de subventions sans préparation ni lendemain qui ne font qu'encourager la dépendance. Au contraire, nous recherchons des formules innovantes qui ouvrent des perspectives vers plus d'autonomie, plus de dignité. Des formules qui correspondent aux façons de vivre des publics auxquels elles s'adressent. Des formules qui ne soient pas stigmatisantes, **qui combinent astucieusement le plaisir et la pédagogie**.

C'est dans cet esprit qu'ont été mises au point les **Opérations Vacances Ouvertes** destinées à aider les jeunes à imaginer, organiser et réaliser des projets de vacances autonomes.

L'Opération Sac à Dos

C'est une aide concrète qui remplace la bourse ou la subvention. Elle se matérialise par un sac à dos remis à chacun des jeunes participants.

Dans ce sac à dos, il y a un porte carte et des guides qui serviront pendant les trois phases de l'opération : **la préparation, la réalisation et le retour du séjour**.

Le porte - carte renferme un kit de voyage : Carte Jeunes, Carte Carrissimo SNCF, carte des Auberges de Jeunesse, carte Télécom, Chèques Déjeuner, Chèques vacances, carte de France. Tout ce capital - voyage devient le bien propre du jeune.

Pour l'obtenir, chaque jeune ou chaque groupe doit avoir **préparé son projet** de vacances. Pour l'aider, un Guide De Préparation lui est remis. Il contient des pistes de choix sur chaque poste d'un budget - vacances. De son côté, le relais local met à disposition ses animateurs pour accompagner cette préparation.

Mais le rôle actif du jeune ne s'arrête pas là. Dans un carnet de voyage conçu par Vacances Ouvertes : **la Mission Bons Plans Vacances**, le groupe relève les adresses, les bons et les mauvais plans du séjour. Au retour, ces carnets aideront à constituer sur place un petit centre de ressources pour les futurs partants.

L'Opération CAÏD

Très rapidement, après avoir expérimenté l'opération sac à dos dans les premiers sites, nous avons constaté que les jeunes manquaient d'informations pour préparer leurs projets.

Ce constat nous a amenés à concevoir une base documentaire mobile : **le Coffre A IDées vacances (CAÏD)**. Fermé, pour le transport, il ressemble à un coffre. Ouvert, pour la consultation, il devient un kiosque, autour duquel on circule. Il contient des annuaires, des guides, des cartes, des catalogues, des revues commerciales ainsi que des fiches thématiques et des idées - conseils et quelques pistes de petits boulots pour financer ses vacances.

Le sommaire des documents disponibles est présenté à travers une table d'orientation : à chaque grande direction correspond un grand thème (Préparation, Transports, hébergements, etc.). Puis, un simple système de codes visuels permet à l'utilisateur de se repérer jusqu'au document dont il a besoin. Enfin, chaque document est introduit par une fiche de présentation qui explique ce qu'on va y trouver.

Volontairement, le CAÏD propose tous les prix. Il s'adresse en priorité aux jeunes mais contient aussi des informations pour les vacances familiales.

Sa mobilité, sous forme de coffre repliable a été voulue pour pouvoir tenir des permanences dans les structures de quartiers. Ses cartes routières et géographiques permettent de décorer rapidement le lieu et le transformer en "point vacances".

Nous espérons que, les vacances terminées, **le CAÏD servira de support pédagogique dans les centres de formation** qui inscrivent la mobilité des jeunes dans leur programme.

UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE

La démarche qui nous a guidés est très pragmatique. Nous sommes partis en 1991, d'une analyse - repérage des dispositifs d'aide aux vacances existants. Nous avons observé une trentaine de systèmes de bourses locaux (municipaux pour la plupart) et nous en avons dressé un constat.

Ils étaient, en 1991, en plein développement. Ils ne communiquent guère entre eux et certains cherchent encore des solutions que les voisins ont déjà trouvées. Les aides en argent déclenchent immédiatement un comportement de chantage et de violence chez les jeunes. Les animateurs ont souvent beaucoup de mal à faire passer la notion d'échange et de contrepartie. Ils cherchent des solutions claires et lisibles par les jeunes qui évitent la partialité des bourses individuelles.

Fondation Vacances ouvertes cherche une solution qui satisfasse ce cahier des charges :

Une formule concrète, ludique et attirante (non stigmatisante) mais aussi opérationnelle et éducative, lisible par tous, couvrant les trois phases de l'aide aux vacances : **préparation, séjour, retour**, se présentant comme un outil pour répondre aux besoins adaptables à tous les contextes de quartiers.

Les premières expériences, en 1991, sont concluantes et l'opération, en 1992 est développée sur 11 sites, avec des opérateurs différents : des missions locales, des

clubs de prévention, des services municipaux de la jeunesse, des MJC.

Le bilan de 1992 : L'opération a touché 800 jeunes. Principalement des 18 - 20 ans dont **beaucoup partaient pour la première fois seuls**, sans parents ni encadrement. Elle a été bien accueillie et même beaucoup mieux que nous ne l'espérions. Lorsqu'elle a remplacé une habitude de subventions, par exemple, son aspect ludique, kit individuel et concret, la curiosité qu'elle a déclenchée ont prévalu. Les jeunes témoignent de leur surprise d'une opération qui a été pensée et construite pour eux. Ils ont été nombreux à nous répéter "C'est pour nous ? c'est vraiment pour nous?"; ils s'en ressentent valorisés. "Ce que les jeunes apprécient vraiment le plus, c'est d'avoir des choses à eux et de les piloter comme ils le souhaitent", dit le responsable d'un club de prévention dont le public est particulièrement "difficile".

Nous retirons de ce bilan plusieurs conclusions : Le principe d'un kit concret est très positif et s'adapte bien aux années 90 parce qu'il est à la fois individuel et collectif. Les différents éléments du sac à dos s'adaptent à tous mais chacun en fait ce qu'il veut : il les dépense, il les fractionne, il les garde (certains jeunes ont gardé les chèques déjeuner pour la rentrée, le Carrissimo pour un autre voyage...). La tentation est moins grande de tout "claquer" sans lendemain. De plus, ces cartes sont nominales et finalement porteuses de statut : beaucoup les conservent dans "leur portefeuille".

Les Missions Bons Plans (le carnet de voyage rempli au retour par le groupe) ont connu des fortunes diverses. Leur taux de retour signale bien le climat de confiance existant entre la structure qui diffuse l'opération et les jeunes (dans certains cas 50% de retour, dans d'autres 0% !) Elles contiennent baucoup d'adresses et de documents mais aussi des conseils simples, qui, donnés par des adultes n'auraient pas le même écho.

LES PERSPECTIVES: LA CAPACITÉ Á DEMULTIPLIER

Cet été, les sites - relais de 1992 renouvellent l'opération en plus grande dimension. Dans l'Isère, notamment, trois communes en 92, huit communes en 93, la diffuseront avec le partenariat de Jeunesse et Sports.

Les CAÏD commencent à sortir en série, **fabriqués par une entreprise d'insertion** et sont vendus aux structures en charge de la jeunesse et de son information.

L'enjeu pour nous, comme pour tous dans l'action sociale, est de **passer de l'expérience, toujours qualitative, à la démultiplication des actions**. Les risques sont alors nombreux : il faut "gérer le développement" sans perdre de vue la mission sociale, la capacité à répondre aux demandes (donc la capacité à produire en plus grande quantité), la qualité des opérations et de leur suivi (notre capacité de conseil), la création des nouvelles formules (et donc notre capacité de recherche).

Sur les mêmes pistes que le sac à dos, nous testons cet été des kit - voyage et des kit - camping, toujours des formules concrètes mais qui s'adapteront au niveau des jeunes dans leur capacité à bouger.

Nous poursuivons deux objectifs dans ces recherches : Il faut mettre au point une série d'aides modulables (les kits) et surtout **initiatiques au voyage.**

Mais il faut en même temps concevoir **des formules qui supposent l'accompagnement éducatif en amont et en aval**, parce qu'il est générateur d'emplois, y compris pour les jeunes, et parce qu'il est générateur d'insertion.

Michelle RIGALLEAU

Déléguée générale

Fondation Vacances Ouvertes - 26, Rue du 4 septembre 75002 Paris

LA «NOUVELLE» VIOLENCE

On a montré (1) récemment qu'en France, surtout au cours de la dernière décennie, les anciennes banlieues ouvrières - les banlieues rouges - et les anciens quartiers populaires des villes sont devenus des quasi-ghettos où le chômage est de plus en plus massif, où la délinquance, la drogue, l'échec scolaire constituent la toile de fond de la vie quotidienne.

Avec ce passage d'une société fondée sur la séparation, dans l'espace urbain, des classes sociales (définies en termes de rapports de production) à une société duale, ou "à deux vitesses" les pratiques scolaires et culturelles des jeunes ont pris un tour nouveau. La "dualisation" de notre société a changé le rapport des jeunes aux institutions.

Le passage des banlieues rouges aux banlieues de l'exclusion sociale a produit un changement au niveau des pratiques déviantes des jeunes dans la société. En milieu ouvrier, la déviance juvénile était considérée comme une pratique nécessaire jusqu'à un certain degré de délinquance. Elle était vue plutôt comme un rite de passage et les adultes, tout en stigmatisant parfois les pratiques marginales de ces jeunes, ne manquaient pas de rappeler qu'eux-mêmes étaient passés par là. Les organisations ouvrières, et par exemple les syndicats sur les lieux de travail, savaient faire la part du feu et préparaient doucement l'intégration des révoltés dans la production. Dans la société à deux vitesses, au contraire, dans ces "poches de pauvreté" où le chômage tend à se généraliser, avec, pour les jeunes, un avenir sans horizon, les pratiques déviantes juvéniles vont changer.

UN RAPPORT SUR LA NOUVELLE VIOLENCE

Dans un récent *Rapport* (2) sur la violence des jeunes dans les banlieues, on trouve un recensement, sans doute incomplet, de la dimension scolaire de cette violence, de ses effets et de son contexte. Au cours des auditions qui ont permis de préparer ce document, "à aucun moment le problème de la violence des jeunes dans les banlieues n'a été réfuté même si à plusieurs reprises a été dénoncée la façon dont les médias en ont rendu compte... D'une manière quasi-unanime, les différents intervenants ont noté une dégradation de la situation. Celle-ci est de plus en plus tendue, il règne dans certaines cités une atmosphère de grande agressivité, on assiste à la répétition comme le "caillassage" de voitures de police ou encore les agressions répétées contre des chauffeurs de bus ou des enseignants."

TRAITS ESSENTIELS DE CETTE VIOLENCE

A partir des entretiens qu'il a eus avec des enseignants, l'auteur de ce même *Rapport* en vient à formuler plusieurs observations:

- "une grande agressivité règne entre les élèves (insultes permanentes, bagarres à la sortie de l'établissement, opposant généralement les jeunes d'une cité contre les jeunes d'une autre cité mais les conflits ethniques ou racistes se développent, agressivité à l'égard de l'élève intégré qui veut travailler;
- l'accent est mis sur la violence revendicative, une violence de protestation (les bulletins scolaires sont brûlés à la suite du conseil de classe, chahuts...) et la grande nervosité des élèves (on gifle le professeur ou on lui lance dans le dos une chaise);
- on assiste à une banalisation et une généralisation de la violence. On compte 8 à 10 conseils de discipline par mois!"

DES EXPÉDITIONS PUNITIVES

Par ailleurs, et dans le même sens, un conseiller principal d'éducation me dit que les interventions de bandes sont fréquentes dans son LP. Ces interventions visent en général des élèves et on assiste alors à des règlements de compte rapides, pour des motifs qui ne sont connus que des intéressés. Il n'y a pas de commentaires.

J'ai été moi-même témoin à plusieurs reprises, hors du contexte scolaire cette fois, de tels procédés, qui prenaient des formes différentes selon des circonstances. Dans l'un de ces incidents, le motif de l'intervention musclée d'une "bande" de jeunes venus d'une cité voisine avait pour finalité de sanctionner un jeune d'une autre "bande" qu'avait insulté une élève du LP.

L'intervention a été, comme toujours, extrêmement rapide: le jeune visé a été immédiatement identifié, ses copains, qui étaient moins nombreux à ce moment-là, n'ont pas réagi, mais comme l'un d'eux a tenté de courir chercher du renfort, il a été lui-même agressé à la sortie par des jeunes qui faisaient le guet à la porte. Si l'on excepte cette agression dont le but était évidemment d'empêcher l'arrivée de renforts, aucun des jeunes présents n'a été agressé ; mais c'était simplement parce qu'ils ne réagissaient pas. J'ai tenté moi-même d'intervenir mais mon intervention à laissé les agresseurs totalement indifférents, ils ne l'ont même pas écoutée et s'en sont allés aussi vite qu'ils étaient arrivés.

Il ne me restait plus qu'à amener à l'infirmerie, pour quelques premiers soins d'urgence, les jeunes qu'on avait agressés sous nos yeux. Un éducateur de la cité, accouru trop tard pour essayer de calmer le jeu, m'a assuré que les agresseurs n'étaient pas vraiment organisés en bande. Comme souvent dans ces cas-là, leur regroupement était ponctuel, il s'était formé pour effectuer cette expédition punitive. Naturellement, il réunissait des jeunes d'une même cité et d'un âge homogène ("ce sont les plus jeunes", me disait l'éducateur).

LES ÉMEUTES ET LA VIOLENCE PAROXYSTIQUE

Commentant quelques formes récentes de la violence, Jacqueline Costa-Lascaux écrit: "Les émeutes de Los Angeles, comme celles de Brixton, de Bruxelles ou de Vaulx-en-Velin, soulignent la violence des conflits de cultures, lorsque ceux-ci se greffent sur la marginalisation économique et sociale. Ces brusques flambées de révolte ne sont pas des revendications, encore moins des grèves ou des mouvements organisés comme ceux qui illustrent l'histoire ouvrière, le féminisme ou les luttes pour les indépendances. Elles sont, sous une forme *paroxystique* je souligne), l'expression de l'intolérance, d'une situation jugée oppressante et qui explose au moindre différend. Elles concernent principalement une classe d'âge, les 10-18 ans, encore sur les bancs de l'école où à la sortie du système scolaire" (3).

On retrouve ici et là des processus identiques : "le rôle central des relations avec la police dans le déclenchement des émeutes, la même violence imprévisible et autodestructrice, le même mélange de violence et de délinquance, la même difficulté à construire une protestation organisée, le même rôle des jeunes... Dans tous les cas, ces acteurs sont au plus loin du mouvement ouvrier, de ses représentations, et de ses modes d'organisation. Souvent, ils lui sont même hostiles. Les émeutiers ne parlent pas comme des travailleurs privés d'emploi, ils ne parlent pas non plus comme des citoyens faisant valoir leurs droits, ils se perçoivent comme les habitants d'un quartier, comme les défenseurs d'un territoire, défini par la marginalisation et le racisme" (4).

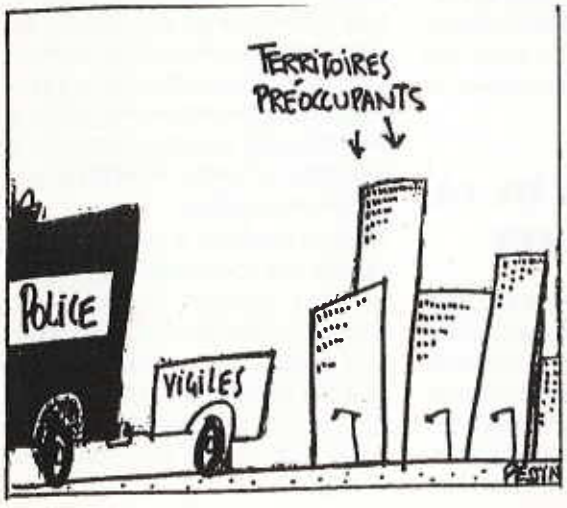

Ces mêmes jeunes d'âge scolaire qu'on rencontre ici en première ligne, transportent parfois dans les établissements et autres institutions pour les jeunes, cette violence paroxystique qui peut à tout moment se manifester: elle est là en effet à l'état endémique.

VIOLENCE PAROXYSTIQUE ET CHAHUT ENDÉMIQUE

J'appelle *chahut endémique* une forme de désordre dont la caractéristique principale est d'empêcher, de manière quasi-permanente, la communication dans les institutions éducatives ou para-éducatives. C'est un mal chronique et indifférencié; il attaque et ronge en permanence les dispositifs institutionnels, les capacités de résistance et de travail des enseignants comme des travailleurs sociaux.

C'est comme un syndrome immunodéficitaire installé dans la société, un "sida" des institutions. Il est le versant complémentaire des accès de violence paroxystique. Cette violence-là, plutôt spectaculaire, n'est pas permanente. L'autre violence, par contre, est toujours là à brouiller le fonctionnement du système, à l'empêcher de fonctionner en attendant le moment des explosions.

Georges LAPASSADE

(1) François Dubet et Didier Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992.

(2) Rapport *d'information sur la violence des jeunes dans les banlieues*, déposé et présenté par M. Julien Dray, député, enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 25 juin 1992.

(3) Jacqueline Costa-Lascaux, *L'enfant, citoyen de l'école*, *Revue Française de pédagogie*, numero 101, octobre-novembre-décembre 1992.

(4) François Dubet et Didier Lapeyronnie, op. cit.

La formation dans la prévention

Le champ de la prévention est par excellence un champ interdisciplinaire.

En effet il est traversé par des disciplines variées; sanitaires, éducative et juridiques.

Mais pour nous la prévention c'est le champ du changement. Toute discipline et tout savoir doit se situer dans la pratique.

Par exemple, le savoir théorique dans la prévention sanitaire a pour fondement la pathologie générale afin d'indiquer non seulement les symptômes (c'est le champ réservé de la psychologie clinique) mais aussi les causes (ce que l'on nomme l'étiologie) des maladies.

En effet, c'est en répertoriant les symptômes et en opérant une classification des maladies ainsi reconnues qu'est né le champ clinique (donc la cure rationnelle des maladies); avec le repérage des causes liées aux individus naît la possibilité de les éliminer notamment par la prévention. Un modèle de cette prévention est, par exemple, la diffusion des pratiques hygiéniques pour prévenir les maladies infectieuses.

VERS UNE CAUSALITE STRUCTURELLE

Le cadre de la prévention des maladies mentales se pose de façon plus complexe. Nous sommes confrontés à des cas variés tels que les difficultés d'apprentissage ou encore des comportement criminels.

En ce sens la localisation des causes est problématique et nous porte hors de la relation linéaire de "cause à effet" dans laquelle la cause est antérieure à l'effet qui, lui, est la conséquence. Dans ce cas nous ne pouvons plus parler d'une seule cause mais de plusieurs causes, de multicausalité : l'effet ou les effets sont l'expression du croisement entre causes et effets et qui se stabilisent.

C'est cette "structure" , selon A. Bauleo, qui produit ces émergences en fonction des contextes dont nous nous occupons. Cela signifie affirmer que le malade n'est pas la même chose que la maladie et donc que la "structure" dont nous parlons n'est pas seulement liée à l'aspect individuel mais aussi à l'aspect groupal, institutionnel et communautaire.

Par exemple le toxicomane est seulement l'émergence de la toxicomanie qui pour nous est une psychopathologie. Il s'agit d'une "structure" qui fait référence à plusieurs aspects et plusieurs champs de compétences, elle se manifeste par diverses émergences en rapport au contexte de référence.

Par exemple, dans un contexte communautaire le toxicomane (et plus généralement la toxicomanie) peut se présenter comme un stéréotype de danger social; ainsi il traduit dans le sens commun (celui de la population) un "mandat social" de ségrégation. Comme préjugé, il entraîne chez les gens une délégation de compétences: Celle de préserver la société des toxicomanes et non pas de soigner ceux qui veulent changer les conditions de leur souffrance.

LES CHAMPS DE LA PREVENTION

Nous avons dit que nous parlions d'un champs interdisciplinaire et que l'action, le savoir instrumental de ce champs est un savoir qui doit fournir des indications pour agir. Nous nous sommes arrêtés sur la complexité d'un savoir dans le but de localiser la causalité structurelle d'un certain phénomène.

Nous devons maintenant penser comment articuler le savoir et le savoir faire pour:

a) Agir sur le symptôme de la "structure"

b) Agir sur l'alimentation de la "structure"

c) Favoriser les styles de vie qui produisent un bien-être psychique, physique et social.

Le point A:

C'est la prise de conscience que nous ne pouvons pas isoler certains phénomènes de leur contexte de référence mais néanmoins nous ne pourrons ignorer son existence (même si parfois elle peut apparaître brutale).

Par exemple le fait de nier l'existence de la souffrance mentale et la nécessité de sa prise en charge, s'apparenetrait plus à un exercice littéraire qu'à d'une volonté d'agir sur le phénomène lui-même.

On ne peut tout annuler en un produit générique d'une construction sociale, de fait c'est un point que l'on ne peut ignorer et qui se manifeste comme souffrance suggestive. La non prise en compte de cette dimension reviendrait à occulter le fait que la souffrance suggestive produit diverses constructions sociales, une de ces constructions est l'idée du danger et de la nécessité de ségragation.

Mais ce n'est pas le seul exemple, de plus une construction sociale ou un sens commun comme dirait Gramsci où domine "l'anti ségrégation" n'abolit pas son existence en tant que donnée "phénoménique", de la souffrance suggestive et donc de la demande d'être prise en charge.

Point B:

Il s'agit de l'organisation, la mise en place d'une recherche-action telle que la définit K. Lewin, dont l'objectif est de localiser la causalité structurelle du phénomène et couper les canaux d'alimentation.

Il s'agit d'une intervention opératoire dans les divers secteurs individuel, groupal, institutionnel, familial et communautaire.

Il s'agit de "secteurs" (lieux) qui n'ont pas conscience de leurs propres préjugés et pour cela il est indispensable d'utiliser des techniques de formation.

Ces techniques sont dérivées des techniques de E. Picon Riviere et J. Bleger en Argentine, plus tard mises au point par A. Bauléo et par notre expérience de Rimini. Elles consistent dans des informations fournies aux participants et sont ensuite élaborées en groupes opérationnels encadrés par des coordinateurs formés à cette technique. Ces groupes de thérapie sont "analysés", les encadrants peuvent ainsi observer le degré de sensibilisation aux informations fournies ainsi que la dimension émotionnelle qui s'y attache. C'est pour cette raison que nous favorisons la rupture de leurs stéréotypes.

L'objectif principal de cette intervention est de former à penser sans préjugés. Il s'agit donc d'une action de formation à la prévention mais aussi une action de santé -soigner les malades.

Pour en savoir plus

A Bauléo, *"Idéologia gruppo e famigli"*, Feltrinelli.

F. Basaglia, *"L'instituzione negata"*, Einaudi.

K. Lewin, *"Teoria dinamica della personalità"*, Giunti.

E. Picon Riviere, *"Il processo gruppale,"* Lauretana.

L. Montecchi, M. Ferrari, S. Semprini, *"Rimini una città contra la droga"*, Maggioli.

M. Foucault, *"Nascita della clinica"*, Einaudi.

Le point C:

Cela implique la diffusion de ces cultures ou contre-cultures qui offrent des styles de vie caractérisés par l'expansion de la prise de conscience, la valorisation de la créativité, de la différence sexuelle et de la non violence.

La promotion de ces styles de vie multiraciaux et multi-ethiques est d'une importance décisive dans une situation qui voit l'explosion de conflits ethniques et raciaux, la valorisation de petites patries et des mythes du droit du sang sur celui de la terre d'origine, le nazisme.

Le champ de la prévention est traversé d'une certaine éthique et nous ne pouvons pas ne pas favoriser un style de vie pluri-racial et multinational.

La qualité de nos interventions se mesurera à la valeur que nous saurons donner aux cultures capables d'articuler l'imagination avec la raison.

Léonardo Montecchi

Directeur de l'Ecole de Prévention
J. Bleger (Rimini, Italie)

Traduction de Monique Poletti

la revue des revues

LE JOURNAL DE LA PRÉVENTION

La publication mensuelle **PREV-INFOS** s'adresse aux acteurs et partenaires de la prévention de la délinquance et de l'exclusion sociale : travailleurs sociaux, responsables associatifs et administratifs, élus locaux, membres des conseils départementaux et communaux de la prévention de la délinquance, des dispositifs DSQ et DSU.

PREV-INFOS publie des informations brèves d'actualité, des réflexions sur les pratiques de prévention, des références d'expériences innovantes, des signalements des documents les plus intéressants, des informations sur les événements concernant la prévention.

PREV-INFOS couvre, au delà du champ de la prévention spécialisée qui est son domaine de référence privilégié, le champ du travail social en milieu urbain, notamment. Les sources de **PREV-INFOS** proviennent des milliers de documents répertoriés en permanence dans les **16 bases de données DIGA**.

Les lecteurs de **PREV-INFOS** bénéficient d'un accès privilégié aux bases de données DIGA, véritable mémoire vivante et facilement accessible de la prévention de ces 20 dernières années.

INFORMATIONS - RÉFLEXIONS - ÉTUDES - ECHANGES - ACTION - RECHERCHE - INNOVATIONS - COMMUNICATIONS : Voilà ce que propose PREV-INFOS :

Pour tout renseignement, contacter: Responsable de la publication :

Pierre Duriez, sociologue

RÉSEAUX-DURIEZ - B.P. N° 84 - 1
4602 Honfleur Cedex
Fax : 31.89.34.34

TRANSVERSALES-INFOS JEUNES

Née en 1993 **TRANSVERSALES INFOS jeunes** (lettre mensuelle des acteurs jeunesse) a pour vocation de livrer chaque mois, les informations et les mesures indispensables dans le champ social et plus particulièrement dans celui de la jeunesse.

L'originalité de cette revue est le fait d'une vision transversale de la jeunesse: Une information qui dépasse les cloisonnements institutionnels, culturels et idéologiques. Transversales infos jeunes se veut un outil pour les **"acteurs jeunesse"**.

Mensuel intéressant à consulter. Pour tout renseignements s'adresser à :

RICOCHET 95, Bd Voltaire 75011 Paris.

CARNAVAL D'OUTRE-MER

UN SUCCÈS QUI DÉRANGE ?

Dans chaque société, il existe des événements qui ponctuent la vie du groupe, créant une dynamique dans un but commun.

Photo D. Mabial

Le carnaval aux Antilles fait partie de ces moments forts qui entraînent un investissement (psychologique, comportemental, financier) de la part de la population. En l'espace de quelques jours, c'est un déferlement de chars, de groupes, de chants, de danses, de joie.... qui envahissent ces petites îles. Mais le carnaval sert, avant tout d'exutoire du groupe. Pendant ces rejouissances, les normes, les attitudes sont remises en cause: tout est permis !

Depuis 8 ans, un carnaval de l'Outre-Mer a lieu pendant deux jours à Paris, avec défilés de chars, de groupes à pieds dans les rues . La fête continue sur une grande pelouse de la capitale où un podium ainsi que des stands sont installés. Le public originaire essentiellement des DOM-TOM est, chaque année, de plus en plus nombreux, avide finalement de retrouver cet espace culturel, cet espace qui appartient aux membres de la communauté.

Ce grand rassemblement est, en effet, un lieu de rencontres; on y retrouve famille, amis perdus de longue date, on découvre de nouveaux talents dans le domaine de l'art. Bref; c'est une occasion de boire, de manger, de parler le créole, d'écouter de la musique du pays.

Cette manifestation par son succès grandissant s'ouvre à toutes les communautés: française, africaine, maghrébine,... Cette année, Américains, Anglais, Grecs et Japonais sont venus participer. Pour les organisateurs, ce rendez-vous est synonyme d'échange culturel entre les peuples.

Pour les originaires des DOM-TOM éparpillés dans toute l'île de France et aux 4 coins de l'hexagone, le carnaval de Paris est, dans une certaine mesure, le cordon ombilical qui relie la France aux Dom.

Cependant, malgré l'ampleur de la fête, les organisateurs constatent que finalement peu de personnes participent activement au défilé en se déguisant ou en préparant des chars: beaucoup sont uniquement spectateurs. Ceci est d'autant plus regrettable qu'un carnaval sans couleurs, sans masques n'est pas un véritable carnaval !

Le comité du carnaval de l'Outre-Mer (CCOM) dont le pilier-fondateur est M.JALLIER, livre depuis 8 ans un véritable combat pour que cette manifestation ait lieu . Cette année, il fut encore plus difficile de l'organiser . Alors que dès Septembre 92, des lettres, des demandes d'entrevues, avaient été adressées aux pouvoirs publics, le silence a valu réponse au comité: les personnes concernées étant absentes ! . Ce n'est qu'un mois avant les festivités que les autorités ont daigné répondre et donner leur autorisation (sans quoi la fête n'aurait pas eu lieu).

Mais avec leur cortège de restrictions et de pièges. Ainsi le parcours du défilé a été modifié, fortement raccourci: passant de 5 km à 1,5 km. De plus, les festivités devaient prendre fin à 1h30 le samedi, alors qu'il n'en était pas question les années précédentes. Cette année, l'autorisation d'utiliser la pelouse de Reuilly avait pour contre-partie la signature d'un engagement visant à ne plus demander un site sur Paris pour les futurs carnavals !. L'argument avancé par les autorités pour expulser cette manifestation hors des murs de Paris est la nuisance qu'elle occasionne aux riverains !

Autre difficulté: l'autorisation donnée tardivement a rendu toutes les négociations avec les sponsors caduques. Les quelques subventions s'amenuisent d'ailleurs d'année en année; le Ministère de la culture, lui, estime que cette fête n'a rien de culturelle.

A l'heure du bilan, le comité se demande comment il va rembourser ses dettes ! Pourtant, cette fête, de part son ampleur, offre d'incroyables possibilités sur le plan économique: livres, boissons, bijoux (...) sont vendus en quantités considérables et, les cafés environnants font d'énormes profits.

Par ailleurs, il faut noter qu'il n'est fait aucun écho par les média nationaux à cette manifestation qui rassemble pourtant plus de 200000 personnes. Les métropolitains ne savent donc pas qu'une fête "Domienne" a lieu pendant deux jours. Face à tant de difficultés, l'équipe du carnaval est confrontée à un dilemne: peut-elle oui ou non reconduire ce qui est devenu un rendez-vous pour la communauté antillaise? La balle est dans le camp des institutions !

Christine ORNEME

LE CARNAVAL ANTILLAIS: UN JEU DE ROLES

En Guadeloupe, c'est le premier dimanche du mois de janvier qui ouvre les festivités carnavalesques (1).

Ensuite des groupes à pieds avec leurs tambours font des sorties les week-enks, cela jusqu'à la fête du Mardi Gras. Durant une semaine la vie institutionnelle de l'île s'arrête, tout fonctionne au rythme du carnaval. Il commence par un défilé d'enfants et s' achève par l'élection d'un prince le dimanche. Dans la nuit du lundi au mardi, vers 4 à 5 heures du matin, les adultes prennent la relève; ils sortent en pyjamas, parcourent les rues de la ville en jouant de la musique. Plus populaire, est le défilé de l'après -midi, où l' on voit des gens habillés en rouge : "chez-moi, toute la famille se met aux couleurs du carnaval, même si on suit le défilé en restant sur notre balcon "témoigne Graziella. C'est ce qui caractérise ce rituel. Pendant cette période, les tabous et autres interdits sautent, il y a une volonté de faire, d'être, de jouer un autre rôle que celui attribué par la "société" à ses membres.

Les marcheurs obéissent au son des tambours, des percussions ou d'autres instruments musicaux. Ils fredonnent en même temps les chansons populaires. On pourrait penser à une chorégraphie d'ouverture des jeux olympiques en plus spontanée. L'imagination créatrice est de mise: un char avec un orchestre ouvre la parade, suivi de la mass (en créole : les gens qui défilent ou les masques) hétérogène. Ainsi on voit passer les divers déguisements: les "mass à kongo" (masques à Congo), "mass à fwet " (masques à fouet), "mass à la mo" (masques à la mort), "mass à miwa" (masques à miroirs), "mass à korn'n" (masques à cornes) etc...(2).

Au niveau de la confection de leur costumes, certains groupes recourent aux sponsors. Ils ont ainsi du prêt -à-porter. D'autres travaillent avec les moyens du bord, l'exemple du costume végétal est éloquent..

La rumeur dit que les groupes sponsorisés seraient proches du pouvoir, tandis que les "puristes" majoritaires au défilé seraient favorables aux thèses indépendantistes.

"Ainsi naissent les oppositions baroques entre ceux qui se réclament des "mass" plus "populaires" et ceux qui se réclament des "travestis" plus "policés" (plus bourgeois ?) "s'interroge E.NABAJOTH (3).

Ce défilé haut en couleurs du Mardi Gras se termine par les différentes élections carnavalesques du meilleur groupe à pied, de musique, de la reine. Au mois de février dernier, la reine est sortie du groupe "Toumblak", la meilleure musique: le groupe "Akiyo"(4), et le meilleur groupe à pieds : "Kontack". La reine élue représentera la Guadeloupe au carnaval d'Antigua au mois d' août.

Le Mercredi des Cendres, tout le monde est habillé en noir et blanc; c'est le grand "vidé" (l'exutoire). Le défilé commence à 15 heures, et se termine par un grand feu où l' on brûle religieusement "vaval", le symbole du carnaval. Ce geste met fin aux festivités. Il introduit le carême, période de retenue morale et physique.

Depuis peu, il y a une mode importée de la Guyane appellée "Touloulou" où les femmes déguisées, drapées de la tête au pied au cours d'un bal choisissent leurs cavaliers sans parler (le moins possible), en émettant des sons approba-

teurs ou pas. Ce sont elles qui prennent toutes les intiatives. La suite peut-être aussi agréable que tragique.

Le carnaval, comme pratique ritualisée est introduit aux Antilles, dès le début de l'immigration blanche, aux XVII et XVIII siècle; il était réservé aux riches colons rappelle M.M.Boussat 5): "Peu à peu, les esclaves furent autorisés à organiser, de leur côté, des festivités, discrètes et selon le modèle de celles de leurs maîtres, pendant les jours qui précèdent le carême". Les esclaves étaient réprimés pour: "tout ce

Photo D. Mabiala

qui pouvait paraître trop subversif, et en particulier les danses originelles africaines, porteuses à la fois d'un langage socio-politique-la négritude- et d'un message religieux - l'animisme, intolérable pour ceux qui s'étaient efforcés d'imposer le catholicisme comme seule expression spirituelle. Malgré leurs transformations progressives, ces danses avaient une fonction restauratrice de l'identité perdue de ce peuple réduit à l'esclavage" ajoute l'auteur.

A Paris, les choses se passent différement. Ainsi parmi les raisons qui n'ont pas mobilisés les Antillais de l'hexagone à se rendre au carnaval ; (lire l'article de C.ORNEME) on retrouve celle toute bête des "complexes": supériorités ou infériorité.

Les "négropolitains"(Antillais nés en France ou y résidant depuis longtemps) estiment que ce carnaval est l'affaire des "typiques" entendez: ceux qui ont gardé leur "manière Antillaise". On leur reproche gentiment de plus parler le créole et d'écouter et danser le zouk. En bref: ils manqueraient d'ouverture. Les "Sakamachemen" (Sakamaché en créole veut dire : est-ce que ça va ? ou ça va ?) seraient moins "intégrés" que les "négropolitains".

Il me semble qu'un débat interne est plus que nécessaire.

Optimiste, Michel, de l'Association "Culture Plus In" déclare : "Il fallait être présent pour respecter les traditions, oublier les problèmes et faire la fête . Les jeunes Antillais se sentaient exclus, alors nous on s'investit financièrement pour avoir un stand".

Damien MABIALA

(1) Lors de mon rescent séjour à Bahia au Brésil, j'ai pu assisté à des fréquentes sorties des troupes, des écoles de samba préparant le carnaval ou tout simplement répétant dans un autre but. C'est le cas du groupe "Olodum", dans le quartier des Pelourhino, animé par les travailleurs soclaux qui encadrent les jeunes.

(2) Lire : "Vie et mort" de Vaval. Ouvrage collectif édité par l'association Chico-REY. 6 bis rue Alsace Lorraine. Point à Pitre 1991

(3) E. Nabajoth : in "Carnaval, canaval : le mouvement perpétuel", op. cité

(4) En septembre 1992, les groupes "Akiyo" et venu en France à Bagneux pendant la fête des vendanges. Il a sorti un CD : "Mémoire". Production Korosol Music 1992.

(5) M. M. Boussat est cité L. Collomb : in "transmission et réappropriation", ouvrage op. cité.

(6) N. Bellaire, cité dans l'article de L. Collomb

MUSIQUE REBELLE

*Musique rebelle par excellence, le rap se voit actuellement associé à une musique diamétralement opposée : **le jazz.***

Au mème titre que le jazz, devenu au fil des ans une musique "noble", le rap trouve naissance dans les milieux défavorisés de la communauté noire américaine; ce qui pourrait expliquer cette fusion rap / jazz.

Pour ce qui est de la génèse du rap, ce fut dans les années 70, avec les Last Poets que l'on pu parler de première approche musicale. Mais ce n'est qu'à la fin des années 80, avec des groupes comme Tribe Call Quest ou Gangstaar que s'amorça l'émergence du **"Hip Hop Jazz"**.

C'est le cinéaste noir Spike Lee qui permit à ce mouvement de s'exporter outre-atlantique grâce à "Jazz Thing" B.O. de son film "MO BETTER BLUES".

"Jazz Thing" fut produit par DJ Premier (Gangstaar) et Brandford Marsalis.

Le célèbre producteur Quincy Jones produisit lui-aussi son album Hip Hop Jazz intitulé "Back on the blocks" avec l'apparition de rapeurs tels que Big Daddy Kane, Kool Moe Dee.

Le producteur New yorkais, Easy Mo Bee, réalisa l'album "Doo Woop" avec Miles Davis.

Miles Davis, à notre grand regret n'eut pas le loisir de terminer ce magnifique projet.

Dernier album majeur de ce métissage musical, réunissant deux générations : Jazzmatazz; Album qui grâce à l'initiative de Guru (rapeur du groupe "GANGSTMR") réunit Donald Byrd, Brandford Marsalis, Roy Ayers, Lonnie Liston Smith.

Il est intéressant de constater que le virus se soit propagé en Europe, ou plus exactement en France. La France, pays où le rap prend une importance prépondérante.

L'ébauche de cette fusion rap / jazz fut lancée par IAM et la brèche fut ouverte par MC SOLAAR avec l'album "QUI SEME LE VENT RECOLTE LE TEMPO" et par son acolyte SOON E MC avec son album "RAP, JAZZ, SOUL". Ils ont été relayés par le DJ producteur Jimmy Jay avec ses "COOL SESSIONS".

Dans un tout autre registre, l'album d'EJM ETAT DE CHOC "LA RUE ET LE BIZZ" fit participer des musiciens tels que Philippe Briche, Philippe Draï.

Une question reste en suspens, à quand un album Jazz Rap avec des grands noms tels qu'Eddy Louis, Michel Legrand, Jean Claude Petit, Michel Petrucianni, Sixun? Pour très bientôt on l'espère.

JMI

GREG OSBY (label Blue Note)

GURU "Jazzmatazz" (label Chrisalys)

QUINCY JONES "Back on the blocks" (Warner)

TRIBE CALL QUEST "We've got the jazz" (maxi, BMG label Jive)

JAZZY JEFF AND FRESH PRINCE "A touch of jazz" (maxi, BMG label Jive)

MC SOLAAR "Qui sème le vent recolte le tempo" (Polydor)

SOON E MC "Rap, Jazz, Soul" (EMI)

EJM ETAT DE CHOC "La rue et le biz" (BMG, label ARIOLA)

HISTOIRE DE VIE*

Par : Pineau Gaston et Le Grand Jean Louis, Paris PUF, Collection "Que sais-je?, N° 2760, 1993.

Faire sa vie n'a jamais été facile. La gagner non plus. La comprendre encore moins. Cette fin de millénaire ne lève pas ces difficultés vitales. Si le cours de la vie humaine s'enrichit de nouvelles possibilités et de nouveaux horizons, il se trouve aussi engagé dans une révolution bio-éthique, où naissance et mort, organisme et environnement doivent s'accorder aux mesures de la biosphére et de la biogénétique.

Pour tenter de s'y retrouver dans les différents morceaux semés en chemin au fil des ans et des événements, des pratiques de prise en main de cette vie émergent aux frontières de l'existentiel et du professionnel, du privé et du public, du dicible et du visible. Les pratiques des "histoires de vie" sont de celles-ci. Ces pratiques sont multi-formes. A quelles nouveautés renvoient-elles sur la prise humaine de savoir et de pouvoir sur la vie? Dans les sciences humaines? Dans les dispositifs d'intervention sociale ? Dans l'autoformation des acteurs sociaux ? Art de connaissance ? De gouvernement ? D'existence ? Que signifie cette entrée progressive de la vie dans l'histoire et de l'histoire dans la vie ? Cette "rage" de traduire la vie en mots est-elle une illusion ou une révolution ? Et si cette "rage" prend, comment faire son histoire ? Comment commencer et. . . terminer?

L'histoire de vie est travaillée ici comme recherche et construction de sens à partir de faits temporels personnels. Cette définition étend triplement "le territoire des écritures du moi" (1). Elle l'élargit d'abord, hors de l'espace graphique, en ne s'arrêtant pas aux moyens écrits d'exprimer la vie : biographie, autobiographie, joumal, mémoire. Elle l'ouvre à d'autres médias, oraux et visuels - photo, théâtre, radio, vidéo, ciné, télé - dont l'utilisation actuelle démultiplie les possibilités naturelles d'expression.

En second, elle le fait sortir de l'espace à connotation intérieure du moi. La vie déborde largement l'égo, balloté qu'elle est entre les courants psychophysiologiques internes et les mouvements environnementaux externes, physiques et sociaux, à conjuguer à la première personne du singulier, à temps et contretemps. Elle joue

"à la fois intensivement en son foyer l'individu vivant - et extensivement - dans sa totalité de biosphère... C'est bien cette complexité qu'il faut considérer maintenant de front" (2).

Ces jeux - et ces luttes - qui fondent toute vie individuelle sont-ils, dans leur relativité contingente, porteurs de sens? De sensibilité? D'orientation? De signification ? Les pratiques courantes, quasi réflexes, pour chaque individu de retour sur ses moments passés, semblent bien pointer un mouvement biocognitif fondamental. Opter pour cette fonction de recherche-construction de sens à partir de faits temporels est le troisième élargissement proposé, en s'appuyant sur l'étymologie du mot "histoire". Au-delà des définitions littéraires, psychologiques, historiques, ou disciplinaires. l'histoire de vie est ainsi abordée comme pratique autopoétique (3).

* Introduction du livre

(1) G. Gusdorf, Lignes de vie, 1 : Les écritures du moi, Paris, O. Jacob, 1990, p. 145.

(2) E. Morin, La Méthode, 2 : La vie de la vie, Seuil, 1980, p. 350.

(3) F. J. Varela, Autonomie et connaissance, Essai sur le vivant, Paris, Seuil, 1989, "Ces systèmes produisent leur identité ; ils se distinguent eux-mêmes de leur environnement, c'est pourquoi nous les nommons autopoïétique, du grec autos (soi) et poiein (produire)", p. 45.

DU GOUVERNEMENT DES ENFANTS

Par: Alain Vulbeau, , Épi / Desclée de Brouwer, 1993.

La connaissance de l'évolution des relations sociales à l'enfance ne se limite pas à une histoire du système scolaire, ailleurs se sont élaborées des formes remarquables de gouvernement des enfants. Ainsi, au 19éme siècle dans les maisons de correction, c'est toute une conception de redressement moral qui prévaudra. L'Orthopédie, art de la correction et de la mise à droit, puise ses origines dans le médical et se disperse dans de multiples domaines du pénal au rééducationnel. Au vingtième siècle, les colonies de vacances sont le lieu de la mobilisation et de l'animation de l'enfance. La Pédagogie, art du mouvement et de l'accompagnement, imprègne ce champ avant de servir de modèle à certaines techniques d'organisation du travail. "Du gouvernement des enfants" arrive à son heure dans l'actuel -et éternel- débat sur le rôle des adultes et les formes de leurs interventions.

CHRONIQUE D'UNE RECHERCHE D'EMPLOI EXEMPLAIRE, LE SECOND SOUFLE DE BERNARD DUPONT

Par : Th Gasheau, D. Riols , Ph Ruaz, , Challenges d'aujourd'hui, 1993.

Confrontés dans leur mission, à un public désarmé et désorienté par la pauvreté, le chômage_les travailleurs sociaux doivent souvent se substituer aux familles défaillantes, pallier des déficits d'éducation et apprendre aux chômeurs de longue durée les rudiments qui leur permettent de se réinsérer socialement par l'emloi.

Dans cet état d'esprit, ce livre présente de manière pédagogique les étapes types de la recherche d'emploi et alterne le témoignage d'un ancien chômeur à la méthodologie préconisée par un formateur en techniques de recherche d'emploi? De plus, il comprend des fiches pratiques (schémas de C.V. et de lettre de candidature active, fiche d'identité d'entreprise, tableau de lecture d'une petite d'annonce.) qui permettent d'adapter facilement cette méthode à la situation de chacun.

Ainsi cet ouvrage peut aider les travailleurs sociaux à mettre en place des outils, des cours, des sessions ou des réflexions pour organiser et suivre le parcours de recherche des populations en difficulté.

PROCHAIN TRIMESTRIEL PEPS

PEPS ouvre ses colonnes à la CONCASS (Coordination Nationale des Collectifs d'Assistants de Service Social).

De la politique sociale aux réalités de terrain : un grand écart inacceptable.

Les raisons qui ont provoqué l'importante mobilisation de l'automne 1991 et la colère des Assistantes Sociales demeurent.

D'un côté, le refus par le gouvernement d'homologuer les diplômes au niveau supérieur, d'augmenter les salaires et les carrières qui restent sans réelles perspectives.

De l'autre côté, l'exclusion sociale qui s'accroît malgré la multiplicité des dispositifs. Les missions qui sont assignées aux Assistants Sociaux, les éloignent des valeurs clés fondées sur la promotion de l'individu dans le respect de sa citoyenneté sur lesquelles s'appuie la profession des assistants sociaux.

Depuis sa création la CONCASS a acquis des expériences intéressantes dans le domaine des luttes et de l'analyse des problèmes sociaux.

S'appuyant sur ses différentes expériences, la CONCASS veut rendre compte des démarches revendicatives qu'elle a entreprises sur la scène sociale.

A partir d'analyses de situations concrètes dans divers secteurs d'activités, la CONCASS essaie de porter un regard général sur les questions sociales en France :
Logement,
Protection Sociale et Santé,
Prévention-Protection de l'Enfance,
Éducation,
Chômage-Emploi-Formation-Insertion,
Déontologie-Éthique,
Homologation-Salaire-Formation.

La CONCASS a surtout identifié les contradictions rencontrées sur le terrain, étudié les solutions alternatives et dégagé une démarche professionnelle commune afin de la réaffirmer en terme de revendication.

Dès à présent, réservez ce numéro inédit, en contactant :
PEPS: 40 02 09 56
CONCASS : 48 27 09 67
Minitel : 3614 Chez* CONCASS ou 3615 CHE* CONCASS